

RAPPORT
ANNUEL 2021

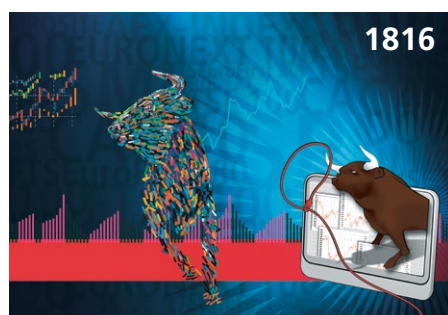


Découvrez en 4 tableaux, comment la BCGE a négocié le tournant du XXI^e siècle

La BCGE a choisi d'illustrer son rapport annuel 2021 avec des visuels reprenant les univers symboliques propres aux 4 produits-phares bien connus de la banque¹.



Le mandat Best of matérialise les 8 grandes thèses qui définissent la philosophie d'investissement de la BCGE, dont l'une dit : "la diversification élevée accroît le rendement et réduit le risque". Ce qui implique d'aller chercher la performance où qu'elle se trouve dans le monde. C'est ce qui préside au choix de la Terre comme vecteur visuel du Best of, avec 3 représentations de la planète montrant les 5 continents. La constellation est composée des 8 thèses de la philosophie d'investissement. Une vision de la Terre de nuit depuis l'espace permet de voir les grands centres de vie illuminés et un icosaèdre dépile le globe terrestre pour le voir entièrement. Actuellement, une représentation stylisée de notre planète sous 3 angles adopte le style Pop art emblématique de la BCGE.



Le nom retenu pour la plateforme de *trading online* 1816 symbolise la technologie de la fin du XX^e siècle au service d'une banque créée en 1816, alliant tradition et modernité. Initialement, le graphisme représente l'ouverture à la plupart des marchés mondiaux avec la planète, puis c'est le taureau, symbole du *bull market* et de l'optimisme, qui incarne BCGE|1816. Signe des temps, le câble de la souris de l'ordinateur sert à dompter le taureau. Avec l'évolution des technologies, un smartphone remplace l'ordinateur et la souris matérialise la disponibilité permanente de la plateforme. Parallèlement, face au développement de la plateforme, 1816 devient une marque déposée, avec son propre logo, qui reprend le symbole du taureau.



Depuis plus de 25 ans, BCGE Asset management a développé la gamme de fonds de placement Synchrony Funds, avec une ligne de conduite basée sur 5 principes directeurs : sélectivité, stabilité, conviction, transparence, simplicité. Une approche matérialisée par les ailes d'un papillon, symbole de la marque en tant que représentation de la "théorie du chaos" (illustrée par l'effet papillon) à la recherche de l'ordre caché sous un désordre apparent. Le processus d'allocation des portefeuilles transparents est orienté vers les actifs purs, au détriment des produits financiers opaques. La résistance de son organisation, incarnée par le papillon fossilisé sur un rocher et la stabilité de son modèle de décision, concomitants à l'expertise de la place financière contribuent au rayonnement des fonds Synchrony en Suisse et dans le monde.



La représentation visuelle et le nom de Avantage service, le programme de fidélité de la BCGE, sont clairement fondés sur le tennis, sport très suivi en Suisse grâce à ses sportifs d'exception. Les 4 balles qui matérialisent les 4 niveaux d'intérêts supplémentaires qu'offre le programme Avantage service pour tout résident suisse, sont une constante dans la communication autour de ce programme, pour leur valeur didactique. Dans le prolongement de cette symbolique servant de support visuel à Avantage service et dans le cadre de ses activités de sponsoring de jeunes talents suisses, la banque a sélectionné Sebastianna Scilipoti, brillante joueuse de tennis junior, comme ambassadrice de son programme de fidélité.

¹ La description des 4 produits décrits ci-dessus, ne constitue pas une offre, une sollicitation ou une recommandation d'achat ou de vente des produits financiers mentionnés; produits financiers, qui ne s'adressent pas aux personnes relevant de la juridiction d'un Etat dont la législation ou les réglementations en vigueur interdisent l'accès à de telles informations.

Sommaire

En bref

- 2 Chiffres-clés consolidés – Groupe BCGE
 - 3 Performance 2021 – Tous les indicateurs sont en hausse
-

Prologue

- 4 Message du président du conseil d'administration, Manuel Leuthold
2021, une année exigeante au service de l'économie genevoise
 - 6 Message du président de la direction générale, Blaise Goetschin
2021, un exercice de grande progression
-

Présentation du groupe BCGE

- 10 Organisation opérationnelle au 1^{er} mars 2022
 - 12 Organisation territoriale
 - 14 Présence locale
 - 15 Banque digitale
 - 16 Modèle d'affaires
 - 18 Services bancaires et financiers
 - 19 Stratégie d'entreprise
 - 20 *Management* des risques
 - 22 Cotation boursière
 - 26 Ressources humaines
 - 28 Ambassadeurs
 - 29 Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE)
-

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

49

Commentaires sur les comptes du groupe

- 74 Niveau record du bénéfice net et du dividende
-

78 Deloitte – Rapport sur l'audit des comptes consolidés

81 Comptes consolidés 2021 et annexes groupe BCGE

116 Deloitte – Rapport sur l'audit des comptes annuels

119 Comptes annuels 2021 et annexes maison-mère

141 Proposition de répartition du bénéfice

3^e de couverture Coordonnées

Note de la rédaction : dans le présent rapport, afin de faciliter la lecture et sans intention discriminatoire, l'emploi du genre masculin a parfois été choisi, conformément à la règle de grammaire qui permet de l'utiliser comme valeur neutre pour désigner un ensemble de personnes comprenant à la fois des hommes et des femmes.

Groupe BCGE

Chiffres-clés consolidés¹

2

Bilan (en CHF millions)	2021	2020	2019	2018	2017
Total du bilan	28'294	27'542	24'919	23'034	22'671
Avances à la clientèle	18'356	17'593	17'025	16'603	15'692
Dépôts de la clientèle et emprunts	22'831	21'375	18'965	18'056	17'981
Fonds propres	1'827	1'716	1'667	1'570	1'472

Résultats (en CHF millions)					
Résultat net des opérations d'intérêts	228	216	231	247	210
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	136	116	120	117	107
Résultat des opérations de négoce	34	30	31	29	30
Autres résultats ordinaires	41	5	37	16	19
Total des produits d'exploitation	439	367	420	409	366
Charges d'exploitation	254	237	239	232	223

Résultat opérationnel (en CHF millions)	174	113	165	161	128
--	-----	-----	-----	-----	-----

Résultat de la période (en CHF millions)	125	105	97	91	82
---	-----	-----	----	----	----

Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	34.1	31.8	30.4	26.7	26.4
---	------	------	------	------	------

Effectif total

• en unités de travail à plein temps	834.1	819.6	780.4	760.6	748.3
• en personnes	886	873	833	811	799

Ratios (en %)

Fonds propres / Total du bilan	6.5	6.2	6.7	6.8	6.5
Capitalisation boursière sur fonds propres	63.3	66.7	84.0	88.1	80.2
Résultat opérationnel sur fonds propres	9.7	6.7	10.1	10.5	8.9
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	7.0	6.2	5.9	5.9	5.6
Charges / Produits	57.8	64.7	56.9	56.7	60.8
Couverture en fonds propres	16.5	16.2	16.1	15.6	15.0

Données par action (en CHF)

Fonds propres	254	238	232	218	204
Résultat opérationnel	24	16	23	22	18
Résultat net	17	15	13	13	11
Dividende par action à CHF 50	4.5*	3.75	3.75	3.4	2.9

Données boursières (maison-mère)

Cours extrêmes des actions (en CHF)					
• plus haut	175	204	206	198	166
• plus bas	153	155	192	162	148
• clôture	161	159	195	192	164
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'156	1'145	1'400	1'382	1'180
Nombre d'actions en milliers (information historique)	7'200	7'200	7'200	7'200	7'200

* Proposition soumise à l'assemblée générale du 03.05.2022.

¹ Voir en page 74, Commentaires sur les comptes du groupe – Niveau record du bénéfice net et du dividende.

Performance 2021

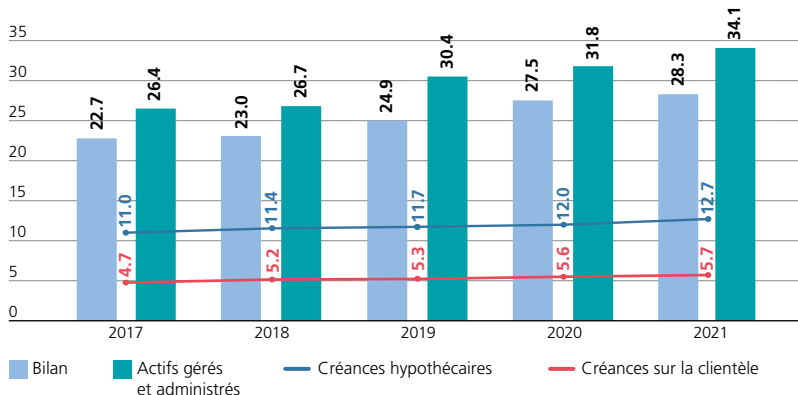
Tous les indicateurs sont en hausse¹

L'excellente performance économique de la banque démontre sa capacité à capter la reprise économique. Le chiffre d'affaires est en forte progression et le bénéfice net est en hausse. La productivité se situe au niveau des meilleures banques suisses universelles avec activités internationales¹.

34.1
milliards
d'actifs gérés
et administrés

Evolution du bilan et des grands agrégats commerciaux

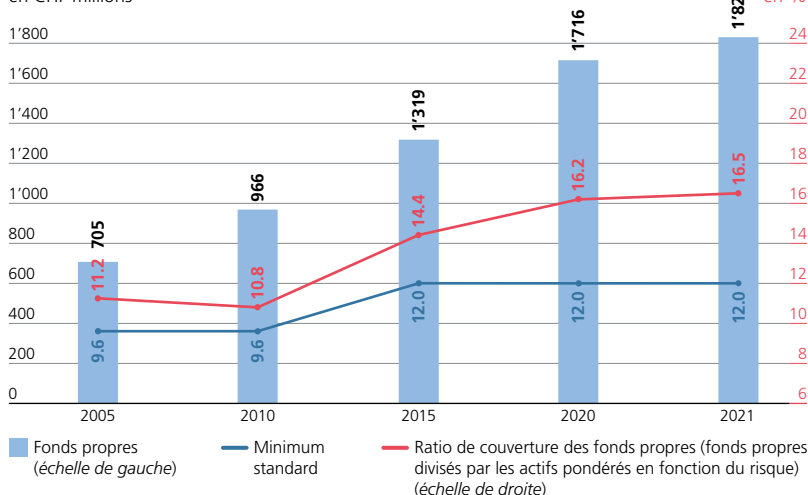
en CHF milliards



1'827
millions
de fonds propres

Evolution des fonds propres

en CHF millions



Rating

Standard & Poor's (S&P)
AA-/A-1+/Stable²

¹ Voir la note en page 2.

² Voir la note en page 23.

Message du président du conseil d'administration 2021, une année exigeante au service de l'économie genevoise

4



Manuel Leuthold

De très bons résultats

La Banque Cantonale de Genève a réalisé en 2021 son meilleur résultat. Tous les domaines d'activité de la banque ont amené leur contribution à cette excellente performance. Il est important de relever que ce résultat a été obtenu en maintenant le profil de risque à un niveau parfaitement maîtrisé et en utilisant notre base de fonds propres de façon raisonnable.

2021 : une année exigeante

L'année 2021 s'est très bien terminée, mais nous a placés en face de nombreux défis.

Il a fallu gérer les divers aspects de la pandémie, très versatile durant l'année écoulée, qui a mis fortement à contribution toute l'organisation, pour continuer à assurer en permanence un service de qualité, tout en protégeant nos collaborateurs et nos clients.

L'environnement économique a généré de grandes incertitudes, même si finalement la croissance a été au rendez-vous. La plupart des secteurs de notre économie ont enregistré de très solides résultats malgré les pénuries de composants, notamment électroniques, et malgré la flambée du prix des matières premières et le renchérissement de notre franc suisse.

Le retour de l'inflation et son influence, jusqu'à présent étonnamment faible, sur la remontée des taux d'intérêt nous ont occupés durant l'année écoulée. En effet, le niveau des taux d'intérêt et leurs mouvements ont un impact très important sur la gestion de notre bilan, qui est fortement engagé dans nos activités de crédit et de dépôt. Le suivi des taux a donc requis toute notre attention.

Le marché immobilier a, dans son ensemble, connu une très forte progression. Ceci est réjouissant pour les acteurs de ce marché et pour les propriétaires, mais exige de nous, en tant que bailleurs de fonds, une prudence accrue, tout en continuant à accompagner nos clients dans leurs projets.

Avec la forte reprise de l'économie, le prix des matières premières a flambé, ce qui a dopé les volumes et les résultats de nos clients actifs dans ce domaine, les conduisant à nous solliciter pour augmenter rapidement nos engagements.

Heureusement, les marchés financiers dans leur ensemble, à l'exception peut-être des marchés émergents, ont connu une progression aussi forte qu'inattendue, ce qui a eu une influence très favorable sur nos volumes en gestion et sur l'activité de nos clients dans ce domaine.

La (sur)réglementation se poursuit

2021 a vu l'entrée en vigueur de nombreuses nouvelles dispositions impactant tant la gestion de nos affaires que notre clientèle. Le volume de la nouvelle réglementation produite devient de plus en plus important et complexe. Sa mise en vigueur pèse sur l'ensemble de l'organisation pour respecter les délais serrés qui nous sont impartis.

En outre, l'implémentation de la plupart de ces nouvelles dispositions réglementaires dépend de nos systèmes informatiques et les met très fortement à contribution, nous rendant de ce fait encore plus dépendants de nos prestataires internes et surtout externes.

Accompagner nos clients

Notre banque, par sa mission, est au service de ses clients et les accompagne dans leurs projets et sur leurs marchés respectifs, même au-delà des frontières de notre canton et de notre pays. Ce caractère international prononcé est une particularité de la BCGE, qui se distingue par là de la plupart des autres banques cantonales.

Cet accompagnement n'est pas seulement géographique, mais aussi par métier, et nous nous efforçons de comprendre au mieux les particularités et les facteurs de succès des nombreuses activités exercées par notre clientèle. Cette compréhension nous permet d'appréhender au mieux les besoins de nos clients et d'y apporter des solutions adaptées et créatives, soutenues par une exécution irréprochable des opérations quotidiennes.

Nos collaboratrices et nos collaborateurs ont travaillé sans relâche pour y parvenir, mettant toujours la relation avec nos clients au centre de leurs préoccupations et de leurs efforts.

L'importance d'une bonne gouvernance

Le conseil d'administration veille également à ce qu'une gouvernance irréprochable encadre les activités de la banque. Cette dernière doit pouvoir exercer ses métiers à l'abri de toute influence politique ou idéologique, en se concentrant sur sa mission d'être au service du canton, de son économie et de sa population d'une part, et de créer de la valeur pour ses actionnaires d'autre part.

La gouvernance est partie intégrante du concept de durabilité appliqué par notre établissement, et qui progresse régulièrement chaque année, en garantissant ainsi sa stabilité.

La Banque Cantonale de Genève a développé, depuis plusieurs décennies, un savoir-faire dans la gestion de sa responsabilité sociétale. Elle s'engage auprès de sa communauté et de toutes ses parties prenantes – actionnaires, clients et collaborateurs – notamment, en proposant équitablement ses services, en soutenant des activités socialement responsables, en créant de la valeur pour les collectivités publiques ou encore en exerçant sa mission légale de contribution au développement de l'économie.

Plus particulièrement, la responsabilité environnementale du groupe BCGE repose sur 4 domaines d'impact: l'entreprise, les investissements financiers pour compte propre, la gestion d'actifs financiers pour la clientèle, les financements de l'économie. Les contours de ces engagements peuvent être consultés en pages 40-41 de ce présent rapport.

Par ailleurs, les comités du conseil d'administration jouent, du point de vue de la gouvernance, un rôle de plus en plus important.

Enfin, la création d'une nouvelle division "Juridique et conformité", dont le responsable siègera au sein de la direction générale, montre l'importance que les organes de la banque attachent à la bonne gouvernance de notre établissement.

Que faire de ce bon résultat ?

Une mission importante du conseil d'administration est de répartir la valeur créée par la banque entre les diverses parties prenantes: les actionnaires, l'Etat, le personnel et la direction, la banque elle-même et notre clientèle, ainsi que la société en général.

Le dividende proposé à l'assemblée générale est en augmentation de 20% par rapport à l'exercice précédent. Il est normal que si notre résultat augmente, nos actionnaires, qui nous fournissent le capital dont nous avons besoin, en bénéficient également.

Les impôts augmentent avec le résultat. L'Etat, qui assure les conditions-cadre propices à l'exercice de notre activité doit également en récolter les fruits.

La rémunération des collaboratrices, des collaborateurs et de la direction augmente les bonnes années. Ce sont eux qui, par leurs compétences, leur disponibilité, leur engagement et leur volonté de bien faire, portent ce très bon résultat.

La banque doit pouvoir compter sur les moyens nécessaires à assurer son développement. Une partie appropriée du résultat doit être réinvestie dans les nombreux projets qui nous permettent,

“Une mission importante du conseil d'administration est de répartir la valeur créée par la banque entre les diverses parties prenantes: actionnaires, Etat, personnel et direction, la banque elle-même, notre clientèle, la société en général.”

et nous permettront à l'avenir également, de rester un acteur performant et fiable, au service de notre canton, de son économie et de sa population.

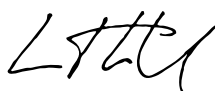
Enfin, nos clients doivent également profiter, au travers du renforcement permanent de notre offre de produits et de services, des bons chiffres réalisés, car ce sont eux qui en sont à l'origine.

Cette répartition est délicate et repose sur un équilibre à trouver, qui concilie les attentes légitimes des parties prenantes et les contraintes liées à la gestion dans la durée d'un établissement de la taille et de la complexité de notre banque.

Conclusion

Au terme de l'excellent exercice 2021, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration pour leur soutien, la direction générale de la banque, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, nos actionnaires pour leur confiance et notre clientèle pour sa fidélité.

Ensemble, nous pouvons aborder l'année 2022 avec confiance et optimisme.



Manuel Leuthold
Président du Conseil d'administration

Message du président de la direction générale 2021, un exercice de grande progression

6



Blaise Goetschin

Les exercices fastes comme 2021 ont pour avantage de ne pas nécessiter trop d'explications rétrospectives. La BCGE retrouve une longue série de résultats en croissance : le chiffre d'affaires de CHF 439.2 millions (+19.8%), qui place la banque dans le peloton de tête des banques cantonales ; les grands indicateurs de compétitivité comme les prêts hypothécaires à CHF 12.7 milliards (+5.5%) ; les actifs gérés et administrés à CHF 34.1 milliards (+7.5%), qui affichent une forme olympique.

Les signaux de productivité (*cost income ratio* de 57.8%) et de rentabilité opérationnelle (+9.7%) sont remarquablement haussiers, en particulier dans le contexte économique qui a prévalu au cours de l'année sous revue.

Ce succès annuel revient de plein droit à nos stratégies et à nos équipes, qui se sont montrées résilientes dans un cadre de travail précarisé par la pandémie, et conquérantes sur leurs marchés et auprès de leurs clients. Il a aussi fallu se montrer soutenant auprès des entreprises ou des personnes faisant face à des difficultés découlant des mesures successives de confinement.

2021 est une année de grande progression, reconnue par l'agence de notation Standard & Poor's (S&P), qui a fait rentrer le groupe BCGE dans la catégorie des double A. La banque est en bonne position pour poursuivre l'ascension. Ses perspectives commerciales et financières sont positives. Trois volets de cet état de préparation pour l'avenir méritent d'être mis en lumière.

Une gestion dynamique de la marque, des marques...

Les banques cantonales ont un atout et un handicap en matière de marque. L'**atout**, c'est leur puissance historique sur leur marché de base cantonal. L'attachement à la banque du canton est fort. Le taux de pénétration du marché des banques cantonales suisses est dominant, dans toutes les générations et les segments socio-professionnels. Une récente étude gratifie la BCGE de 32% des citations spontanées de marque (*top of mind*). 92% des personnes interrogées associent correctement le logo (le K rouge) avec la marque. Cette force de la marque est un patrimoine dont il faut prendre grand soin.

Le **handicap**, c'est l'efficacité limitée de ce *goodwill* aux strictes frontières cantonales. Certains établissements n'en souffrent pas, souvent les petites banques cantonales. En revanche, les plus grandes banques, comme BCGE, qui doivent accompagner une économie très ouverte sur la Suisse et sur le monde, doivent impérativement construire une identité externe et par conséquent développer des

marques distinctes pour soutenir certaines activités et certains segments de marché.

Une gestion dynamique du *branding* nous a conduits à développer une marque spécifique pour les fonds de placement (Synchrony funds), pour les mandats de gestion (Best Of), pour la banque digitale (Avantageservice.ch) ou pour le *trading* en ligne (1816). Certaines entités spécialisées opèrent sous leur marque propre, comme Dimension (mise en valeur et transmission d'entreprises), Capital Transmission (*private equity*) ou Loyal (gestion institutionnelle obligataire).

Si la promotion de cette large gamme de marques, y compris la faïtière BCGE, a un coût, cette politique de *branding* spécifique permet de s'adapter aux exigences individuelles de marché et de répondre aux attentes de chaque communauté (consommateurs privés, entreprises, institutionnels...). La construction patiente, la protection juridique et l'enracinement de ces marques dans l'esprit de nos segments de clientèle constituent un capital précieux et une création de valeur actionnariale.

Des stratégies aux vues larges et aux standards stricts

Les stratégies de nos 14 métiers (*voir en pages 16-17, 18 et 19 du présent rapport*) sont construites sur des vues larges et ouvertes, comme elles sont encadrées par des principes et des standards stricts et stables.

Par vues larges, nous entendons que ces stratégies de domaines d'activités entendent placer la banque dans les offres les plus compétitives. Parfois un *leadership* local dans les services bancaires quotidiens, grâce à la densité du réseau ; parfois, une avance sur la concurrence, grâce à l'originalité des concepts financiers proposés dans le domaine de la promotion immobilière ou la structuration de dettes hypothécaires.

Par vues ouvertes, nous entendons accompagner toutes les facettes de l'économie genevoise, proposant, par exemple, aux micro-entreprises un prêt professionnel très simple et bon marché, disponible en ligne, ou offrant à des négociants un service de crédits documentaires personnalisé, international et très réactif. Ce dynamisme stratégique se lit aussi au travers du pôle international croissant du groupe, que ce soit en France, avec d'excellents résultats de notre filiale BCGE France, ou au Moyen-Orient, comme en Asie, qui voient les métiers *private banking*, *commodity finance* et *correspondent banking* en mode croissance.

Par principes stricts, nous entendons, en contre-poids au dynamisme entrepreneurial, le maintien

d'une gestion des risques sans concession et l'application disciplinée de nos doctrines d'engagement (placement, financement immobilier et finance d'entreprise). Concrètement, cela se traduit sur le terrain par des exigences de conformité très élevées et une haute intensité de contrôle à tous niveaux.

En matière de doctrine, le respect rigoureux de notre philosophie d'investissement est un facteur de solidité. Il se traduit par une excellente performance de nos mandats de gestion discrétionnaire et de nos fonds de placement; une performance de nos gérants qui est particulièrement à l'honneur cette année, notamment dans la gestion des actions suisses, grandes capitalisations et valeurs, petites et moyennes.

Cette combinaison de stratégies aux intentions offensives et de cadrage discipliné, permet au groupe de rivaliser avec sa concurrence, pour l'essentiel constituée de multinationales bancaires, sans s'exposer à des risques excessifs.

Le primat de l'humain sur la machine

Autre dimension de l'état de préparation du groupe face à l'avenir: les collaborateurs et les collaboratrices, leurs compétences, leur talent, leur charisme.

Si ces dernières années sont marquées par les avancées des *banktechs* et de la digitalisation, avec son incarnation absolue: la banque virtuelle déshumanisée, il apparaît que l'être humain reste au centre du dispositif économique. C'est la conviction de la BCGE, qui construit son développement sur le lien personnalisé entre ses conseillers, ses experts et la clientèle.

Devise ancestrale du groupe, la formule, "je connais ma banquière ou mon banquier", est revitalisée par la vague de dépersonnalisation qui frappe de nombreuses industries de service.

La rénovation complète de l'agence BCGE de Versoix s'inscrit dans cette politique de valorisation de l'échange, de la disponibilité et de la réflexion partagée sur les grandes décisions financières de l'existence. Le réseau d'agences à Genève, mais aussi les succursales à Lausanne, Zurich et Bâle, comme nos bureaux de représentation à Dubaï et à Hong Kong, sont des lieux d'accueil chaleureux et bien équipés, qui rendent possible un dialogue précis et approfondi, d'où ressortent les meilleures solutions.

L'effort de formation est très important dans le groupe. Un bilan précis est dressé en pages 26-27 du présent rapport. La banque permet à de nombreux jeunes de s'intégrer à la vie professionnelle par divers canaux, comme elle permet à des collègues plus anciens et expérimentés de prolonger

de quelques années, au-delà de l'âge réglementaire, leur contribution au succès du groupe. La caisse de pension de la banque permet d'ailleurs une prolongation des conditions jusqu'à 70 ans. La banque propose à ses collaborateurs en cours de carrière de nombreux cursus de formation dans des matières techniques, dans le *management development* via un module de micro-MBA ou encore dans la gestion de crise en collaboration avec l'Armée suisse.

Mettre l'interaction humaine au premier plan ne signifie nullement sous-estimer l'importance des technologies. Il s'agit plutôt d'utiliser la technique pour renforcer l'efficacité et la perspicacité du conseiller ou de l'expert. La charge administrative est mise sur les épaules de l'informatique digitale; ce qui permet de consacrer le meilleur de son temps au conseil et à l'élaboration du concept financier optimal.

Conclusion

En dépit d'un environnement économique contrasté et incertain, la banque a obtenu des résultats de grande qualité. Ceux-ci n'émanent pas de réalisations ponctuelles ou de succès non récurrents. Ils sont le fruit de projets menés sur le long terme et de progrès structurels profonds.

L'effet de synergie du réseau régional, national et international s'accroît avec de nombreuses collaborations développées entre bureaux éloignés. Les performances exceptionnelles sur de longues durées comme celle du *blockbuster* "Best of" découlent de nombreux perfectionnements des processus sur toute la chaîne de production. De même, la digitalisation progressive des fonctions commerciales et administratives mène aujourd'hui la banque à accueillir près d'un tiers de ses nouveaux clients directement en ligne.

Des marques fortes, des stratégies ouvertes sur le monde et bien cadrées, ainsi que des équipes de professionnels aguerris constituent un acquis prometteur pour les défis à venir.

Avant que l'aventure ne se poursuive, il faut prendre le temps d'exprimer un sentiment de vive reconnaissance à l'égard de toutes et tous, professionnels du groupe BCGE, leurs proches qui les ont soutenus, ainsi que tous les partenaires de la banque. 2022 peut être abordée sur des fondements solides et avec un esprit de conquêtes.



Blaise Goetschin
CEO



Best of[®]

gestion de fortune
d'excellence

2001 BCGE | Best of[®]

Création et commercialisation du mandat de gestion discrétionnaire Best of, avec 12 profils de placement, dans 4 devises.

2003

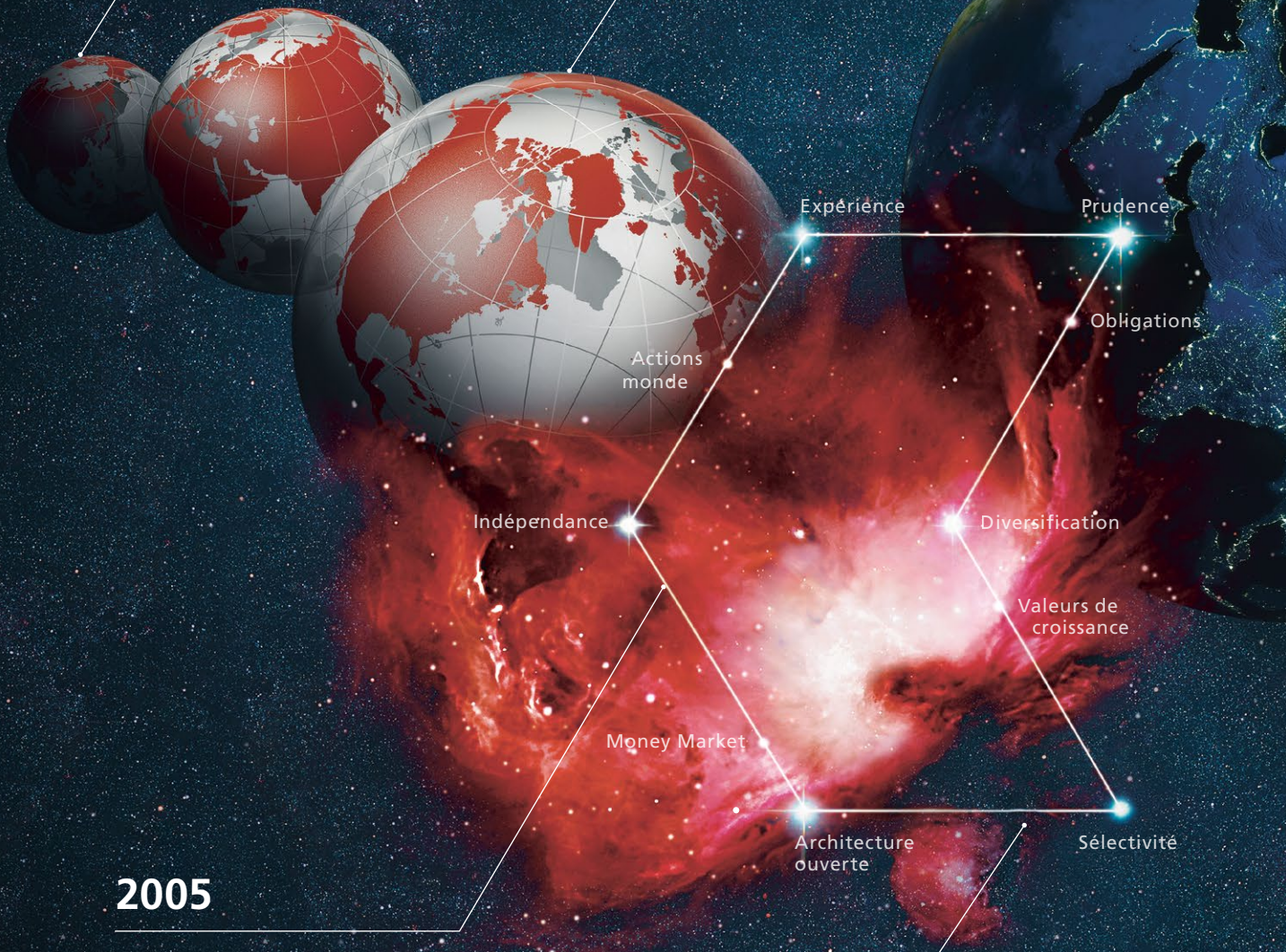
Le seuil des 1'000 mandats Best of est franchi.

2005

Signature du plus important mandat de gestion Best of, d'un montant de CHF 14 millions.

2010

Le cap des 4'000 mandats Best of est franchi.



2017

La gamme Best of répond désormais aux normes internationales des plus hauts standards de calcul et de publication de performances.

Le plaisir d'investir sérieusement

2021

Le Best of fête ses 20 ans.

 **Best of**[®]
20 ans de gestion de fortune d'excellence

2020

Lancement du Best of ESG, donnant accès à la finance durable, aux clients qui le souhaitent.

Plus de
6'000
mandats

Plus de
CHF 1.7 milliard
investi

Structure opérationnelle

Au 1^{er} mars 2022

Direction générale



Blaise Goetschin
Président de la direction générale, *CEO**

Etat-major de conduite et planification
Irene Diez

Corporate affairs et Communication
Christophe Weber

Marketing
Christian Hamm

Ressources humaines
Elisabeth Ray Tang

Division Finance



Frédéric Vernet
Membre de la direction générale, *CFO, CRO**

Etat-major Finance
Jérémy Linder

ALM (Asset and liability management)
Marc Doerks

Comptabilité générale
Yvan Nicolet

Contrôle de gestion
Louis Ghaleb

Marchés financiers et trésorerie
Pierre Sauvagnat

Risques
Nicolas Dervaux

Expertise et risques de crédit
Risque opérationnel et data
Veille réglementaire et reporting risque

Division Genève



Pierrette Jatton Klopfenstein
Membre de la direction générale

Gestion du réseau d'agences et business development
Christelle Didier

Banque en ligne
Paulo Oliveira

Financements PME et indépendants
Claude Bagnoud

Private banking clientèle suisse
Franco Furcolo

Secteur Centre
André Thiévent

Secteur Ouest
Pierre-Olivier Vialla

Secteur Rive droite
Alexandre Scala

Secteur Rive gauche
David Bottoli

Division International



Yves Spörri
Membre de la direction générale

Etat-major International
Josiane Tistounet

Private banking Switzerland
Oliver Riberzani
Zurich
Bâle
Lausanne

Private banking international
Claudio Pietroforte

Clientèle privée internationale
Private banking international Genève
Gérants de fortune indépendants
Bureaux de représentation
Dubai
Hong Kong

Global commodity finance
Nicolas Demierre

Commodity trade finance
Opérations Global commodity finance
Crédit et project management
Transaction management

Banques et assurances
Boris Bijleveld

Entreprises France
Catherine Raphoz

BCGE (France) SA




Eric Wesse
jusqu'au 31.03.2022



Sébastien Collado
dès le 01.04.2022

* *CEO*: Chief executive officer
* *CFO*: Chief financial officer
* *CRO*: Chief risk officer
* *CIO*: Chief investment officer

Division Entreprises



Virginie Fauveau
Membre de la direction générale

Etat-major Entreprises et business development
Catherine Million

Collectivités publiques
Alain Voirol

Corporate finance
Ozren Bakaric

Entreprises Suisse
Grégoire Borlat


Immobilier et construction
Sylvie Hoecht

Multinationales et institutions internationales
Grégoire Borlat

Participations et workout
José-Luis Rivera


Personal finance et affaires bancaires du personnel
Nicolas Bezaguet

Capital transmission SA



Frédéric Tixier

Dimension SA



Arthur Magis

Division Asset management



Urs Ziegler
Membre de la direction générale, CIO*

Etat-major Asset management
Ingo Bionda

Investisseurs institutionnels
Michel Gada

Investment office et économiste en chef
Valérie Lemaigre


Portfolio management balanced
Axel Moser

Portfolio management institutionnel
Bruce Crochat

Wealth solutions
Albert Gallegos

Wealth planning
Financial assets advisory

Loyal finance AG



Bernhard Urech

Division Juridique et conformité



Philippe Marti
Membre de la direction générale

Conformité
Stiliano Ordolli

Conformité fiscale
Yael Hen Marie-José Bratcov

Contentieux
Marius Hämmig

Juridique
René-Christian Métrailler

Division Opérations



Jean-Marc Joris
Membre de la direction générale

Centre de services crédits et prestations
Patrick Boero

Centre de services opérations bancaires
Jean-Michel Comte

Informatique
Daniel Stocco

Logistique et gestion des achats
Céline Orlandini

Organisation
Benito Perez

Groupe BCGE

Une présence internationale sur 31 sites



BUREAUX DE REPRÉSENTATION BCGE



Genève 1816
(Siège) Blaise Goetschin



Lausanne 1997
Marc Brussard



Zurich 1997
Florian Annoni *ad interim*



Bâle 2019
Oliver Riberzani



Dubai 2010
Mario Al-Jebouri



Hong Kong 2011
Renaud Chambolle

BCGE, des solutions bancaires made in Geneva

Banque universelle depuis 1816, la BCGE propose des prestations bancaires de grande qualité aux particuliers, aux entreprises et aux institutions de Genève et de la région. Elle exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale.

La BCGE développe les métiers suivants: les services bancaires quotidiens, le *private banking*, l'*asset management*, les fonds de placement, le conseil en prévoyance, les financements hypothécaires et les crédits aux entreprises et aux collectivités publiques. Elle exploite une salle des marchés et offre des services d'ingénierie financière, d'évaluation et de transmission d'entreprises, de *private equity* et de *trade finance*.

Le groupe BCGE comprend 21 agences à Genève et exerce certains de ses métiers à Zurich, Lausanne, Bâle, Paris, Lyon et Annecy. Il dispose de Bureaux de représentation à Dubaï et à Hong Kong. Il occupe actuellement 886 collaborateurs (ou 834 personnes en équivalent plein temps au 31.12.2021).

La BCGE est cotée à la bourse suisse, SIX Swiss Exchange (n° de valeur 35 049 471 / ISIN CH0350494719) et est notée AA-/A-1+/Stable par l'agence de notation Standard & Poor's (voir la note en page 23).

bcge.ch



FILIALES

Banque Cantonale de Genève (France) SA



Annecy

1993

Philippe Bouganim



Lyon

1993

Eric Wesse
jusqu'au 31.03.2022
Sébastien Collado
dès le 01.04.2022



Paris

2010

Nicolas Charavner

Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et à Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) SA (BCGEF) est une filiale à 100% de la BCGE.

Elle propose des prestations de financement à une clientèle d'entreprises et de professionnels de l'immobilier, ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle privée.

BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève ; elle emploie 68 collaborateurs au 31.12.2021.

Malgré une conjoncture économique toujours incertaine et fortement impactée par la crise sanitaire, BCGEF a maintenu un très bon niveau de profitabilité.

Le résultat net atteint un niveau record à EUR 11.1 millions, soit +12.7%. La bonne dynamique du marché immobilier en France a contribué à la progression des encours de crédits sains de EUR +77.1 millions à 880 millions. En *private banking*, la masse sous gestion a progressé de +6.4% à 564 millions, sous l'effet du développement de l'activité commerciale et du rebond des marchés financiers.

Des avancées significatives ont également été menées sur les projets structurants de la banque, avec le démarrage de la plateforme de services bancaires quotidiens, le déploiement en cours de la stratégie en *private banking* et la poursuite du renforcement des effectifs.

En matière de refinancement, la filiale française bénéficie toujours du soutien de sa maison-mère. Les dépôts de la clientèle constituent une source de refinancement complémentaire.

bcgef.fr

CAPITAL TRANSMISSION AUTHENTIC SINES PRIVATE EQUITY Genève Zurich

Frédéric Tixier **2008**

Capital Transmission SA, Genève, est une société d'investissement en *private equity*, qui vise à créer de la valeur ajoutée durable pour les sociétés dans lesquelles elle investit.

Capital Transmission s'engage en fonds propres dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises, dans la région genevoise en priorité. Elle opère également en Suisse et dans quelques cas particuliers en Europe.

Elle dispose d'une capacité d'investissement afin d'accompagner les sociétés et les dirigeants à long terme et de soutenir leurs projets par des prises de participations minoritaires ou par des prêts mezzanine.

Capital Transmission SA est investie dans 20 sociétés pour un montant net de CHF 76.7 millions.

En 2021, Capital Transmission SA a réalisé 5 nouvelles opérations, a procédé à 3 réinvestissements et n'a réalisé aucune cession.

capitaltransmission.ch

DIMENSION Lausanne Genève, Zurich Arthur Magis **2015**

Dimension SA est une société indépendante, créée en 1994, spécialisée dans la conduite d'opérations de vente, d'acquisition et d'évaluation d'entreprises.

La société, basée à Lausanne, Genève et Zurich fait partie du groupe BCGE depuis 2015 (filiale à 100%).

Dimension, société spécialisée et reconnue, est l'interlocuteur privilégié des entrepreneurs pour les aider à mettre en valeur leurs sociétés et réaliser des opérations de transmission d'entreprises.

En 2021, Dimension SA a conduit 7 projets de transmission d'entreprises et 8 missions d'évaluation et de conseil.

dimension.ch

LOYAL FINANCE Zurich Bernhard Urech **2019**

Loyal Finance AG est une société de gestion de fortune indépendante, créée à Zurich en 1991, disposant du statut de gestionnaire de placements collectifs. La société est un spécialiste reconnu de la gestion obligataire, active principalement auprès d'investisseurs institutionnels en Suisse alémanique.

Après obtention des autorisations requises, la BCGE est devenue propriétaire de 60% des actions de Loyal Finance AG à fin mai 2019. Le solde de 40% sera formellement transféré en 2023, conformément au plan d'acquisition par paliers.

Cette acquisition permet de renforcer les compétences de gestion obligataire du groupe BCGE, ainsi que les relations et le service à la clientèle au plan national. La filiale Loyal Finance AG est consolidée depuis le 01.06.2019.

loyalfinance.ch

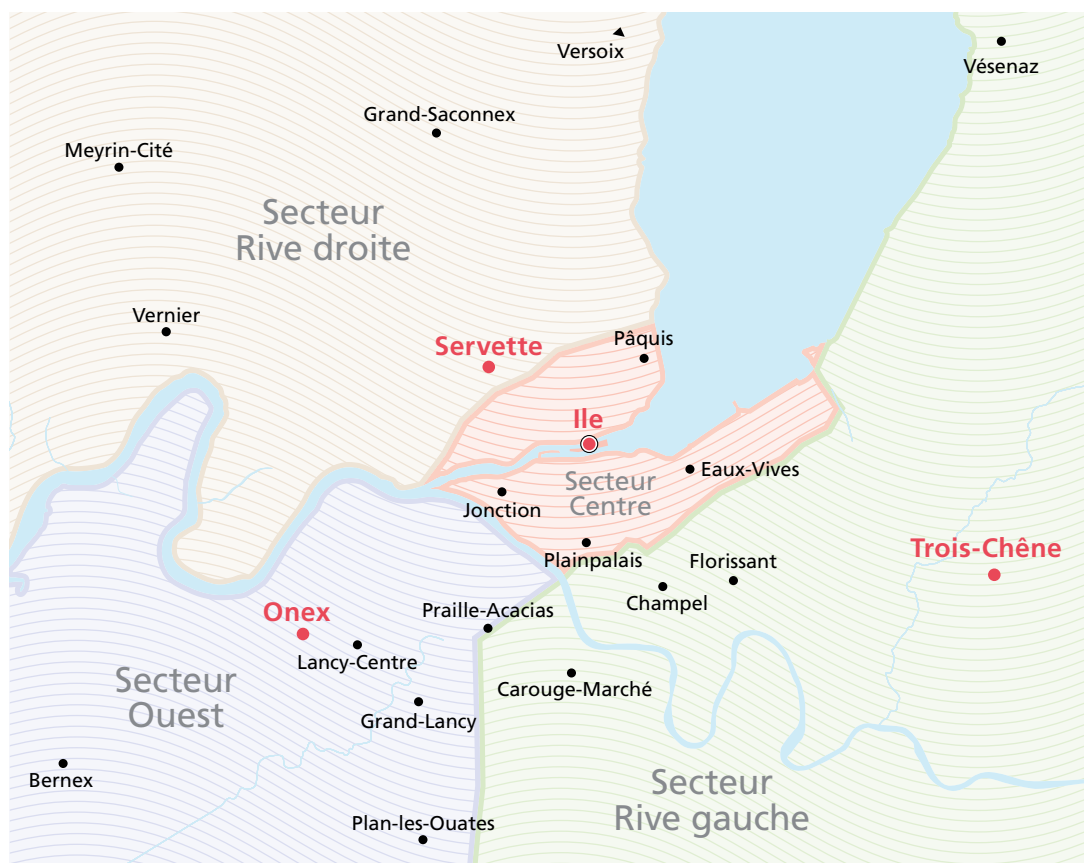
Proximité

La BCGE est ancrée dans les communes et les quartiers genevois

La BCGE est une banque résolument technologique et humaine, à la fois ouverte au monde et ancrée dans sa région, forte de son rôle de référence et proposant un conseil et une expertise de pointe.

La digitalisation au service de la proximité.

La nouvelle agence de Versoix, inaugurée le 09.12.2021, intègre les mutations récentes des *banktech*.



● 4 Agences principales
(● Siège)

4 Secteurs
Centre, Ouest,
Rive droite, Rive gauche

● 21 agences BCGE, le réseau d'agences
le plus dense du canton, assurant proximité
et accompagnement personnalisé.

Banque digitale

Un accès sécurisé et économe en ressources aux interfaces numériques de la BCGE



Devenir client et financer son logement en ligne

Les résidents suisses peuvent s'enregistrer 100% en ligne auprès de la BCGE via le site Avantageservice.ch, en toute autonomie, 24h/24, 7j/7, en sélectionnant l'agence par laquelle ils désirent être accompagnés. Avantageservice.ch est le site d'auto-équipement de la BCGE, en français, anglais et allemand, sous l'égide du programme de fidélité permettant de cumuler jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires. Cette plateforme multilingue permet de contractualiser un financement immobilier en Suisse, en 15 minutes environ, 7j/7, 24h/24.

Netbanking

Banque en ligne

La plateforme *Netbanking* permet aux clients privés et aux entreprises de gérer leurs comptes et leurs dépôts en toute autonomie, 24h/24, 7j/7. Plus de 106'000 utilisateurs réguliers interagissent à distance via un espace client en constante évolution. Le centre d'appel et conseil en ligne, composé de 25 collaborateurs, assiste et guide les clients du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, le samedi de 9h à 16h et le dimanche de 9h à 13h. Les conseillers *e-banking* dispensent chaque mois, plusieurs conférences en ligne ou dans nos locaux pour les accompagner dans l'univers digital BCGE.



La banque dans sa poche

L'application *Mobile Netbanking* pour smartphone est la version nomade du *Netbanking*, sécurisée et simple d'utilisation par son authentification biométrique, son ergonomie et la saisie simplifiée des paiements (notamment la fonction scanner des QR-factures et bulletins de versement).



Gestion des cartes depuis son smartphone

Cette application permet, via son téléphone portable, de consulter et de gérer ses cartes de crédit et de débit, de suivre ses dépenses, d'autoriser ou d'interdire les paiements sur Internet et de contrôler l'utilisation, par pays ou par zone géographique, de chaque carte du portefeuille.



Transfert d'argent immédiat entre clients de banques suisses

Cette solution pour *smartphone* permet de transférer de l'argent, immédiatement et à tout moment, à ses contacts téléphoniques, sans avoir à connaître ou à saisir leur numéro de compte bancaire, et vers n'importe quelle banque suisse affiliée à Twint. Cette initiative nationale permet également de payer auprès de nombreux commerces et sites marchands sur Internet en Suisse.



Coffre-fort numérique de la BCGE

e-safe, est un coffre-fort numérique disponible depuis l'espace client, qui permet de stocker et de sauvegarder tout type de document électronique important, dans un espace sécurisé, gratuit et hébergé en Suisse, de manière illimitée en durée et en volume.



Plateforme de trading en ligne

Avec plus de 11'000 utilisateurs, la plateforme de *trading online*, disponible depuis *Netbanking* et *Mobile Netbanking*, a encore progressé en 2021. Elle permet l'achat et la vente de titres en direct sur les marchés financiers, de manière simple et sécurisée, avec des tarifs très avantageux pour les opérations sur les marchés suisses, européens et Nord-américains. Avec le portail d'informations financières Yourmoney.ch l'investisseur dispose d'un cockpit financier complet en français, anglais et allemand.



Solution pour le transfert de données financières

Business link permet aux clients professionnels de connecter, de manière sécurisée, leur logiciel comptable avec la BCGE, afin de recevoir leurs relevés de compte électroniques dans des formats aux standards internationaux et d'envoyer pour exécution, leurs fichiers de paiements établis depuis leur logiciel. Cette solution, utilisée dans une optique mono ou multi-banque, peut être combinée avec *Netbanking* et *Mobile Netbanking*.



Opérations de change pour professionnels

Principalement dédiée aux PME et aux entreprises ayant des volumes de change significatifs, la plateforme *ForXchange* facilite la gestion des opérations en devise au comptant ou à terme, en toute autonomie.



Prêts en ligne pour les PME

Grâce au prêt professionnel BCGE, les PME et les professions libérales peuvent financer leurs investissements et assurer leur fonds de roulement. Disponible en ligne, cette solution leur permet d'obtenir une décision rapide, à des conditions attractives, pour un financement stable à un taux fixe déterminé à l'avance. Complémentaires au prêt professionnel, les *leasings* véhicules à usage professionnel, ainsi que les *leasings* de biens d'équipement peuvent être également sollicités en ligne.



Crédits personnels – leasing véhicule

Via un processus simple, depuis le *device* de son choix, le client peut déterminer la solution adaptée à sa situation pour son crédit personnel ou son *leasing* véhicule, voire pour un projet de rénovation durable, saisir sa demande et la transmettre. Il recevra une réponse dans un délai maximum de 24h.



Plateforme eGFI

Les gestionnaires de fortune indépendants traitant avec la BCGE disposent de la plateforme eGFI, via laquelle ils peuvent consulter les positions et les opérations de leurs clients, ainsi que passer leurs ordres de bourse (individuels ou groupés).

Modèle d'affaires

Organisation par activités stratégiques

ENTITÉS DE GESTION¹

MAISON-MÈRE

Division Finance	Division Genève	Division International	Division Entreprises	Division Asset management
Frédéric Vernet	Pierrette Jatou Klopfenstein	Yves Spörri	Virginie Fauveau	Urs Ziegler ²
58 collaborateurs à Genève	254 collaborateurs à Genève	136 collaborateurs à Genève, Lausanne, Bâle, Zurich, Hong Kong et Dubaï	55 collaborateurs à Genève et Zurich	36 collaborateurs à Genève et Zurich
<ul style="list-style-type: none"> Assurer un cadre financier structuré, performant et évolutif, générant des conditions financières compétitives pour la banque et les unités de front. Mettre en œuvre les processus de prévention des risques et garantir l'efficacité du système de contrôle interne. Effectuer des contrôles spécialisés sur le domaine des crédits, via des contrôles de qualité intensifs. Assurer la planification financière et stratégique de la banque, ainsi que le déploiement des scénarios de <i>stress test</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> Dédiée spécifiquement au service de Genève, de ses habitants, de ses petites entreprises, de ses artisans et des indépendants. Présence dense sur le territoire, avec 21 agences et une banquique étendue. Banque en ligne 24h/24. Hotline 7j/7. Une unité de <i>private banking</i> spécialisée pour la clientèle genevoise. 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le rayonnement de l'économie genevoise à l'international. Conseiller et financer des sociétés actives dans le commerce international et l'import-export de matières de première nécessité. <i>Private banking</i> international: gestion de fortune et prestations bancaires personnalisées pour les clients privés non-résidents (Suisse ou étrangers). Financements immobiliers en Rhône-Alpes et Ile-de-France pour la clientèle résidente suisse et frontalière, directement ou en collaboration avec la Banque Cantonale de Genève (France) SA. Suivi des relations avec les banques et les assurances, avec une approche <i>Bank services for banks</i>. Succursales BCGE à Lausanne, Zurich et Bâle. 	<ul style="list-style-type: none"> Consacrée aux entreprises de taille moyenne et grande, aux multinationales, aux organisations internationales, aux grandes associations, fondations, missions diplomatiques et ONG. Leader de l'immobilier professionnel à Genève. Partenaire financier des collectivités publiques genevoises et suisses. Conseil patrimonial global pour les dirigeants d'entreprises privées ou d'entités publiques. Fusions et acquisitions, <i>private equity</i> et ingénierie financière. 	<ul style="list-style-type: none"> Chargée de conseiller la clientèle institutionnelle dans ses stratégies de placement. Gestion centralisée de tous les mandats, fonds et instruments de placement du groupe. Distribution des produits de placement du groupe sur les marchés suisse et étranger.

GRANDS MÉTIERS

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens					
Épargne et prévoyance					
Conseil patrimonial					
<i>Private banking</i>					
Financements privés					

ENTREPRISES

Financement de l'entreprise					
Financement de l'immobilier professionnel					
Financement des collectivités publiques					
<i>Global commodity finance</i>					
Conseil financier stratégique et M&A					
Marchés financiers					
Investisseurs institutionnels					
Banques et assurances					

PRODUITS DE PLACEMENT

Produits de gestion collective					
--------------------------------	--	--	--	--	--

¹ Nombre de collaborateurs : chiffres au 31.01.2022 tenant compte de la nouvelle division créée au 01.01.2022.

² Dès le 01.01.2022 / Jusqu'au 31.12.2021 : Constantino Cancela

Division Juridique et conformité

Philippe Marti³

45 collaborateurs à Genève

- Assurer un dispositif de veille, en vue du respect des prescriptions légales et réglementaires applicables au groupe; en particulier dans le domaine du blanchiment d'argent, dans le but de garantir l'activité irréprochable du groupe dans les juridictions concernées.
- Réduire l'exposition du groupe au risque juridique, par la prévention et la collaboration avec les meilleures études externes.
- Valoriser au mieux les positions à risque et minimiser les pertes potentielles découlant des créances compromises par une conduite rigoureuse du contentieux.

Division Opérations

Jean-Marc Joris

157 collaborateurs à Genève

- Mettre à disposition du groupe BCGE une plateforme opérationnelle de production des prestations, apte à servir les stratégies métiers et l'intégralité des exigences réglementaires, dans un cadre hautement productif.
- Réduire les coûts informatiques et logistiques, par une stratégie de négociation continue.
- Définir et exploiter une stratégie technologique et un plan d'organisation qui permettent à la banque d'anticiper et de s'adapter aux évolutions rapides et importantes du secteur dans ses marchés.
- Définir et exploiter un dispositif holistique de sécurité physique et informatique.

FILIALES



Sébastien Collado⁴

71 collaborateurs à Lyon, Annecy et Paris

- Financements immobiliers, commerciaux et de logement: promotion, marchands de biens, immobilier patrimonial long terme.
- Corporate banking: financement à moyen et long terme des entreprises et des opérations de transmission.
- Gestion privée: accompagner les dirigeants d'entreprise dans la gestion de leur patrimoine privé et professionnel, en apportant l'expertise du groupe en gestion d'actifs et ingénierie patrimoniale.



Frédéric Tixier

4 collaborateurs⁵ à Genève et Zurich

- Private equity.
- Financement des fonds propres.
- Management buyout.
- Prises de participations minoritaires.



Arthur Magis

5 collaborateurs à Lausanne, Genève et Zurich

- Conseil à la vente d'entreprise.
- Conseil à l'acquisition d'entreprises.
- Evaluation financière et mise en valeur d'entreprises.
- Conseil financier stratégique.



Bernhard Urech⁶

6 collaborateurs à Zurich

- Gestion institutionnelle.
- Centre de compétence de gestion obligataire du groupe.

DIGITAL



Markus Guniat

- Avantage service est la principale application d'acquisition en ligne (exclusivement sur le territoire suisse).
- Ouvertures des comptes et financements en ligne pour la clientèle privée.

³ Dès le 01.01.2022

⁴ Dès le 01.04.2022 / Jusqu'au 31.03.2022: Eric Wesse

⁵ L'activité opérationnelle de Capital Transmission est assumée par les collaborateurs de la division Entreprises.

⁶ Dès le 01.11.2021 / Jusqu'au 31.10.2021: Hans Tarnutzer

Conseil et expertise de pointe

Des solutions bancaires et financières sur-mesure

18

Particuliers

Services bancaires quotidiens

GE CH

Comptes courants
Comptes privés
Cartes bancaires
Cartes de crédit
Coffres
Devises

Services bancaires en ligne

GE CH

Netbanking
Application *Mobile Netbanking*
Application BCGE Twint
Principaux *digital wallet*
Coffre-fort électronique (*e-Safe*)

Epargne

GE CH

Court, moyen et long terme
(Avantage service)
Comptes d'épargne
Obligations de caisse

Prévoyance

GE CH F

Conseil en prévoyance
Comptes de 2^e et 3^e pilier
Contrats d'assurance-vie
Plan d'épargne en fonds
Rentes viagères

Placements

GE CH F INT

Dépôts titres
Trading online
Fonds de placement et structurés
Fonds immobiliers
Certificats *trackers* AMC
Plans d'épargne en fonds
Métaux précieux

Private banking

GE CH F INT

Mandats de gestion discrétionnaire
Mandats de conseil en placement
Crédits lombard
Dépôts à terme et fiduciaires
Planification patrimoniale
Mandats de *private equity*

Financement du logement

GE CH F

Résidences principales
Résidences secondaires
Crédits de construction ou de rénovation

Financement d'appui

GE CH

Leasings véhicules
Crédits projet Personnel
Crédits projet Rénovation durable

Entreprises

Financement de l'entreprise, de la gestion de la trésorerie et des exportations

GE CH F

PME et grandes entreprises
Professions libérales et indépendants
Etat et entités satellites
Communes et fondations
Immobilières communales
Institutions paraétatiques et églises
Fondations immobilières de droit public
Collectivités publiques en Suisse
Organisations d'intérêt public

Financement de l'immobilier et de la construction

GE CH F

Investisseurs immobiliers
Promotion immobilière
Tertiaire immobilier et régies
Entreprises de la construction

Financement du négoce international de matières premières

GE CH INT

Financements transactionnels
Financements structurés
Forfaiting

Services et marchés financiers pour banques et assurances

GE CH INT

Devises
Plateforme *forex* en ligne
Trading online
Titres, fonds de placement
Métaux
Marché des capitaux
Trésorerie
Billets

Multinationales et Institutions internationales

GE CH INT

Conseils aux entreprises

GE CH F

Conseil financier stratégique
Conseil en fusions et acquisitions (*M&A*)
(Dimension)

Financements en fonds propres

GE CH F INT

Participation minoritaire au capital,
Financement *mezzanine*,
Management buyout,
transmission d'entreprise,
augmentation du capital
(Capital Transmission)

Institutionnels

Financement et gestion de la trésorerie

GE CH

Caisses de pension privées et publiques
Fondations privées et publiques
Family offices
Institutionnels étatiques

Services aux gérants de fortune indépendants

GE CH

Plateforme *eGFI*

Asset management

GE CH F INT

Mandats sur-mesure
Gestion active d'actions suisses et étrangères
Gestion quantitative
Gestion équilibrée
Gestion obligataire
Gestion ESG
Mandats de *private equity*

Conseils aux investisseurs

GE CH F INT

Ingénierie financière
Conseil pour la gestion des taux
Conseil pour la gestion des changes
Conseil en placement

Services et marchés financiers

GE CH F INT

Bourses
Devises
Plateforme *forex* en ligne
Métaux
Emissions
Marché des capitaux
Trésorerie

GE CH F
Genève Marché suisse Marché français – par BCGE (France)
INT

Marchés internationaux – Toutes les opérations sont conclues et enregistrées en Suisse. La BCGE agit à Dubaï et à Hong Kong à travers ses bureaux de représentation agréés par les autorités respectives. Ces bureaux se limitent à promouvoir les activités de la banque et n'effectuent pas d'opérations.

Une banque *leader* en Suisse

Une réponse adaptée à chaque segment de marché

La stratégie d'entreprise de la BCGE vise un succès durable et inscrit dans le long terme. Elle intervient sur le marché auprès des particuliers (personnes physiques) et des entreprises ou institutions (personnes morales).

Une politique financière visant la pérennité

Pour répondre d'une manière compétitive aux exigences d'une clientèle très diverse, la banque développe des métiers spécifiques, organisés en portefeuilles d'activités stratégiques. Le modèle d'affaires de la BCGE s'inscrit dans celui d'une banque universelle. Quelques principes de conduite transversaux dominant le dispositif d'ensemble.

L'objectif financier majeur est l'accroissement régulier de la valeur de la banque. Cette valeur est fondée sur la somme attendue des *cash-flows* libres. L'amélioration du *cash-flow* total découle, pour l'essentiel, d'une croissance organique et qualitative des affaires (*incremental growth business model*).

Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent en priorité l'accroissement à long terme de la valeur actionnariale de la banque (reflétée par la capitalisation boursière) – si nécessaire au détriment de la profitabilité à court terme – et tendent à ne pas sous-investir ou à trop élever le profil de risque, ou encore à n'affaiblir en aucune façon la conduite déontologique de la banque.

Une réponse adaptée à chaque segment de marché

La BCGE calibre ses métiers, sa politique commerciale et ses ressources sur la base d'une étude approfondie des marchés et d'une évaluation de leur accessibilité et de leur potentialité. Elle ambitionne une position de n° 1 à Genève-même et accompagne le rayonnement de l'économie genevoise en Suisse, en France et à l'international.

5 de ses 14 métiers sont centrés sur les particuliers : services bancaires quotidiens, conseil patrimonial de base, épargne et prévoyance, *private banking* et financement privé. Ceux-ci représentent 1/3 des revenus totaux de la banque.

Parmi les 8 métiers dévolus aux entreprises et institutionnels, 4 ressortent du crédit : financement de l'entreprise, de l'immobilier professionnel, des collectivités publiques et du *trade finance*. Les autres métiers sont le conseil financier stratégique, les marchés financiers, le service aux investisseurs institutionnels et celui aux banques et assurances.

Le 14^e métier crée et gère des fonds de placement proposés à la clientèle de la banque ou diffusés au travers de plateformes d'investissement. 2/3 du chiffre d'affaires du groupe sont réalisés avec des entreprises et institutions publiques privées.

La banque gère le portefeuille de domaines d'activités en visant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun et en cultivant les synergies opérationnelles entre eux. La banque construit des positions compétitives et recherche le *leadership* dans chacun de ses métiers. Elle capitalise sur sa réputation de banque sûre, transparente et innovante.

La BCGE maximise l'usage de ses fonds propres disponibles, tout en protégeant sa pérennité par une marge de sécurité définie dans le cadre réglementaire et financier. Ayant atteint un niveau optimal d'emploi du capital, la priorité actuelle de la croissance est portée sur les domaines d'activités moins consommatrices de fonds propres.

Priorités stratégiques 2022

- Partenaire central de l'économie régionale et des PME.
- *Leader* du financement du logement privé et social à Genève.
- Conseiller reconnu et performant en *private banking suisse* et international.
- Expert en *asset management* et en fonds de placement.
- Vecteur du rayonnement de l'économie et du commerce genevois en Suisse et dans le monde.
- Acteur innovant en digitalisation bancaire.
- Accompagnant de la clientèle, entreprise et privée, dans le cadre de la transition énergétique.

Management des risques

Evolution de la gouvernance et densification du contrôle des risques¹

20

En 2021, la banque a perfectionné son dispositif de *management* des risques¹ pour coordonner, au plus haut niveau, la maîtrise des risques entre les unités de front, l'unité d'affaires Risque, le département ALM (*Asset and liability management*), et les fonctions Juridique et Conformité (instituées au rang de division au 01.01.2022)².

Toutes ces unités opèrent un suivi des positions de risques, les contrôlent et les modélisent pour que la banque puisse conserver le bon équilibre entre risques et revenus. Leur rôle est également de suivre et de reporter, au plus haut niveau, l'information sur le respect du cadre réglementaire et des limites fixées par le champ normatif supérieur ou les instances compétentes internes.

Les comités Risques et Asset and liability management

Le comité des Risques (CRISK) analyse chaque mois l'état des principaux risques (crédits, pays, taux d'intérêt, marchés, liquidités, investissements pour compte propre, opérationnels, non-conformité et juridique, réputation, stratégiques) et des facteurs de risques environnementaux et sociétaux. Le CRISK recense les informations des autres comités. Cet inventaire est fait sous la forme de rapports et d'examens des positions. Pour la filiale Banque Cantonale de Genève (France), un comité des risques spécifiques examine mensuellement la situation.

Le comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité *Asset and liability management* (CALM), se tient également sur une base mensuelle. Il contrôle l'état d'exposition aux risques de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres, analyse les marges de taux de cession interne (TCI), suit les ratios de liquidités réglementaires, ainsi que les risques sur les investissements pour compte propre.

Etablir une planification roulante des fonds propres pour les prochaines années demande une excellente coordination entre les entités de front, des risques et ALM. Le choix de la banque d'allouer des enveloppes de fonds propres par domaine d'activité stratégique constitue une base solide pour que les objectifs puissent être atteints, tout en respectant le niveau de couverture.

16.49%

Couverture des fonds propres du groupe au 31.12.2021

Pour l'ensemble des activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, des limites de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité. Le rendement des opérations en termes de revenus d'intérêts et commissions est mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus.

La BCGE est classée dans la catégorie 3 selon la circulaire de la Finma 2011/2 et le seuil minimal de son ratio de couverture en fonds propres est de 12% (*note: le volant anticyclique conduira à un seuil minimal de 12.7%, suite au rétablissement de celui-ci à 2.5% à fin septembre 2022*).

La planification des affaires tient compte de ces contraintes dans la projection de la croissance, afin de garantir ce niveau de couverture des fonds propres. Le seuil minimal est largement couvert, les exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur le site de la banque (bcge.ch > A propos de la BCGE > Publications > Rapports financiers).

Risque de crédit

La crise du coronavirus, débutée en Suisse au premier trimestre 2020, a eu un lourd impact sur toute l'économie mondiale, les entreprises et les particuliers. Son retentissement s'est fait sentir à plusieurs niveaux dans les activités de la banque: au niveau opérationnel et logistique en premier lieu, au niveau des différents financements mis en place au sein de notre banque (en particulier chez les entreprises et les crédits COVID-19 que la BCGE a octroyés), mais aussi au niveau des marchés et de la gestion ALM (*Asset and liability management*). L'expérience acquise en 2020 a permis de gérer les différentes vagues du COVID-19 en 2021, avec une approche davantage axée sur le temps long qu'une approche de crise.

¹ Voir également en pages 91-94, Présentation synoptique – consolidé, Point 3. *Management* des risques.

² Voir en pages 10-11 (Structure opérationnelle) et 16-17 (Modèle d'affaires).

La banque a distribué pour un montant d'environ CHF 200 millions de crédits COVID-19 entre mars et août 2020, afin de faire face à cette crise sans précédent. Notons qu'à fin 2021, la banque a enregistré le remboursement par anticipation d'environ 15% des montants de crédits COVID accordés.

La possible surchauffe du marché immobilier et l'inquiétude exprimée par le régulateur au sujet de cette problématique demeurent malgré la crise. La banque continue de maintenir sa politique de prudence dans l'octroi de crédits, tout en développant des solutions d'anticipation et de suivi spécifiques au risque immobilier.

Malgré la sévérité de la situation sanitaire, les correctifs individuels de valeur sont restés très bas en 2021.

Risque pays

Les risques sur les pays sont bien diversifiés. Mis à part la France, où la banque a une activité significative à travers sa filiale française Banque Cantonale de Genève (France) SA, les limites sur les pays concernent notamment l'activité de financement des négociants internationaux et les banques clientes. L'année 2021 a été marquée par les tensions sur l'Ukraine, les sanctions américaines et européennes à l'égard de la Russie, ainsi que par la crise politique et économique en Turquie.

Risque de marché

L'année 2021 a été une excellente année boursière, avec une légère remontée des taux et une matérialisation de l'inflation, considérée à ce stade comme temporaire par la BNS. Des remontées possibles des taux sont à anticiper en 2022. Celles-ci devraient être calibrées par les banques centrales afin de préserver la croissance économique et ainsi limiter la volatilité sur les marchés.

Les risques de marché en négoce sont limités étant donné l'activité volontairement ciblée du *trading* pour le compte de la banque. La principale position de ce portefeuille est composée d'actions de la BCGE à fin 2021, pour laquelle la banque est *market-maker* (accompagnement de la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens.

Risque d'investissement pour compte propre

Le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, au 31.12.2021, à CHF 1.88 milliard. C'est une protection contre les risques de liquidité; il permet aussi de contribuer aux résultats par son rendement et permet à la banque de diversifier ses engagements. 78.3% du portefeuille d'immobilisations financières est noté AAA, les autres titres oscillants entre AA+ à A-.

Les engagements de la BCGE dans le portefeuille *Private Equity Nostro* s'élevaient à CHF 244 millions à fin décembre 2021. Les méthodes rigoureuses de sélection des fonds, ainsi que la stratégie d'investissement diversifiée, tant au niveau de la géographie, de la monnaie et du secteur d'activité, permettent de limiter les risques et d'assurer un rendement à long terme.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont systématiquement identifiés, surveillés et déclarés. Des cartographies de risques et les contrôles y afférents sont mis en place et revus régulièrement afin d'obtenir une vision d'ensemble des risques opérationnels la plus complète possible.

Les risques juridiques et compliance

En 2021, la banque a mis en place un nouvel outil d'automatisation du suivi et du *reporting* des risques de conformité. Cet effort se poursuivra durant l'année 2022, permettant, à terme, une surveillance toujours plus affinée des risques liés aux transactions et de conformité.

Cotation boursière

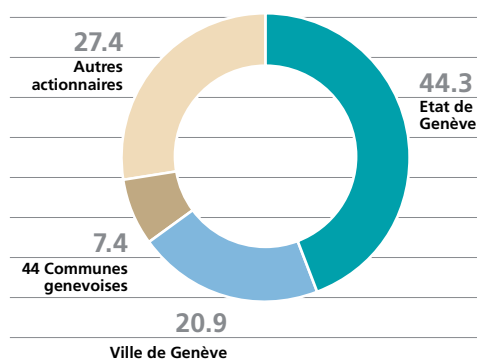
Le cours de l'action BCGE s'ajuste progressivement à la valeur intrinsèque

22

Le rendement du titre BCGE sur l'année 2021 a été de CHF 4.50, soit 9% du nominal (proposition soumise à l'assemblée générale du 03.05.2022). Le dividende de 2022 est ainsi en hausse de 20% par rapport à l'exercice précédent.

- L'action a connu une année 2021 de stabilité, avec une légère hausse du cours, portant la capitalisation boursière à CHF 1.156 milliard pour une valeur des fonds propres qui se situe à CHF 1.827 milliard.
- Les fondamentaux de la banque sont excellents et devraient, *in fine*, être reconnus par les marchés.
- Le potentiel de progression de l'action BCGE est important, puisqu'au 31.12.2021, pour un cours de CHF 160.5, la valeur intrinsèque du titre se situe à CHF 257.6.

Répartition du capital et des droits de vote en %



	2021	2020	2019	2018	2017
Données par action (en CHF)					
Fonds propres	254	238	232	218	204
Résultat opérationnel	24	16	23	22	18
Résultat net	17	15	13	13	11
Dividende par action à CHF 50	4.5*	3.75	3.75	3.4	2.9

Données boursières (maison-mère)

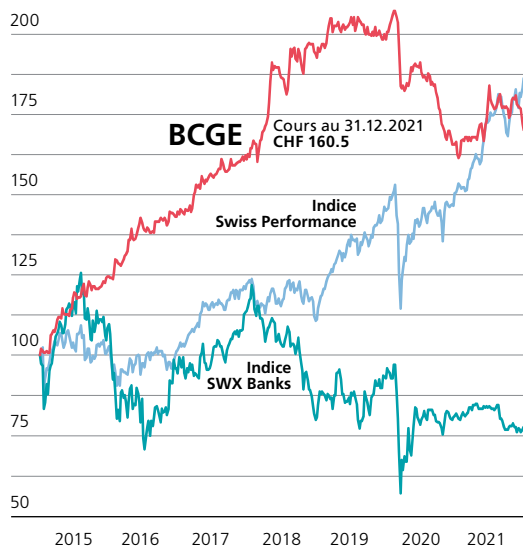
Cours extrêmes des actions (en CHF)					
• plus haut	175	204	206	198	166
• plus bas	153	155	192	162	148
• clôture	161	159	195	192	164
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'156	1'145	1'400	1'382	1'180
Nombre d'actions en milliers (information historique)	7'200	7'200	7'200	7'200	7'200

* Proposition soumise à l'assemblée générale du 03.05.2022.

Evolution comparative du cours de l'action

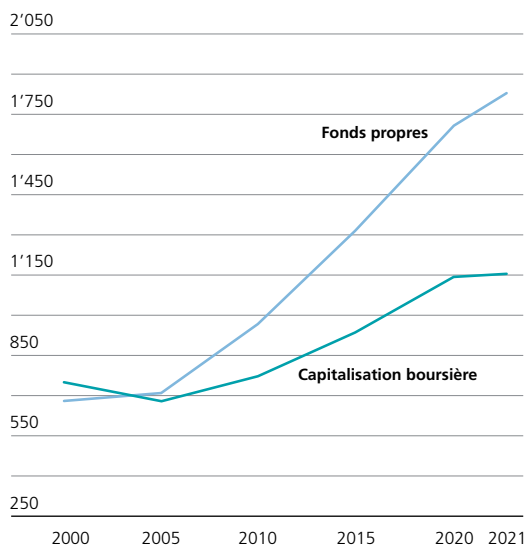
de 2015 à 2021

Cours rebasés à 100 au 31.01.2015



Evolution des fonds propres et de la capitalisation boursière de 2000 à 2021

en CHF mios



Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	35 049 471
Numéro ISIN	CH0350494719

Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

Nombre d'actions

Actions nominatives de CHF 50 nominal	7'200'000
---------------------------------------	-----------

Rating

Standard & Poor's (S&P) AA-/A-1+/Stable¹

¹ Le 04.11.2021, l'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a relevé le *rating* de la Banque Cantonale de Genève à AA-/A-1+/Stable. Les deux notations (*rating*) ont été relevées, à savoir la notation AA-, qui qualifie les engagements à long terme, ainsi que la note A-1+, qui se réfère à ceux pris à court terme. La mention "Stable" indique les perspectives d'évolution de l'établissement.

"Cette notation, provenant d'une institution indépendante, atteste des résultats en progression présentés par la banque ces dernières années, de la résilience de son modèle d'affaires lors de la crise sanitaire, ainsi que des perspectives réjouissantes de développement."
Blaise Goetschin, CEO, BCGE.

2016

Les résidents de 16 pays,
en plus de la Suisse,
peuvent accéder à
BCGE 1816.

2011  **BCGE 1816**[™]

La plateforme de *trading online*
BCGE 1816 est mise à disposition
de la clientèle résidant en Suisse.

2014

Près de 5'000 clients font
confiance à BCGE 1816 pour leurs
opérations sur titres.

Plus de
11'000
clients

Plus de
CHF 800 millions
investis



2017

BCGE 1816 devient 1816, nouveau logo, nouveau sujet publicitaire. Les fonds de placement deviennent accessibles à la clientèle résidant en Suisse.

Investir en ligne avec une banque sûre

2020

Le cap des 10'000 investisseurs est franchi.



2021

Les résidents de 45 pays, en plus de la Suisse, peuvent accéder à 1816.

Une culture d'entreprise solide

Respect au cœur de la relation avec les clients, mission d'intérêt public motivante, entreprise responsable

Service de proximité

2021 a été complexe pour l'ensemble des équipes, qui ont su maintenir le cap, même aux pires périodes de la crise sanitaire. Les résultats sont excellents et tous les métiers de la banque y ont participé. Malgré la limitation des rencontres avec les clients, les quarantaines COVID et le télétravail obligatoire, **le service au grand public** fourni par le réseau d'agences de la BCGE, notamment l'aide apportée aux entreprises (crédits COVID), a été **pleinement assuré par ses collaborateurs**.

Dans ces conditions opérationnelles précaires, les performances commerciales sont à considérer comme exceptionnelles !

Conseil objectif et utile

Parallèlement, l'entrée en force de la **Loi sur les services financiers (LSFin)**, édictant les règles relatives aux prestataires de services financiers visant à protéger les investisseurs, s'est avérée **pleinement compatible avec la philosophie de conseil de la BCGE**. En effet, fournir des informations transparentes à la clientèle et respecter un processus de classification systématique de la documentation font partie des standards historiques de la banque. Les **formations LSFin, délivrées à plus de 150 conseillers en 2021**, encadrent la déontologie du conseil existant à la BCGE depuis de nombreuses années. De même, l'intérêt du client bien compris a toujours été prééminent face à toute politique incitative à la vente de services ou de produits.

Compétence des équipes

De plus, afin de continuer à **répondre aux évolutions légales et réglementaires, mais aussi de renforcer les compétences des équipes, des formations thématiques** sont organisées au sein de la banque. En 2021, plus de 80% des collaborateurs de la maison-mère ont suivi une formation d'une durée moyenne de 6 jours, autour de sujets tels que : régimes de sanctions, évolution des réglementations, sécurité et prévention, protection des données, cybercriminalité, LSFin, certification SAQ (préconisée par la Finma pour tous les métiers en contact direct avec la clientèle, sorte de "permis de conduire du collaborateur du front" garantissant un niveau élevé et reconnu de compétence bancaire). La Philosophie d'investissement de la BCGE constitue également une partie majeure des formations *in house*.

Employabilité des collaborateurs

Le programme de formation de la banque a également pour vertu d'élever le niveau d'employabilité de ses collaborateurs, la plupart des **formations de la BCGE menant à des certifications**. En effet, depuis 2016, la BCGE s'appuie sur un partenariat avec les banques cantonales latines (BCL) pour son programme de certification des conseillers et de formation continue de re-certification ayant pour objectif le maintien du niveau de connaissances techniques. Elle collabore étroitement avec l'Institut Supérieur de Formation Bancaire (ISFB), Visioncompliance, Fintelligence, Mendo. **En 2021, plus de 133 nouvelles certifications métiers de front ont été obtenues par les conseillers à la clientèle de la banque.**

Esprit d'innovation

La banque organise également le Championnat de management, séminaire annuel sur 3 jours, à **l'attention de ses cadres dirigeants, pour solidifier l'esprit d'entreprise et d'innovation**. En 2021, cet événement central dans l'activité de conduite de la banque s'est déroulé à Zurich, autour de thématiques d'actualité telles que les enjeux d'une politique environnementale et de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise, les défis d'un monde financier soumis à l'accélération de la digitalisation, ou encore les banques centrales et leur vision du développement durable.

Evolution de carrière

Par ailleurs, **la BCGE emploie 32 jeunes en formation**, dont 26 suivent des cours externes visant l'obtention d'un CFC, d'un diplôme ou d'un brevet fédéral : apprentis, stagiaires, porteurs de maturité ou étudiants à la HEG ou l'AKAD banque et finance. Elle offre, **chaque été, entre 30 et 40 stages de deux mois à des étudiants genevois et engage régulièrement des stagiaires universitaires** (9 en 2021) dans des domaines comme le financement, la conformité, l'organisation ou la fiscalité.

Enfin, **la banque gère de manière systématique sa relève** pour préparer les successions de collaborateurs en âge de retraite, assurer la continuité dans les fonctions à haut niveau de spécialisation ou accompagner l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs de tous les âges. Passer d'un métier à un autre, gagner en expérience en rejoignant l'une des filiales de la banque ou devenir chef d'agence quelques années après la fin de son apprentissage sont monnaie courante à la BCGE.

De même, une flexibilisation optionnelle de l'âge de la retraite est rendue possible par le règlement de la caisse de pension. Une bonne capacité d'adaptation au changement est attendue des collaborateurs, mais de belles opportunités d'évolution sont accessibles à ceux qui en montrent l'ambition.

Modèles de rémunération spécifiques

A fin 2021, 886 collaborateurs travaillaient pour le groupe BCGE, soit 834 en équivalent plein temps. Les effectifs ont augmenté de 1.5% par rapport à 2020. Les charges du personnel sont en hausse de 7.67% (CHF 159.1 millions contre CHF 147.8 millions en 2020) du fait de l'engagement de collaborateurs au bénéfice de hautes compétences, de l'ajustement des masses salariales et des parts variables découlant de performances commerciales élevées.

Près de 300 collaborateurs du front bénéficient d'un **modèle de rémunération variable à dominante quantitative**. Des modèles spécifiques ont été développés en fonction des métiers (*private banking, global trade finance, réseau d'agences, investisseurs institutionnels, crédits...*) et en cohérence avec les objectifs stratégiques de la BCGE. Ils incorporent des critères pénalisants si les devoirs administratifs et de contrôle n'étaient pas entièrement exécutés, en particulier dans les domaines de la conformité et de la lutte antiblanchiment. Ils sont alignés avec les intérêts du client et de la banque – en particulier de la gestion des risques – et valorisent une gestion administrative disciplinée. Ils réduisent d'autant la part d'arbitraire dans les décisions de rémunération.

Conditions avantageuses pour les collaborateurs

Les collaborateurs bénéficient également d'**avantages financiers indirects substantiels**, comme des plans d'intéressement en actions BCGE, ainsi que de conditions préférentielles sur les prestations bancaires. Ils sont affiliés à la caisse de pension de la BCGE parmi les meilleures de la place financière suisse, avec une couverture risque généreuse.

Structure d'accompagnement des collaborateurs

La **Commission du personnel**, composée de 5 à 7 membres élus et représentatifs de divers domaines de la banque, est l'**interlocutrice privilégiée de la direction générale et des ressources humaines** pour exprimer les préoccupations des collaborateurs et contribuer à un échange direct et transparent. Les **collaborateurs peuvent aussi se faire accompagner**, en toute confidentialité, en cas de difficultés professionnelles ou privées, via deux

instances externes indépendantes : le **Service social Inter-Entreprises** (<https://ssie-ge.ch/>), qui favorise un climat de travail sain et constructif et une **médiateur professionnelle de confiance**, qui intervient ponctuellement en cas de difficultés personnelles ou de conflit.

Dans les faits...

Employeur équitable

Sur la base des données du 30.09.2021, la banque a fait vérifier, par la société de conseil RH Comp-On, selon la norme de certification Fair-On-Pay de SGS, le respect de l'égalité salariale entre ses collaborateurs et ses collaboratrices. L'analyse Logib conforme à toutes les directives fédérales montre que l'écart de rémunération entre les deux se situe en dessous du seuil de tolérance de 5%. SGS a ainsi délivré le **certificat "Fair-ON-Pay+" à la BCGE, qui distingue l'entreprise en tant qu'employeur équitable et souligne son engagement durable en faveur de l'égalité salariale.**



Employeur responsable

En 2021, la BCGE a reçu à nouveau, le Label "1+ pour tous Employeur responsable", destiné aux entreprises qui engagent, à compétences égales, en contrat à durée indéterminée (CDI), des résidents genevois inscrits à l'Office cantonal de l'emploi. Remis pour une période de deux ans par le Département de l'économie et de l'emploi (DEE), le **Label "1+ pour tous" valorise l'engagement local en faveur de l'emploi et de l'intégration par le travail.**



Entreprise formatrice

- La BCGE fait partie des entreprises qui ont reçu la vignette "Nous formons des pros – Entreprise formatrice". **Cette vignette**, diffusée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), en collaboration avec les cantons, **indique aux clients et aux partenaires commerciaux d'une entreprise, que celle-ci forme des apprentis**. Elle représente un symbole fort en faveur de la formation professionnelle, saluant les entreprises formatrices pour leur engagement.
- La BCGE a reçu le label "**Entreprise formatrice favorable au sport de performance**" pour l'année d'apprentissage 2021/2022, **décerné par Swiss Olympic**. Elle est fière de faire partie de ce programme visant à aider les jeunes sportifs d'élite à acquérir leur première expérience professionnelle rémunérée, tout en leur laissant la possibilité d'aménager leur temps de travail pour leurs entraînements et les compétitions.



Approved
2021/2022
Entreprise formatrice favorable
au sport de performance

Engagement et performance

La BCGE soutient des sportifs de haut niveau, ambassadeurs de l'institution

28

Mickaël Matthey

Lutteur, sportif ambassadeur de la BCGE depuis 2018. 41 couronnes en Suisse.

Athlète romand d'envergure, Mickaël Matthey a gagné 43 couronnes toutes compétitions confondues, dont 2 en Californie.

En 2021, il empoche 3 couronnes supplémentaires et décroche sa 7^e couronne romande.

Mickaël se prépare pour la fête fédérale à Pratteln, qui aura lieu en août 2022 dans une arène d'environ 57'000 spectateurs.



Eline Rol

Rameuse, sportive ambassadrice de la BCGE depuis 2019. Championne du monde.

Eline Rol est membre de l'équipe suisse d'aviron élite et membre du Team Genève des athlètes du canton.

Dès 2017, en junior, elle gagne sa première médaille aux championnats du monde. En 2018 et en 2019, elle obtient le titre de championne d'Europe en skiff, puis celui de championne du monde en double poids légère.

Depuis 2019, elle s'entraîne pour se qualifier aux Jeux Olympiques. Elle a déjà participé à plusieurs finales de coupe du monde.



Maxime Chabloz

Kite surfeur, freerider, sportif ambassadeur de la BCGE depuis 2019. Champion du monde junior.

Après des débuts à ski remarquables, Maxime Chabloz bifurque vers le kite surf.

Il a été élu *Junior Sailor of the Year* 2017 & 2018 par Swiss Sailing.

En 2020, il remporte, au Brésil, lors du GKA Kite World Tour, la seule étape de coupe du monde freestyle en kite surf inscrite au calendrier.

En 2021, il obtient l'excellente 2^e place à cette même compétition et se place en 3^e position lors de la finale du *Wingfoil World Tour Tarifa*.



Sebastianna Scilipoti

Joueuse de tennis, sportive ambassadrice de la BCGE depuis 2021. Meilleur classement junior ITF: 16.

Sebastianna Scilipoti débute le tennis à 5 ans. Elle est sélectionnée à 12 ans, dans le cadre de Swiss Tennis. Elle rejoint le Centre National Swiss Tennis à Biemme durant 3 ans et s'entraîne au Geneva Country Club.

A 15 ans, elle intègre la Bruguera Tennis Academy à Barcelone, où Luis Bruguera, aujourd'hui son entraîneur, vise pour elle le sommet de l'élite du tennis féminin.

En 2021, elle est demi-finaliste US Open juniors.



La Banque Cantonale de Genève est fière d'être représentée par des athlètes d'élite suisses prônant les mêmes valeurs d'engagement et de performance que la banque. Ces partenariats s'inscrivent dans la durée et sont construits autour de principes forts, communs au sport et à la finance, faisant appel au respect de règles strictes, au partage de convictions et à l'application de choix méthodiques distinctifs. Dans le cadre du partenariat, les 4 sportifs sont amenés à participer à des événements exclusifs BCGE à l'attention des jeunes, afin d'échanger sur leur parcours sportif et sur le travail accompli pour arriver à se hisser parmi les champions. Ils prêtent également leur image pour illustrer divers supports de marketing et de communication de la banque.

Politique de
Responsabilité Ethique
et Environnementale

**Une banque cantonale
est par nature fondée
sur un projet de service
à une communauté**

Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale

Sommaire

1. Préambule	31
2. Contexte	31
3. Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE)	32
4. Parties prenantes – Objectifs et évaluation 2021	32
5. Valeurs et convictions – Partenariats et soutiens locaux	42
6. Impact économique monétaire genevois	43
7. Gestion de l'impact environnemental	44
8. Financements et investissements responsables	46

1. Préambule

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (BCGE) du 24 juin 1993, "la BCGE a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région [...] Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'éthique bancaire".

La cotation en bourse de la BCGE atteste de la volonté de son actionnaire public de la soumettre pleinement à l'environnement concurrentiel, sans protection ou facilité particulière.

Autre paramètre déterminant: le champ normatif du domaine bancaire suisse toujours plus dense, fixant de nombreuses limites, la surveillance intense exercée par la Finma¹ principalement, mais aussi par la BNS¹, ainsi que les exigences en matière de conformité à l'échelon fédéral et cantonal (MROS, MPC, SECO, COMCO, OCIRT¹).

2. Contexte

La BCGE est une banque "ordinaire", soumise aux lois du marché, dont il est attendu qu'elle soit compétitive et profitable. Son objectif principal est d'assurer sa réussite économique, en lien avec sa mission de service à la communauté.

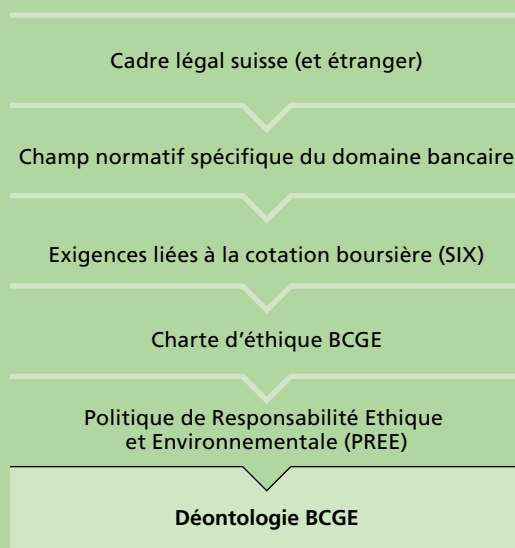
De plus, en qualité d'acteur financier, elle doit être en conformité avec les réglementations existantes, s'assurer d'une gestion efficace des risques et d'un comportement éthique au sein de tous ses métiers et maintenir un *reporting* régulier, précis et transparent.

La banque doit donc concilier ces deux finalités, avec la nécessité, condition de survie, de s'adapter à la demande très dynamique du marché bancaire et, ceci, face à plus d'une centaine de concurrents sur la place financière de Genève.

C'est pleinement conscients de ce défi, que le Gouvernement (Conseil d'Etat et Grand Conseil) et la banque ont élaboré, en complément à la loi, une charte d'éthique² adaptée tant aux réalités du marché bancaire, qu'aux exigences de caractère moral que suscitent les concepts de "développement durable" et de "responsabilité sociale des entreprises (RSE)".

Depuis plusieurs années, la banque a ainsi suivi une ligne de conduite inspirée par sa charte d'éthique et par ses responsabilités sociétales, autant par respect de ses propres valeurs que par intérêt stratégique et commercial. Son exposition au regard de tous au sein d'une communauté économique régionale en tant que société bancaire de droit public, cotée à la bourse et notée par une grande agence de *rating*, lui impose d'ores et déjà une contrainte de sans faute en matière de réputation.

La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) de la BCGE vient compléter cette ligne de conduite, ainsi que le champ normatif, par l'intégration volontaire de préoccupations sociétales, environnementales et éthiques. **Elle spécifie le cadre dans lequel la BCGE entend mener ses activités et conduire ses relations avec ses parties prenantes.**



¹ FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
 BNS Banque nationale suisse
 MRO Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent
 MPC Ministère public de la Confédération
 SECO Secrétariat d'Etat à l'économie
 COMCO Commission de la concurrence
 OCIRT Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

² La Charte d'éthique de la BCGE a été adoptée par l'assemblée générale des actionnaires de la BCGE et par le Grand Conseil genevois en 2003.

3. Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE)

La PREE formalise la démarche de développement durable de la banque et décrit comment la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) s'intègre dans les activités de la BCGE.

Elle se base en partie sur les textes fondamentaux de la banque: la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe) et la Charte d'éthique de la Banque Cantonale de Genève, ainsi que sur la documentation disponible au niveau suisse, incluant ce qui suit:

- Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise, economiesuisse, février 2016.
- Position et plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement, janvier 2020.
- Le développement durable dans le secteur financier en Suisse, Rapport du Conseil fédéral, juin 2020.
- Finance durable: la Suisse, pionnière, se positionne en pôle international de premier plan, publication de l'ASB, juin 2020.
- Guide pour l'intégration des facteurs ESG¹ dans le processus de conseil auprès des clients privés de l'ASB, juin 2020.
- Comment la Suisse peut-elle rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques, Rapport du Conseil fédéral, novembre 2021.

La PREE de la BCGE constitue un cadre supplémentaire allant au-delà des exigences réglementaires fixées par les lois et les autorités de surveillance.

Elle permet à la banque d'ancrer son activité de manière harmonieuse avec chacune de ses parties prenantes, sans prétérir la marche de ses affaires.

Afin d'assurer une gouvernance active et le pilotage de la PREE, la BCGE a défini une organisation intégrant les organes de direction au plus haut niveau:

- Le conseil d'administration adopte la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale et informe les actionnaires sur son application au travers du rapport annuel.
- La direction générale fixe les objectifs opérationnels de cette politique au niveau de la banque, contrôle qu'ils sont atteints et établit un rapport annuel au conseil d'administration.
- Le comité PREE examine la mise en œuvre de ladite politique, formule des orientations et propose des mesures d'améliorations dans les différents métiers de la banque. Le comité, composé de représentants des différentes divisions et des domaines d'activités-clés reporte directement au président de la direction générale (CEO).

4. Parties prenantes – Objectifs et évaluation 2021

Les objectifs de la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) vis-à-vis de la communauté en général et de ses parties prenantes en particulier, contribuent à la pérennité de la BCGE.

Aux pages suivantes, sont mentionnés les objectifs et leur évaluation pour 2021 par partie prenante:

- **les actionnaires:** page 33,
- **les clients:** pages 34-35,
- **les collaborateurs:** pages 36-37,
- **la communauté:** pages 38-39,

selon la notation suivante:

- ★★★ Objectifs pleinement atteints
- ★★ Quelques améliorations et projets en cours de réalisation
- ★ Domaine d'amélioration prioritaire

¹ ESG: Environnement, Social/Sociétal, Gouvernance.

Les actionnaires

Les actionnaires sont essentiels, puisqu'ils fournissent la base de fonds propres et de capital-risque nécessaire à toute activité bancaire. Il convient de les motiver par des résultats élevés et une politique de distribution bien équilibrée. Le succès économique permet de créer de la valeur pour les actionnaires publics et privés sous forme de dividendes, d'impôts et de plus-values patrimoniales. On notera que l'actionnariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des communes genevoises, ainsi qu'un cercle croissant d'actionnaires privés, composé notamment de clients, de collaborateurs et d'institutionnels.

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Conduire une gouvernance d'entreprise conforme aux attentes les plus élevées des parties prenantes</p>	<p>Assurer la conformité à la législation, aux réglementations et aux standards de bonnes pratiques reconnus.</p> <p>Assurer une information complète et transparente à l'égard des actionnaires.</p> <p>Veiller aux principes de la séparation des fonctions, de la claire définition du périmètre de responsabilité et de la neutralité politique, à l'exception des thèmes affectant directement les intérêts du groupe.</p> <p>Adopter une politique de rémunération valorisant compétences et responsabilités et assurer le principe d'indépendance dans les mécanismes de décisions salariales.</p> <p>Veiller à ce que les systèmes de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale soient alignés sur les intérêts patrimoniaux de l'actionnariat.</p>	<p>Déroulement de l'assemblée générale et résultats des votes</p> <p>Qualité du rapport annuel</p> <p>Notation des agences de rating</p> <p>★★★</p>
<p>Fidéliser la communauté d'actionnaires publics, privés et institutionnels</p>	<p>Exploiter un plan stratégique assurant le développement et la croissance de la banque sur le long terme.</p> <p>Assurer une communication institutionnelle ouverte et des rencontres régulières avec les analystes.</p> <p>Réaliser des publications utiles aux décideurs économiques genevois et à la clientèle de la banque.</p>	<p>Rendement des capitaux propres/<i>Return on equity (ROE)</i></p> <p>Communication aux investisseurs</p> <p>Degré de couverture des fonds propres</p> <p>Nombre de clients actionnaires</p> <p>★★★</p>
<p>Assurer les actionnaires d'un rendement conforme au marché et compatible avec le développement à long terme de la banque</p>	<p>Veiller à une politique de distribution équilibrée.</p>	<p>Dividendes</p> <p>Capitalisation boursière</p> <p>Rendement de l'action</p> <p>★★★</p>

Les clients

Le client est le décideur du succès d'une banque. La BCGE souhaite fidéliser le client individuel et son cercle familial comme l'entreprise, si possible pour plusieurs générations. Cet engagement sur le long terme exige beaucoup de respect des intérêts de la clientèle et un conseil de très haut niveau (y compris la dimension déontologique). Les processus de production de ses services bancaires doivent tendre à la meilleure qualité et être formalisés de façon à fournir des prestations homogènes dans le temps. Dans le domaine du financement, des règles d'intervention bien précises doivent permettre aux petits entrepreneurs et aux artisans d'être traités avec équité et respect. Dans le domaine du crédit et du placement, il s'agit de veiller à ne pas soutenir des projets contraires aux principes de responsabilité sociétale de la banque et, par ailleurs, d'offrir à la clientèle des solutions qui contribuent au développement d'une économie durable, à la fois crédibles et performantes.

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Offrir des prestations compétitives et adaptées aux besoins de la clientèle	<p>Développement d'une large palette de produits bancaires pour les clients particuliers et les entreprises: création, transmission et reprise.</p> <p>Réaliser des études de marché indépendantes visant à perfectionner l'offre de prestations: qualité de service, niveau d'équipement, satisfaction de la clientèle.</p> <p>Informers les clients sur les avantages et les risques des produits de la banque.</p> <p>Assurer une politique transparente en matière de rétrocessions.</p> <p>Conduire une politique loyale de marketing.</p>	<p>Absence de critique justifiée dans la presse spécialisée</p> <p>Résultats des études de marché et des tests de la qualité de service</p> <p>★★★</p>
Protéger la personnalité et les droits fondamentaux des personnes qui font l'objet d'un traitement de données	<p>Garantir le respect du cadre légal en matière de protection des données personnelles (loi sur la protection des données – LPD).</p> <p>Former les collaborateurs en matière de protection des données personnelles.</p> <p>Appliquer un processus d'amélioration continue en matière de gestion des données personnelles.</p>	<p>Absence d'incident (plaintes/ réclamations)</p> <p>★★★</p>
Assurer la sécurité des données et lutter contre la cybercriminalité	<p>Garantir la protection des systèmes d'information et des données administrées par la banque.</p> <p>Assurer la confidentialité, l'adéquation des accès attribués aux utilisateurs et la continuité de fonctionnement du système d'information.</p> <p>Former les collaborateurs en matière de cyber-risques et de sécurité des systèmes informatiques.</p> <p>Appliquer une démarche continue de sécurisation du système d'information afin d'assurer une protection contre toute nouvelle menace cybernétique.</p>	<p>Absence d'incident significatif de sécurité (plaintes/ réclamations)</p> <p>★★★</p>
Sélectionner la clientèle en évitant d'associer le nom de la banque à des pratiques critiquables	<p>Sélectionner soigneusement la clientèle dépositante ou financée, en écartant des relations d'affaires qui pourraient s'avérer problématiques.</p> <p>Eviter que les services de la banque soient détournés à des fins de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme.</p> <p>Développer des processus d'examen systématiques pour les situations à risque réputationnel pré-identifiées.</p> <p>Veiller, en matière de financement du commerce international, au respect des normes ESG (Environnement, Social/Sociétal, Gouvernance) usuelles.</p> <p>Octroyer des lignes de crédit selon le risque pays et sur la base d'analyses approfondies.</p> <p>Appliquer des normes strictes de financement en matière de crédit.</p>	<p>Absence d'incidents de réputation</p> <p>★★★</p>

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Diffuser des prestations financières de placement et de prévoyance respectant les intérêts des clients sur le long terme</p>	<p>Rechercher les meilleures solutions de placement pour la clientèle.</p> <p>Développer des produits simples et maîtrisables, orientés sur le long terme et pas sur un jeu spéculatif à court terme.</p> <p>Permettre aux investisseurs de contrôler leurs mandats à date régulière.</p> <p>Conseiller les clients en matière de sécurité financière et patrimoniale (Concept de conseil: "BCGE Bastion").</p>	<p>Absence de réclamation fondée, plainte en justice ou auprès de l'<i>Ombudsman</i>, concernant les mandats, produits financiers, conseils ou tarifs de la banque</p> <p>★★★</p>
<p>Donner accès à une information financière vulgarisée et de qualité à tous les clients</p>	<p>Publier des documents didactiques sur les prestations de la BCGE et sur les questions financières-clés.</p> <p>Organiser chaque année des conférences thématiques pour les clients.</p>	<p>Tenue des événements prévus, taux de présence, taux de satisfaction des clients</p> <p>★★★</p> <p><i>Le nombre d'événements et de contacts a été réduit en 2021 en raison des mesures de confinement</i></p>
<p>Organiser efficacement les voies de réclamation et de plaintes</p>	<p>Disposer d'instructions administratives et de procédures de traitement des réclamations.</p> <p>Assurer un suivi régulier des réclamations via un <i>reporting</i> au niveau de la direction générale.</p> <p>Tenir un inventaire des plaintes contre la banque et en informer régulièrement le conseil d'administration.</p> <p>Assurer un suivi régulier des taux de satisfaction de la clientèle dans les études.</p> <p>Réaliser des enquêtes <i>mister X</i> sur une base régulière.</p>	<p>Taux de satisfaction de la clientèle</p> <p>Nombre de dossiers auprès de l'<i>Ombudsman</i></p> <p>Nombre de réclamations justifiées</p> <p>★★★</p>
<p>Considérer tous les clients sur un plan d'égalité, quel que soit leur niveau de patrimoine</p>	<p>Appliquer une tarification homogène des prestations et des services, quelle que soit la surface financière du client.</p> <p>Refuser une segmentation de la clientèle qui exclut ou dégrade le traitement des clients dont le patrimoine est modeste.</p> <p>Développer des programmes de fidélisation (Avantage service).</p>	<p>Revue de clientèle par la direction générale, contrôle des tarifs par le département Marketing</p> <p>★★★</p>
<p>Offrir des produits financiers intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux/ Sociétaux et de Gouvernance)</p>	<p>Développer le programme "Performance responsable" : communication, élargissement de la gamme de produits.</p> <p>Entretenir une offre de produits d'investissement responsable (IR) dans le cadre des activités d'<i>asset management</i>.</p> <p>Renforcer la transparence sur le profil ESG des produits financiers.</p> <p>Mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI).</p> <p>Former les professionnels (gérants – analystes – conseillers) à l'importance de l'investissement responsable (IR).</p> <p>Appliquer des taux préférentiels pour le financement de projets répondant aux exigences environnementales les plus élevées: hypothèque Minergie, Crédit projet Rénovation durable, <i>leasings</i> "verts"...</p>	<p>Présence d'une palette de produits complète sous le label "Performance responsable"</p> <p>Evolution des encours ESG/IR</p> <p>Introduction progressive d'une notation ESG indépendante des produits de placement</p> <p>★★★</p>

Les collaborateurs

Dans une société de services et de conseil, la qualité, l'engagement et la loyauté à l'entreprise sont des conditions de survie et de développement. Une entreprise soucieuse de son développement futur s'efforce de recruter, fidéliser et motiver ses employés. Outre son obligation de rémunérer équitablement les compétences et les performances individuelles, elle se doit de traiter les collaboratrices et les collaborateurs avec respect, de manière non-discriminatoire et de les soutenir dans leur développement professionnel. La politique des ressources humaines de la BCGE met en œuvre ces principes (*informations complémentaires en pages 26-27 du présent rapport*).

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Offrir des conditions de travail permettant une créativité et une productivité de haut niveau</p>	<p>Donner au département des Ressources humaines moyens d'action et responsabilités.</p> <p>Entretenir un dialogue régulier avec la Commission du personnel et lui donner les moyens d'accomplir sa tâche.</p> <p>Eviter la présence de cahiers des charges trop répétitifs, favoriser les évolutions internes.</p> <p>Coopérer avec la médiatrice et le Service social inter-entreprises.</p> <p>Assurer une communication interne de qualité.</p> <p>Valoriser, par l'attribution de prix, l'esprit entrepreneurial, la collaboration entre les services et entités du groupe, ainsi que les performances exceptionnelles.</p> <p>Mettre à disposition une infrastructure favorisant l'exercice physique : parkings vélos, vestiaires, activités sportives sur site...</p>	<p>Audits de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)</p> <p>Nombre d'affaires au Tribunal des prud'hommes et qualifications de celles-ci</p> <p>★★★</p>
<p>Assurer une égalité des chances sans distinction d'origine, de genre, de nationalité ou de religion</p>	<p>Assurer la neutralité politique et idéologique de la banque.</p> <p>Valoriser les talents et l'engagement personnel.</p> <p>Soutenir la formation par des cursus ambitieux, encourager l'évolution de carrière.</p> <p>Garantir un système de sélection (recrutement/promotion) exempt de tout parti pris et équitable. Sanctionner le non-respect de cette norme.</p> <p>Veiller au respect des exigences en matière d'égalité salariale.</p>	<p>Respect des principes énoncés</p> <p>Certification externe attestant de l'égalité salariale (Fair-ON-Pay)</p> <p>Respect des critères légaux en matière de représentation des genres</p> <p>★★★</p>

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Donner les meilleures chances de progression dans les cursus	<p>Suivre les talents et assurer la préparation aux progressions de carrière.</p> <p>Faciliter la mobilité interne.</p> <p>Evaluer les performances de manière objective et confidentielle.</p> <p>Inciter les collaborateurs au maintien et au développement de leurs compétences.</p>	<p>Evolution du budget annuel de formation</p> <p>Nombre de postes repourvus par progression interne</p> <p>★★★</p>
Développer un niveau de compétences élevé, propice au développement personnel et professionnel	<p>Mettre en œuvre une politique de formation systématique et exigeante (front, contrôle et risques).</p> <p>Assurer l'employabilité des collaborateurs.</p> <p>Obtenir les labels des meilleurs employeurs de la place.</p>	<p>Réussite des certifications SAQ (<i>Swiss Association for Quality</i>)</p> <p>Jours de formation par collaborateur</p> <p>Maintien "1+ pour tous", "Entreprises formatrices", "Fair-ON-Pay"</p> <p>★★★</p>
Aligner les rémunérations sur le seul intérêt de l'entreprise, des clients et des actionnaires	<p>Mettre en place des réglementations internes claires et précises.</p> <p>Aligner les politiques de rémunération sur les stratégies à long terme et l'intérêt des actionnaires et des clients.</p> <p>Proposer des plans d'intéressement en actions à l'ensemble des collaborateurs pour les associer à la performance à long terme.</p>	<p>Taux de rotation</p> <p>Perte de talents</p> <p>Part des collaborateurs au capital</p> <p>★★★</p>
Valoriser une attitude intègre et responsable dans le <i>management</i>	<p>Former l'ensemble des cadres dirigeants aux valeurs, stratégies, méthodes et terminologies en usage au sein de la banque, tout en respectant des styles de <i>management</i> spécifiques aux différents métiers.</p> <p>Transmettre les valeurs BCGE: courage et indépendance d'esprit, intégrité, engagement et force de travail, soin du détail et capacité de concrétisation.</p> <p>Renforcer l'esprit d'équipe (<i>team building</i>) dans le Championnat de management annuel.</p>	<p>Tenue régulière des cours/ événements de <i>management development</i></p> <p>★★★</p>

La communauté

Ce concept général recouvre de nombreux domaines, comme la distribution équitable des services (proximité, tarifs équitables...), le soutien à des associations socialement responsables, la création de valeur pour les collectivités publiques (impôts, taxes, donations, masse salariale distribuée...), la gestion de l'impact environnemental ou encore l'exercice de la mission légale de contribution au développement de l'économie.

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Créer de la valeur pour les collectivités publiques	Assurer le développement à long terme de la banque. Répondre à l'ensemble des besoins des collectivités publiques en matière de financement, de dépôts et de conseil. Demeurer le leader du financement des logements à caractère social ou coopératif à Genève.	Impôts, taxes, masse salariale, emplois, autres contributions Volume de financement de logements à caractère social et coopératif ★★★
Soutenir l'investissement à Genève	Mesurer les investissements et les dépenses importantes dans l'économie genevoise via un tableau de bord stratégique. A qualité et prix égaux, favoriser l'approvisionnement local.	Publication des investissements dans la communauté genevoise <i>(voir tableau page 43 du présent rapport)</i> ★★★
Contribuer à la force de la place financière genevoise en se profilant comme acteur majeur de la compétence bancaire	Former des apprentis et des stagiaires universitaires. Proposer des stages d'été à des étudiants genevois. Contribuer activement au développement des instituts de formation. Maintenir le centre de compétences et de décision à Genève.	Nombre de jeunes accueillis dans les filières de formation (maturants, stagiaires universitaires, apprentis) Maintien des labels "1+ pour tous", "Entreprise formatrice" ★★★
Etre accessible géographiquement et être disponible pour tous	Préserver des services de proximité en adaptant le concept d'agence et les services proposés. Assurer la progression des services digitaux: l'agence phygitale s'inscrit dans le concept ATAWAD (<i>any time, any where, any device</i>) avec la digitalisation de nos processus et une approche omnicanale. Maintenir des horaires d'ouverture fonctionnels. Assurer une aide aux personnes en situation de handicap, dans les agences.	Nombre d'agences, de services bancaires et digitaux à disposition de la clientèle Mesures en faveur des clients à mobilité réduite Capacité à répondre à la satisfaction de la clientèle 7j/7 ★★★

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Soutien d'actions sociales	<p>Soutenir des actions sociales locales par un budget dédié.</p> <p>Collaborer étroitement avec la Fondation Patrimoine.</p> <p>Participer activement aux projets sociaux de l'Union des Banques Cantonales Suisses: FinanceMission et jeunesetbudget.ch</p>	<p>Nombre d'associations soutenues dans le respect des critères établis.</p> <p>★★★</p>
Promouvoir une utilisation respectueuse et efficiente des ressources naturelles	<p>Optimiser le niveau d'utilisation des ressources naturelles dans le cadre des rénovations.</p> <p>Promouvoir le recyclage des déchets.</p> <p>Sensibiliser les collaborateurs et les partenaires à l'importance de la question environnementale.</p> <p>Sélectionner les fournisseurs en fonction de leur respect des normes de la Loi sur le travail et des normes environnementales.</p> <p>Réduire la consommation de ressources par une politique active d'externalisation (<i>outsourcing</i>).</p> <p>Opérer la production bancaire avec des partenaires ayant des politiques respectueuses de l'environnement.</p>	<p>Respect des directives internes</p> <p>★★★</p>
Favoriser la mobilité douce	<p>Privilégier l'utilisation des transports publics pour les déplacements professionnels.</p> <p>Maintenir une politique de mobilité douce pour les collaborateurs (encouragement aux transports publics, ...).</p>	<p>Suivi du programme</p> <p>★★★</p>
Disposer d'une Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) en ligne avec les réalités extérieures	<p>Suivre les évolutions du débat sociétal (p. ex.: publication en 2019, d'une étude sur le développement durable, en partenariat avec la CCIG et l'OCSTAT).</p> <p>Appuyer le comité responsable d'examiner la mise en œuvre de la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale et de proposer des améliorations.</p> <p>Organiser des réunions régulières du comité PREE, élaborer des rapports de suivi à la direction générale.</p> <p><i>Sustainable finance leader</i> nommé (M. Laurent Brossy, Gérant institutionnel).</p>	<p>Adaptation itérative de la PREE</p> <p>Notation ESG du groupe BCGE par une agence indépendante (<i>MSCI ESG Research</i>)</p> <p>★★★</p>
Veiller au respect de l'environnement	<p>Fixer des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale dans le cadre du plan stratégique (chauffage, consommation de papier...).</p> <p>Etablissement d'un bilan carbone par un institut indépendant.</p> <p>Assurer la sélectivité ESG¹ en matière d'immobilisations financières, de capital-investissement (<i>private equity</i>) et de crédits en général.</p> <p>Adopter des mesures d'éco-efficacité ambitieuses au regard de la taille de la banque et inspirées par la norme ISO 14001 sur le <i>management</i> environnemental.</p>	<p>Bilan écologique</p> <p>Bilan carbone</p> <p>Taux minime d'exposition des immobilisations financières dans les débiteurs sensibles en matière environnementale</p> <p>★★★</p>

¹ Environnement, Social/Sociétal, Gouvernance.

Responsabilité environnementale

Groupe BCGE

Quatre domaines d'impact

L'entreprise



Effort systématique de réduction de l'empreinte environnementale

- Diminution de la consommation de ressources (i.e. énergie, consommables...) et gestion responsable des déchets.
- Assainissement des bâtiments.
- Informatique verte (concept *Green IT*).
- Politique d'achats responsable visant le respect de l'environnement.
- Transports et soutien à la mobilité douce pour les collaborateurs (TPG, CFF...).

Consommation électrique

- 100% hydraulique pour l'ensemble des sites genevois.
- 100% renouvelable pour les succursales à Lausanne, Bâle et Zurich.

Chauffage

- **GeniLac** (énergie renouvelable) pour le siège de l'Île (en cours de travaux), avec un investissement de plus de CHF 20 millions.
- Utilisation principalement du gaz naturel dans les locaux dont la BCGE est propriétaire.

Bilan carbone

- Bilan CO₂ complet effectué par *Swiss Climate* (voir page 44).
- Obtention du label CO₂ Footprint.
- Processus menant à la neutralité carbone.

Certificat éco21 des SIG attestant de la mise en œuvre des actions de performance énergétique promises et permettant la réduction de la consommation d'électricité et des émissions de gaz à effet de serre.

Ses investissements financiers pour compte propre



S'agissant de ses actifs financiers propres, le groupe est pour l'essentiel exposé à des émetteurs obligataires de premier rang (AAA - A).

Part de l'énergie dans les immobilisations financières

Part des investissements directs dans les énergies fossiles en 2021 : seulement 0.74%.

L'exposition de la BCGE au secteur de l'énergie est donc très faible par rapport au portefeuille d'investissement de la banque et négligeable par rapport au bilan.

Impact environnemental

Faible

Nul

La BCGE est une entreprise modèle en matière de réduction de son impact environnemental direct. Elle est un partenariat public-privé et 77% de la valeur ajoutée revient aux collectivités publiques. Elle est notée "A" par MSCI ESG Research et "NEUTRAL" par S&P Global (notations indépendantes).

Part infime de l'énergie fossile dans les actifs propres de la BCGE.

Sa gestion d'actifs financiers pour la clientèle



Investissements responsables (ESG)¹

En 2021, les encours du groupe BCGE gérés selon des stratégies d'investissement responsable ont fortement progressé, pour atteindre près de CHF 2.4 milliards, représentant environ 25% des actifs sous gestion.

L'épargne récoltée localement est en grande partie transformée en financements pour l'économie régionale (principe de l'économie circulaire).

Une gamme de prestations "Performance responsable" visant les plus hauts critères éthiques et environnementaux

Les clients qui le souhaitent peuvent souscrire des véhicules de placement qui intègrent les critères ESG¹.

Un des objectifs visés par la banque est d'identifier les actions d'entreprises qui contribuent au mieux à l'amélioration de la qualité de la vie (fonds Synchrony (LU) World QualiLife Stocks).

Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI).

Les "profils ESG¹" des fonds de placement de droit suisse "Synchrony funds" sont communiqués de manière systématique et transparente.

Les analyses se basent sur la recherche et les évaluations fournies par MSCI ESG Research (notation indépendante).

Les cryptomonnaies privées sont interdites, en raison de leur risque "compliance" et de leur mauvais profil carbone.

Ses financements de l'économie



Principal financier du logement, en particulier social, à Genève, la banque accompagne et finance la transition énergétique des parcs d'immeubles locaux.

Pilier local du financement des PME, la banque dialogue avec ses clients sur la transition énergétique et les accompagne en la matière.

Financier des sociétés commerciales d'import/export, dont les sociétés de négoce.

- La banque examine le profil environnemental de chaque client.
- Elle finance des transactions commerciales qui servent le bien du public (alimentation, chauffage, transport).

Faible

Les actifs confiés sont orientés au libre choix des clients.
La BCGE met à leur disposition depuis plus de 20 ans des solutions d'investissement ESG¹.

Modéré

La BCGE, conforme à son mandat, est au service de toutes les entreprises.
Il n'y a pas de discrimination dans l'octroi ou les conditions de crédits.
Elle accompagne et facilite la transition énergétique par ses financements et son conseil.

¹ ESG pour Environnement, Social/Sociétal, Gouvernance

5. Valeurs et convictions – Partenariats et soutiens locaux

La BCGE soutient de manière ciblée des œuvres sociales ou des manifestations locales et collabore régulièrement avec des associations actives au niveau cantonal.

- **Sensibiliser les jeunes à la gestion budgétaire: un engagement social concret des banques cantonales¹**

FinanceMission

Aider les jeunes à prendre conscience de la valeur de l'argent et à le gérer de manière responsable dès le plus jeune âge, telles sont les vocations de l'initiative FinanceMission, conçue par les fédérations d'enseignants de Suisse romande et alémanique et les 24 banques cantonales¹.

jeuneset budget.ch

Lancé par les Banques Cantonales, le magazine en ligne jeunesetbudget.ch aborde les questions relatives aux enfants et à l'argent. Il permet aux parents de trouver des informations, des conseils et des astuces sur des thématiques telles que l'argent de poche, les cadeaux "en espèces", le budget, la dette...

La BCGE soutient ces projets qui contribuent à la promotion de l'éducation financière auprès des jeunes et qui constituent les bases d'une gestion consciente et maîtrisée de l'argent par les jeunes.

- **Valoriser la richesse et la diversité de l'artisanat genevois**

La BCGE soutient le Prix de l'Artisanat depuis 1999. Créé en 1991, ce prix a pour vocation de valoriser, chaque année, les compétences d'un artisan genevois, son engagement pour la formation de la relève et la transmission de son savoir-faire. Remis sous l'égide de l'Association des Communes Genevoises (acg.ch), il est attribué par l'Etat de Genève pour mettre en évidence la richesse et la diversité de l'artisanat genevois.

¹ Les banques cantonales sont regroupées au sein de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS), qui défend les intérêts communs de ses membres vis-à-vis de tiers.

² Pour en savoir plus sur les athlètes: voir en page 28 du présent rapport et sur bcge.ch/fr/partenariats > Mécénat et Sponsoring > Soutiens sportifs

Pour découvrir les interviews des sportifs: Dialogue Hiver 2020/21 p. 22-23, Dialogue Été 2021 p. 20-21, Dialogue Hiver 2021/2022 p. 22, ainsi que sur la chaîne YouTube de la BCGE | Playlist BCGE | Nos ambassadeurs sportifs.

Le Prix de l'artisanat 2021 a été décerné à Mathias Bieri, fromager d'Avully (commune genevoise), un jeune entrepreneur qui souhaite apporter une sensibilité forte au développement durable dans le processus de production.

A l'occasion de la remise de ce prix, un film est traditionnellement réalisé pour présenter l'entreprise lauréate. La vidéo, ainsi que les précédentes, sont disponibles sur la chaîne YouTube de la BCGE (youtube.com/c/BanqueCantonaledesGeneve).



- **Encourager des athlètes suisses de haut niveau, ambassadeurs de l'institution**

La BCGE soutient des sportifs d'élite suisses: Séverine Pont-Combe (skieuse-alpiniste) de 2018 au 31.12.2021, Mickaël Matthey (lutteur) depuis 2018, Eline Rol (rameuse) depuis 2019, Maxime Chabloz (kite surfeur, freerider) depuis 2019, Sebastianna Scilipoti (joueuse de tennis) depuis 2021.

Ces sportifs, ambassadeurs de la BCGE², prônent les mêmes valeurs d'engagement et de performance que la banque. Ces partenariats s'inscrivent dans la durée et sont construits autour de principes communs au sport et à la finance, soumis au respect de règles strictes, à l'application de choix méthodiques distincts et au partage de convictions.

- **Réaliser des actions de sponsoring de proximité**

Les actions de sponsoring choisies par la banque s'intègrent dans un concept marketing global et concernent avant tout des événements populaires locaux. Ces actions de sponsoring sont fondées sur des valeurs communes et sur la réciprocité en matière de visibilité et de contreparties, notamment la promotion des produits et services de la banque selon les axes définis par celle-ci, ainsi que le développement de la notoriété de ses métiers et de son image de marque.

En 2021, la BCGE a conclu une trentaine de partenariats de sponsoring visant à soutenir des manifestations locales dans les domaines de la culture, du sport, de l'immobilier et de l'économie.

- **S'engager en faveur du bien social, par une politique de dons ciblée**

Les demandes de dons que la banque reçoit sont examinées dans leur ensemble et périodiquement par un comité, en vue de soutenir des associations genevoises et de la région à but caritatif, social ou humanitaire, à tour de rôle, et pour des aides directes immédiates en faveur de bénéficiaires en situation de précarité.

La banque peut être amenée à s'appuyer, au cas par cas, sur la Fondation immobilière Patrimoine (FIP), fondée par la BCGE en 1996, avec pour but de soutenir des activités culturelles, sociales et sportives d'intérêt général dans le canton de Genève et sa région.

En 2021, la BCGE a soutenu près de 40 associations caritatives locales, actives dans les domaines suivants: précarité des jeunes, des femmes, des familles et des seniors (hébergement, repas, aide financière, sociale, administrative, juridique...), handicap physique et psychique (accompagnement dans les activités quotidiennes, participation à des activités sportives...), recherche médicale/prévention et soutien de malades à domicile ou à l'hôpital, réinsertion et accompagnement de personnes en rupture sociale...

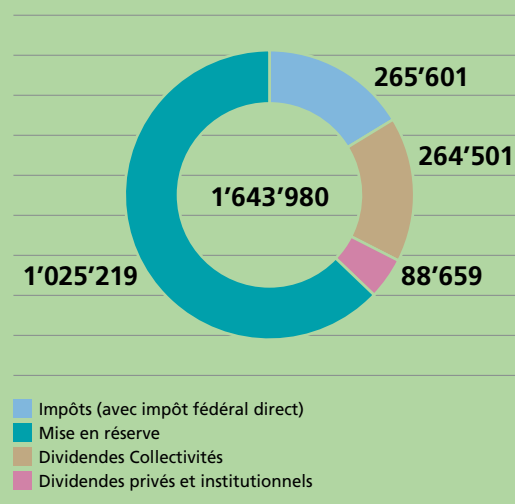
6. Impact économique monétaire genevois

La mission constitutionnelle de la Banque Cantonale de Genève se matérialise au travers des prestations offertes à la clientèle, aux entreprises, aux organisations publiques et parapubliques genevoises, ainsi que par la génération de dividendes, de plus-values boursières et d'impôts, qui bénéficient directement aux collectivités publiques genevoises.

Le groupe BCGE a versé en 2021, l'équivalent de **CHF 256** par ménage, en dividendes et impôts au canton de Genève et aux communes genevoises, soit près de **CHF 50.5 millions**. Depuis 2000, il a créé plus de **CHF 1.6 milliard** de valeur, **78%** de ce montant, soit **CHF 1.27 milliard**, revenant aux collectivités publiques.

Répartition des résultats 2000-2021

En CHF 1'000



Le groupe a acheté à des fournisseurs en Suisse pour **CHF 103.5 millions** de biens et de services. De cette somme, une part importante revient à des sociétés établies à Genève ou sont en faveur des entités genevoises de sociétés dont la facturation est effectuée dans d'autres cantons suisses, comme Swisscom.

La conduite de la banque en matière fiscale s'attache à supporter toutes les obligations fiscales directes et indirectes, en tant qu'entreprise et employeur, dans tous les pays où elle opère, et à attribuer les revenus et les charges en lien avec le lieu d'enregistrement des opérations.

	Impôts payés en 2021, y compris les taxes professionnelles et de tourisme (en CHF 1'000)	Proportion du total des impôts payés (en %)	Taux d'imposition, sans la TVA (en %)
Canton de Genève et communes genevoises	15'136	49.2	7.7
Autres Cantons et communes suisses	797	2.6	0.5
Confédération	10'709	34.8	6.1
Etranger	4'129	13.4	2.4
Total	30'771	100.0	16.7

Voir également le point 5.39 en pages 113 et 140.

7. Gestion de l'impact environnemental

Un effort quotidien

Au quotidien, la BCGE surveille son impact sur l'environnement, par exemple en diminuant progressivement son empreinte carbone, en améliorant la gestion et l'efficacité énergétique de ses bâtiments, en se fournissant en papier recyclé ou provenant de forêts gérées de manière durable, en réduisant sa consommation ou en adoptant une gestion responsable des déchets.

Réduire l'empreinte carbone

La BCGE gère, mesure et tend à réduire son empreinte carbone et sa consommation de ressources. **La banque a mandaté la société Swiss Climate pour effectuer un bilan carbone en 2021, sur la base des données 2020.** Cela lui permet d'avoir une vision globale de ses impacts, d'en assurer le suivi et de prendre des mesures visant à les réduire.

Bilan CO₂

En 2020, l'empreinte carbone de la BCGE est évaluée à 1'955 tonnes de CO₂ équivalent. Ce bilan, que la banque va s'attacher à perfectionner, servira de référence pour les années à venir.

Emissions (tonnes de CO ₂)	2020	Part en %
Chauffage	846	43%
Trajets pendulaires	601	31%
Papier, imprimerie et envois	173	9%
Equipement IT	149	8%
Déplacements d'affaires	98	5%
Restauration	50	2%
Consommation de courant électrique	17	1%
Déchets	14	1%
Eau	8	0%
Total des émissions	1'955	-
Emissions totales par ETP	2.6	-

Source : Swiss Climate SA

Label Swiss Climate CO₂ Footprint

En 2021, la BCGE a obtenu le label CO₂ Footprint de Swiss Climate. Décerné aux entreprises qui mènent une stratégie climatique globale, le label Swiss Climate a été reconnu par la fondation PUSCH¹ (l'environnement en pratique suisse) comme étant le meilleur dans le domaine de la protection du climat. Il est également validé par une société d'audit indépendante et suit les normes internationales ISO 14064-1 et le Greenhouse Gas Protocol, lui garantissant sa traçabilité et son indépendance.



Assainissement des bâtiments

La BCGE poursuit les transformations et les rénovations de ses locaux, de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs; notamment lors du projet d'aménagement de sa nouvelle agence de Versoix. A chaque rénovation d'agence, la BCGE réalise une économie d'énergie substantielle d'une moyenne de 30%.

Depuis octobre 2021, le siège de la BCGE au Quai de l'Île est raccordé au réseau thermique GeniLac. Les bâtiments sont dorénavant rafraîchis et réchauffés par l'eau du lac Léman, solution utilisant une énergie 100% renouvelable et, à terme, sans émission de CO₂. Ce n'est que la première étape d'un vaste projet de rénovation complète du siège, dont le volet énergétique est prédominant.

¹ Pusch s'engage pour un environnement préservé, l'utilisation durable des ressources ainsi que des milieux diversifiés et riches en espèces. Grâce à des connaissances pratiques et des mesures concrètes, la Fondation aide les communes, les écoles et les entreprises à préserver l'environnement. Elle propose une vaste gamme de formations continues, des journées d'information, des supports de sensibilisation grand public et des cours pratiques sur l'environnement. Plus de 60'000 écoliers et des milliers d'adultes en profitent chaque année. Pusch est une fondation reconnue d'utilité publique, habilitée à recourir, et ne dépendant d'aucun parti politique (pusch.ch/fr/pusch-en-bref).

Informatique verte et performance énergétique

La BCGE, qui adhère au concept du *green IT* (informatique verte), améliore la performance énergétique de ses outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la banque prend des décisions sur la base de critères économiques et écologiques. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet ainsi de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul), tout en assurant la conformité avec les futures normes écologiques des centres de calcul. Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a choisi d'héberger l'essentiel de son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, permettant ainsi de réduire la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur.

En parallèle, la banque continue d'étendre son système de visioconférence, en particulier avec les sites les plus distants, afin de favoriser la communication entre les collaborateurs, tout en diminuant les déplacements professionnels.

Politique d'achats responsable

Lors de travaux, la BCGE est particulièrement attentive à l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants, et au respect par les fournisseurs de leur obligation de trier leurs déchets.

Lors de l'achat, de la reprise de biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département Logistique suit les conditions générales d'achats du groupe BCGE visant le respect de l'environnement. Il se base sur le guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

Gestion des déchets

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent leur mission de manière responsable, en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées, composants informatiques) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, PET, aluminium) dans des points de collecte dédiés. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables. Depuis 2019, la BCGE a rejoint le concept du recyclage des capsules de café.

Transports et soutien à la mobilité douce

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En ville, le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo. Pour ses interventions techniques dans les différents bâtiments, la banque possède un véhicule utilitaire 100% électrique.

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics en fournissant à ses collaborateurs, gratuitement, un abonnement aux Transports Publics Genevois (TPG), qu'elle complète d'une indemnité incitative. 25% des collaborateurs travaillant à Genève en bénéficient, pour un coût global de CHF 177'855, assumé intégralement par la banque. Des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque recommande à son personnel d'utiliser le plus possible le train et les autres moyens de transport public pour ses déplacements professionnels.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (21 agences), la BCGE favorise la proximité pour ses clients, en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture et d'utiliser les transports en commun, qui desservent toutes les agences du groupe.

Consommables	2021	2020	2019	2018	2017
Achat papier (nombre de feuilles) dont:	5'163'000	3'503'000	4'082'100	6'105'000	6'011'000
Fibres de bois FSC	69'000	21'000	104'100	60'000	61'000
Fibres d'eucalyptus FSC	3'654'000	2'762'000	3'113'000	4'220'000	4'175'000
100% recyclé	1'440'000	720'000	865'000	1'825'000	1'775'000
Destruction papier (en tonnes)	55	54	49	75	61
Récupération PET (en kg)	1088	1'316	1'201	1'546	1'336
Composants informatiques (en kg) ¹	80	580	194	125	292

¹ Les composants informatiques ne sont pesés que quand ils sont livrés à l'usine de recyclage: avant cela, ils sont entreposés.

Diminution de la consommation énergétique et optimisation des coûts

Afin de minimiser les effets de sa consommation sur l'environnement, la BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement, produite en Suisse et 100% d'origine hydraulique, proposée par son fournisseur actuel, les SIG. Lors de la modernisation de ses équipements, la banque mène des actions d'optimisation énergétique et recherche systématiquement la mise en œuvre de solutions éco-performantes.

Depuis 2015, l'efficacité énergétique compilée des 21 agences et des deux sites principaux s'est améliorée de manière constante pour atteindre 121.4% à fin 2020.

ENTREPRISE ENGAGÉE 2021



	2021	2020	2019	Variation 2021-2020
Electricité (kWh)*	3'494'497	3'642'816	3'730'053	-148'319
Gaz (kWh)*	815'400	970'504	890'754	-155'104
Energie thermique (kWh thermique)*	312'731	-	-	312'731
Eau (m ³)	13'559	11'728	9'515	1'831

* Depuis octobre 2021, le siège de la BCGE est raccordé au réseau thermique GeniLac (énergie renouvelable).
Source : SIG

Sensibilisation des collaborateurs à la biodiversité

Depuis 2016, la BCGE gère quelques ruches installées sur le toit de l'un de ses bâtiments. La section Apiculture a été créée à l'initiative de quelques collaborateurs motivés. Objectif: sensibiliser les collaborateurs de la banque à la problématique de la disparition des abeilles, liée notamment à la perte de biodiversité, aux néonicotinoïdes¹, au frelon asiatique et au réchauffement climatique.

¹ Classe d'insecticides agissant sur le système nerveux central des insectes et utilisés en agriculture pour la protection des plantes. Ils contribuent, en raison de leurs effets, à la disparition des insectes pollinisateurs, notamment les abeilles.

² Colonie d'abeilles qui se séparent de la ruche mère afin de s'établir dans un nouvel emplacement et fonder une nouvelle colonie.

Dès le début, il a été décidé de gérer ces ruches en interne, avec la création de la section Apiculture, qui compte aujourd'hui 25 membres s'occupant des ruches et veillant au développement des colonies². La plupart des membres étant des néophytes, un cycle de formation a été organisé en interne et un système de mentorat mis en place. La création de cette section fait partie d'une réflexion plus large sur la responsabilité éthique et environnementale menée par la banque.

8. Financements et investissements responsables

Offre de prestations "Performance responsable"

Fondée par nature et par sa mission légale sur un projet de service à la communauté, la BCGE s'inscrit dans une démarche durable et éthique. Particulièrement attentive à l'évolution de la société et aux demandes de ses clients, la banque propose une gamme de prestations bancaires intégrant les plus hauts critères éthiques et environnementaux. Cette gamme, labellisée "Performance responsable", au libre choix du client, complète les produits plus traditionnels de la banque.

Plus de 20 ans d'engagement et d'innovation

La BCGE met à disposition de sa clientèle des solutions qui contribuent au développement d'une économie et d'une société durables, à la fois crédibles et performantes.

Dans le domaine du financement, la BCGE joue un rôle actif en proposant à la clientèle des offres incitatives pour les activités durables.

En matière d'investissement, elle offre, depuis plus de 20 ans, des solutions qui intègrent des facteurs de durabilité (ESG – Environnement, Social/Sociétal, Gouvernance), selon une approche qui vise à améliorer la performance tout en diminuant les risques spécifiques.

En qualité de signataire des Principes pour l'Investissement Responsable, des Nations Unies (UNPRI), BCGE Asset management s'engage en faveur de l'intégration progressive, pertinente et adaptée des questions environnementales, sociétales et de gouvernance (ESG) dans les processus d'investissement.

Signatory of:



Financements responsables

La BCGE propose une palette de prestations de financement s'inspirant des principes du "développement durable". Respectueuses des exigences éthiques et environnementales, elles sont également compétitives, performantes et évolutives.

Le Prêt hypothécaire pour habitation

Minergie® a pour objectif de soutenir les clients dans la rénovation ou l'acquisition d'un bien immobilier répondant aux exigences de performance énergétique les plus élevées. Cette offre permet le financement, sans apport de fonds supplémentaire, de 100% de l'investissement additionnel occasionné par l'obtention du standard Minergie® (sur maximum 10% du coût de la construction, hors coût du terrain) pour tous les types d'objets.

Le Crédit projet Rénovation durable, dont la demande peut être effectuée directement en ligne ou auprès de l'une des agences de la BCGE, donne l'opportunité aux propriétaires d'un logement de financer les travaux de rénovation durable à l'aide d'un taux préférentiel.

Le leasing véhicule de la BCGE propose un taux particulièrement attractif pour le financement de véhicules électriques ou à faible consommation de carburant. Ce taux privilégié s'applique aux modèles de véhicules les moins polluants figurant sur la liste établie par le canton.

Global commodity finance

La Suisse est le *leader* mondial du commerce du sucre, du coton, des oléagineux et des céréales. L'industrie suisse du négoce des matières premières emploie directement environ 10'000 personnes – auxquelles se rajoutent de nombreux emplois indirects – et génère 4% du Produit Intérieur Brut (PIB). La Suisse est l'une des plus grandes plateformes du négoce de l'énergie, des métaux, des minéraux et des produits agricoles au monde. Elle compte au total quelque 550 sociétés de négoce de matières premières, dont la plus large partie déploie son activité depuis l'arc lémanique, principalement Genève (sources: STSA et RTS).

Dans le cadre de sa mission de contribution au développement économique, la BCGE travaille avec ces entreprises de négoce international. L'activité s'articule autour du financement transactionnel de cargaisons de matières premières allant d'un pays d'origine vers un pays de consommation, répondant ainsi activement aux besoins de l'économie réelle.

Les décisions d'octroi de crédit intègrent des critères sélectifs environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse des risques clients. Cette approche a été perfectionnée depuis son introduction en 2013.

L'analyse ainsi conduite est réalisée sous trois angles: l'historique de l'entreprise en la matière, les actions prises par l'entreprise et son niveau d'exposition dans son marché. Les conclusions de cette analyse conduisent à l'octroi – ou non – de facilités de crédit et restent sans impact sur la tarification appliquée, soulignant ainsi le caractère impératif et non négociable de ces critères.

Investissements responsables et gestion des avoirs

De plus en plus d'investisseurs attendent de la part des spécialistes de l'investissement qu'ils ne fondent pas uniquement leurs décisions d'investissement sur la base de critères financiers traditionnels, mais également environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). **Dans ce domaine, la BCGE a pour ambition de satisfaire les exigences financières de ses clients au travers d'une démarche d'investisseur responsable, reposant sur l'intégration systématique des enjeux ESG à l'analyse financière.** Cette démarche, à la fois pragmatique et inclusive, se fonde sur la conviction que les bonnes pratiques concernant les aspects ESG sont à même de favoriser une performance pérenne.

BCGE Asset management gère plusieurs fonds et mandats dédiés à l'investissement responsable. Par exemple, il est possible de s'exposer au marché suisse des actions au travers de stratégies qui sélectionnent les entreprises sur la base de critères financiers traditionnels, environnementaux, sociétaux et de gouvernance. L'approche proposée se démarque ainsi par l'intégration systématique des facteurs ESG dans l'analyse des fondamentaux et la valorisation des entreprises. BCGE Asset management propose également un fonds ESG en multigestion, répondant aux exigences de la prévoyance professionnelle suisse et investissant uniquement dans des actifs généralement reconnus comme responsables ou durables.

Le mandat Best of, fer de lance de la gestion de fortune de la BCGE, se décline également en version ESG. Les mandats Best of ESG, créés en 2020, et Best of Swiss Economy ESG s'adressent en particulier aux clients convaincus par la philosophie d'investissement de la BCGE et les principes du mandat Best of, tout en souhaitant appliquer un filtre de durabilité à la gestion de leur patrimoine. Gérés selon les principes de l'architecture ouverte, ces mandats sont composés de fonds ESG Synchrony et de fonds durables de tiers.

La BCGE renforce la transparence sur le profil ESG des produits financiers proposés. Pour cela, elle se base sur la recherche et les évaluations établies par l'agence de notation externe MSCI ESG Research. Cette information supplémentaire, qui tient compte de l'empreinte carbone des portefeuilles, s'adresse aux clients qui souhaitent en savoir plus sur la "performance ESG" de leurs investissements.

La banque a mis en place une politique d'exclusion des activités controversées, qui s'applique à l'ensemble de sa gestion des actions en ligne directe et qui porte sur les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes nucléaires destinées à des pays qui n'ont pas signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Pour cela, la BCGE s'appuie les recommandations de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).

En 2021, les encours du groupe BCGE gérés selon des stratégies d'investissement responsable ont fortement progressé pour atteindre près de CHF 2.4 milliards, représentant environ 25% des actifs sous gestion.

La BCGE dispose d'une doctrine d'investissement "Performance responsable", accessible sur bcge.ch



LA BCGE S'ENGAGE

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

Sommaire

1. Structure du groupe et actionnariat	51
1.1 Structure du groupe	51
1.1.1 <i>Présentation de la structure opérationnelle du groupe</i>	51
1.1.2 <i>Société cotée</i>	51
1.1.3 <i>Périmètre de consolidation</i>	52
1.2 Actionnaires importants	52
1.3 Participations croisées	52
2. Structure du capital	53
2.1 Capital	53
2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel	53
2.3 Modification du capital	53
2.4 Actions et bons de participation	53
2.5 Bons de jouissance	53
2.6 Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	53
2.6.1 <i>Restrictions de transfert</i>	53
2.6.2 <i>Motifs justifiant l'octroi de dérogations</i>	53
2.6.3 <i>Inscription des nominees</i>	53
2.6.4 <i>Procédure</i>	53
2.7 Emprunts convertibles et options	53
3. Conseil d'administration	54
3.1 Membres	54
3.2 Autres activités et groupements d'intérêt	56
3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives	56
3.4 Election et durée du mandat	56
3.5 Organisation interne	57
3.5.1 <i>Répartition des tâches au sein du conseil d'administration</i>	57
3.5.2 <i>Comités du conseil d'administration</i>	57
3.5.3 <i>Méthodes de travail</i>	58
3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale	58
3.7 Instruments d'information et de contrôle	60
4. Direction générale	62
4.1 Membres	62
4.2 Autres activités et groupements d'intérêt	64
4.3 Compléments d'information à ajouter par les émetteurs soumis à l'ORAb	64
4.4 Contrats de management	64

5.	Rémunérations, participations et prêts	65
5.1	Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation	65
5.2	Informations à fournir par les émetteurs soumis à l'ORAb	67
5.3	Informations à fournir par les émetteurs non soumis à l'ORAb	67
6.	Droits de participation des actionnaires	68
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	68
6.1.1	<i>Dispositions statutaires</i>	68
6.1.2	<i>Octroi de dérogation pendant l'exercice</i>	68
6.2	Quorums statutaires	68
6.3	Convocation de l'assemblée générale	68
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	68
6.5	Inscription au registre des actions	68
7.	Prises de contrôle et mesures de défense	68
7.1	Obligation de présenter une offre	68
7.2	Clauses relatives aux prises de contrôle	68
8.	Organe de révision externe	69
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	69
8.2	Honoraires de révision	69
8.3	Honoraires supplémentaires (en CHF)	69
8.4	Instruments d'information sur l'organe de révision externe	69
9.	Politique d'information	70
10.	Périodes de blocage du négoce	71

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du groupe

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne.

Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève".

Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

La BCGE exploite des succursales et des agences. Le portrait du groupe et ses filiales se trouve en pages 12-13 et 14 du présent rapport.

Le périmètre de consolidation est présenté au point 1.1.3 page 52 et au point 2 page 89 du présent rapport.

La Banque Cantonale de Genève est organisée, depuis le 01.01.2022, en 7 divisions conduites par les membres de la direction générale.

Les missions des divisions se trouvent en pages 16-17 du présent rapport.

La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel.

Le fonctionnement est renforcé par des comités stratégiques chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants.

La structure opérationnelle BCGE au 01.03.2022, tenant compte des changements d'organisation annoncés, figure en pages 10-11 du présent rapport.

1.1.2 Société cotée

La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Les 7'200'000 actions nominatives étant cotées, la capitalisation boursière est calculée sur la base d'un cours de CHF 160.50 au 31.12.2021.

Capitalisation boursière	CHF 1'156 millions
Numéro de valeur	35'049'471
Numéro ISIN	CH0350494719

1.1.3 Périimètre de consolidation¹

Le périmètre de consolidation complet comprend notamment, au 31.12.2021, les sociétés, filiales détenues à plus que 50% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon, capital-actions de EUR 30 millions;
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions;
- Dimension SA, Lausanne, capital-actions de CHF 160'000;
- Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Rhône Saône Léman SNC, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Loyal finance AG Zurich, capital-actions de CHF 200'000;
- Swiss Public Finance Solutions SA, Genève, capital-actions de CHF 400'000.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE :

Participations détenues par les actionnaires importants

Situation au 31.12.2021

Actionnaires	Actions nominatives	Total des voix	Total valeur nominale	% en capital et en voix
Etat de Genève	3'187'715	3'187'715	159'385'750	44.27%
Ville de Genève	1'502'646	1'502'646	75'132'300	20.87%
44 communes genevoises	534'649	534'649	26'732'450	7.43%
Sous-total collectivités publiques	5'225'010	5'225'010	261'250'500	72.57%
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG)	428'800	428'800	21'440'000	5.96%
Total actionnaires importants	5'653'810	5'653'810	282'690'500	78.53%
Autres actionnaires	1'546'190	1'546'190	77'309'500	21.47%
Capital existant	7'200'000	7'200'000	360'000'000	100%

Les annonces de prise de participation publiées sont consultables via le lien internet suivant : ser-ag.com/fr/resources/notifications-market-participants/significant-shareholders.html#/

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des voix.

¹ Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 89.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élevé à CHF 360'000'000.

2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé exclusivement d'actions nominatives, cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange, d'une valeur nominale de CHF 50, soit un total de 7'200'000 actions, toutes entièrement libérées.

Toutes les actions confèrent les mêmes droits financiers et sociaux.

Il n'y a pas de bon de participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bon de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

2.6.1 Restrictions de transfert

Les statuts de la banque contiennent une clause anti fiduciaire qui prévoit qu'un acquéreur n'est inscrit au registre des actionnaires avec droit de vote que dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte. Par ailleurs, la Constitution de la République et canton de Genève prévoit, à son article 189, alinéa 2, que le canton et les communes doivent détenir la majorité des voix attachées au capital social de la banque. L'article 7, alinéa 3, de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe; la disposition est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016) précise que le canton, la ville de Genève et les autres communes représentées par l'Association des communes genevoises doivent conclure une convention d'actionnaires régissant notamment le nombre minimum d'actions que chaque collectivité publique est tenue de conserver.

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'est accordée.

2.6.3 Inscription des *nominees*

Au 31.12.2021, il n'existe pas de disposition statutaire ou réglementaire permettant l'inscription de *nominees* au registre des actionnaires.

2.6.4 Procédure

L'alinéa 11 de l'article 3 des statuts de la banque prévoit que le conseil d'administration peut préciser les modalités et adopter les règlements nécessaires relatifs à l'application dudit article. Lesdits règlements doivent énoncer dans quels cas le conseil ou toute commission désignée par lui peut autoriser des dérogations à la limitation à l'inscription ou au règlement sur les fiduciaires ou *nominees*. A ce jour, aucun règlement de ce type n'a été promulgué.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible ni option.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la circulaire Finma 2017/1 Gouvernance d'entreprise – banques.

Aucun administrateur :

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe ;
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue ;
- n'entretient de relations d'affaires étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Manuel Leuthold

né le 21 décembre 1959, nationalité suisse.
Président, désigné en 2021 par le Conseil d'Etat du canton de Genève (assemblée générale du 29.04.2021).

Manuel Leuthold préside, depuis janvier 2016, compenswiss, Fonds de compensation AVS/AI/APG, Genève. Il est également membre de conseils d'administration de plusieurs sociétés suisses. M. Leuthold dispose d'une longue expérience dans le domaine bancaire. Il a passé plus de 30 ans au sein de différents groupes durant lesquels il a occupé des fonctions dirigeantes dans les métiers de la gestion de la clientèle commerciale et institutionnelle et du financement du négoce des matières premières. Il est titulaire d'un Master en droit et d'un Master en Sciences économiques de l'Université de Genève.



Jean Olivier Kerr

né le 19 juin 1956, nationalité suisse.
Elu en 2017 par l'assemblée générale représentant les actionnaires autres que les collectivités publiques. Vice-président depuis 2018. Membre du comité Nominations et rémunération jusqu'au 20.05.2021. Président du comité Nominations et rémunération depuis le 20.05.2021.

Détenteur de diplômes de l'Institut de Gestion Internationale Agroalimentaire (3^e cycle) et de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et Economie Agricole (Paris), Jean-Olivier Kerr dispose d'une expertise en matière de gestion des risques, analyse et exécution stratégiques, management et *leadership* du changement organisationnel. Entré comme *trader* chez Cargill en 1980, il a occupé divers postes à Paris, Amsterdam, Milan, Genève et Minneapolis avant d'accéder au poste de directeur, Cargill Europe, Genève (1999–2007), puis de vice-président, Cargill International, Genève (2008–2014). Il est membre du réseau Entreprendre Suisse Romande.



Michel Pasteur

né le 20 décembre 1953, nationalité suisse.
Secrétaire, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat du canton de Genève.
Membre du comité de Contrôle.

Michel Pasteur est titulaire d'une Licence ès sciences commerciales et industrielles, mention gestion financière, option finance, de l'Université de Genève et d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Il a débuté son parcours professionnel auprès d'une grande fiduciaire internationale en qualité de réviseur. Il a dirigé, au sein d'un cabinet d'audit international de nombreux mandats de révision bancaire et de fonds de placement. Après avoir été membre du comité exécutif en Suisse, responsable du département compliance, dans un grand groupe bancaire international, il a rejoint, en 2006, une grande banque privée en tant que *compliance officer*. Depuis 2014, il est consultant indépendant en matière de compliance.



Michèle Costafrolaz

née le 2 août 1954, nationalité française.
Membre, élue en 2017 par l'assemblée générale représentant les actionnaires autres que les collectivités publiques. Présidente du comité de Contrôle depuis 2018.

Diplômée de l'Ecole de Management de Lyon en Finance et Comptabilité, Michèle Costafrolaz dispose d'une expertise en matière d'audit financier et de conseil d'entreprises dans le domaine comptable et financier. Débutant sa carrière en audit externe chez Deloitte Haskins & Sells à Paris en 1977, elle a occupé plusieurs postes d'encadrement dans la société avant de devenir associée-directrice audit chez Deloitte SA, Genève (1984–2013). Expert-réviseur agréée auprès de l'Autorité de surveillance des réviseurs, elle est actionnaire fondatrice et présidente de MCT Audit & Advisory, Genève, depuis 2013. Elle a été présidente du comité d'audit de la Fondation Global Alliance for Improved Nutrition, de 2015 à 2018. Membre du Conseil de Surveillance d'Ermewa Holding SA, France, de 2014 au 31.10.2021, et présidente du comité d'audit de 2018 au 31.10.2021.



Sophie Dubuis

née le 25 septembre 1974, nationalité suisse.
Membre, désignée en 2020, par le Conseil administratif de la Ville de Genève.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme de la HES-SO Valais de gestionnaire en tourisme, d'une formation de conduite de collaborateurs-trices du CRPM. Formation en management à Lausanne et d'un executive MBA en management de projets, Université de Genève, Sophie Dubuis est également coach certifiée. Associée au sein de RHconseil SA, présidente de la Fondation Genève Tourisme & Congrès, membre du comité directeur de l'Union Patronale Suisse, elle a occupé diverses fonctions de direction auprès de Bucherer SA, du Centre International de Conférences Genève (CICG), de Palexpo et de Forum Fribourg.



Gina Empson

née le 23 mars 1958, nationalités suisse et britannique.
Membre, désignée en 2014 par le Conseil d'Etat du canton de Genève. Membre du comité Nominations et rémunération.

Gina Empson est titulaire d'une Licence BSc en finance et économie de l'Université de Southampton, Angleterre. Membre de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales depuis 1983 et expert-réviseur agréée, membre d'EXPERTsuisse. Nommée par le groupe PriceWaterhouse comme auditeur à Genève en 1984. Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance, incluant 10 ans avec le groupe Serono/BioChem, en tant qu'analyste financière pour Fabio Bertarelli, fondateur de Serono, puis responsable des filiales opérationnelles et commerciales du groupe. En 1999, elle a créé ICS Corporate Services SA, Genève, une fiduciaire indépendante, puis, en 2009, The Business Harbour Sàrl, Genève, une société de portage salarial.



Serge Fasel

né le 28 janvier 1957, nationalité suisse. Membre, désigné en 2018 par le Conseil administratif de la Ville de Genève. Membre du comité Risques et stratégie jusqu'au 20.05.2021. Membre du comité Nominations et rémunération depuis le 20.05.2021.

Serge Fasel est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Fribourg et d'un brevet d'avocat (barreau de Genève). Il est responsable du groupe judiciaire de l'étude FBT Avocats, dont il est associé, à Genève, depuis 1993. Il dispose d'une large expérience tant en matière de procédures menées devant les tribunaux ordinaires, qu'en matière d'arbitrage sur le plan national et international. Ses domaines d'activité comprennent toutes formes de litiges commerciaux, notamment bancaires et financiers. Serge Fasel est aussi actif dans les domaines du droit de la faillite, du droit du travail et de la criminalité économique. Il est juge suppléant à la Cour de justice et a également accompli un cursus dans la justice militaire. La banque octroie de longue date des mandats de contentieux à l'étude FBT Avocats.



Bernard Girod

né le 5 février 1956, nationalité suisse. Membre, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat du canton de Genève. Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'un diplôme de technicien et en mécanique, Bernard Girod est au bénéfice d'une longue carrière d'entrepreneur. Il est administrateur président de Serbeco, Satigny, et de ED Energie Durable, Satigny et administrateur de ProP SA, Satigny. Il est également membre de nombreux conseils d'administration, tels que celui d'Autobritt Genève, Président de CAD Energie 1 SA, Confignon et de Mobilitri SA, Satigny.



Jean-Marc Mermoud

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse. Membre, désigné en 2010 par l'Association des communes genevoises. Membre du comité Risques et stratégie.

Jean-Marc Mermoud est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président directeur général en 1994. Vice-président du conseil d'administration CGN Belle Epoque SA, Lausanne. Membre du conseil d'administration du Groupe CGN SA. Associé de SNC Mistro et Cie, Président de COOPLOG Société Coopérative pour la Création de Coopératives de Logement et de Société Coopérative COOPLOG "Troènes". Administrateur de COOPLOG Société pour la Création de Coopératives d'Habitation SA, Carouge, ainsi que des Sociétés Coopérative COOPLOG "Pont-Rouge", à Genève, "Clos Pestalozzi", Genève, "Clos de la Forêt", Genève, et, depuis 2021, "Petit-Bouchet", Genève.

Nouveau membre du conseil dès le 29.04.2021 (assemblée générale)



Jean-Philippe Bernard

né le 16 juin 1958, nationalités suisse et française. Membre, élu en 2021 par l'assemblée générale représentant les actionnaires autres que les collectivités publiques. Président du comité Risques et stratégie depuis le 20.05.2021.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'école Polytechnique Fédérale de Lausanne, Jean-Philippe Bernard possède une riche expérience dans les domaines des risques et contrôles, stratégie & *management*, organisation, sécurité. Actif dans diverses sociétés de conseil et de banques, M. Bernard crée, en 1999, BERYL Management Sàrl, dont il est propriétaire et administrateur délégué, jusqu'à sa vente en 2013, puis CEO jusqu'en 2019. Depuis 2020, il est expert indépendant, consultant sur des missions stratégiques.

Président du conseil jusqu'au 29.04.2021 (assemblée générale)



Gilbert Probst

né le 17 septembre 1950, nationalité suisse. Président, désigné en 2017 par le Conseil d'Etat du canton de Genève.

Gilbert Probst est titulaire d'un doctorat et d'un Master en économie et sciences sociales de l'Université de Saint-Gall. Professeur honoraire de l'Université de Genève, directeur du Centre de Partenariats Public-Privé à la Geneva School of Economics and Management (GSEM), cofondateur et président du Swiss Board Institute (Genève) et vice-président de l'Institute of Directors pour la Suisse. De 2007 à 2016, il était *managing director* au World Economic Forum (WEF). Il est fondateur du Geneva Public-Private Partnership Center, du Geneva Knowledge Forum (Université de Genève), du Center for Organizational Excellence (Université de Saint-Gall) et du Strategic Knowledge Group. Il a été membre de nombreux conseils d'administration de sociétés suisses et de fondations comme la Fondation Swiss Banking School (2002 – 2006).

Membre du conseil jusqu'au 29.04.2021 (assemblée générale)



John Tracey

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique. Membre, élu en 2010 par l'assemblée générale représentant les actionnaires autres que les collectivités publiques. Président du comité Nominations et rémunération jusqu'au 29.04.2021.

John Tracey est titulaire d'une licence de *business studies and international marketing* de l'Université de Leeds. Il a été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans les domaines du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.

Membre du conseil jusqu'au 30.11.2021 (démission¹)



Angela de Wolff

née le 10 juin 1968, nationalités suisse et italienne. Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat du canton de Genève. Présidente du comité Risques et stratégie jusqu'au 20.05.2021. Membre du comité Risques et stratégie du 20.05.2021 au 30.11.2021.

Angela de Wolff est titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un Master en gestion commerciale internationale et du certificat d'analyste financier. Elle a occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.

¹ Incompatibilité avec un nouveau mandat, selon article 12a LBCGe.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Manuel Leuthold

(Président du conseil d'administration depuis le 29.04.2021 – assemblée générale)

Président des conseils d'administration de: VARIA US Properties AG, Zug; Patrimonium Asset Management AG; Baar, Enki Capital SA, Nyon; NID SA, La Chaux-de-Fonds; de la Banque Cramer & Cie SA, Genève (jusqu'au 19.04.2021). Vice-président du conseil d'administration de Crédit Agricole Next Bank (Suisse) SA, Genève (jusqu'au 28.04.2021). Président du Comité COPTIS Association Suisse des Professionnels en Titrisation Immobilière, Petit-Lancy. Président et fondateur de ML Leuthold SA, Petit-Lancy. Membre des conseils d'administration de: FUNDIM SA, Lausanne; Sustainable Real Estate Investment SICAV, Zurich; Clinique Générale-Beaulieu Holding SA, Genève; Clinique Générale-Beaulieu SA, Genève; Fondation patronale de Prévoyance de la Clinique Générale-Beaulieu SA, Genève (jusqu'au 31.12.2021); Milliet SA, Crissier (jusqu'au 05.05.2021); Banco Itau (Suisse) SA, Zurich (jusqu'au 29.04.2021). Membre du comité de l'Association des Banques de Gestion Zurich (jusqu'au 09.06.2021).

Jean Olivier Kerr

Membre des conseils d'administration d'Oceana Shipping AG, Renens et Navemar SA, Fribourg.

Michel Pasteur

Membre du conseil d'administration de The Forum Finance Group SA à Genève.

Michèle Costafrolaz

Présidente du conseil d'administration d'ID Logistics SA, Genève. Membre des conseils d'administration de Coninco Explorers in Finance SA, Vevey (jusqu'au 24.06.2021), et d'Helvetia Conseils & Révisions SA, Genève. Gérante de Mesoblast International Sàrl.

Sophie Dubuis

Membre du conseil d'administration de Migros Genève/France, membre du conseil de direction de la FER (Fédération des Entreprises Romandes), Genève, et présidente de Thyon Région Tourisme SA.

Gina Empson

Membre du conseil d'administration de la fondation Genesis (Fonds de prévoyance), Genève, et de l'association Genève-roule, Genève. Directrice de la société Gracia101 Talent Solutions Sàrl.

Serge Fasel

N/A.

Bernard Girod

Président de la fondation 14-16 Jean-Simonet, Carouge, et de l'association Les Recycleurs de Genève, Genève; vice-président de Le Caré (Caritas

Accueil Rencontres Echanges), Genève. Membre du comité de ASTAG (Association suisse des transports routiers), Genève.

Jean-Marc Mermoud

Président du conseil de la Fondation Nelly Gygax, Pregny-Chambésy. Membre du parti libéral-radical (PLR) genevois.

Jean-Philippe Bernard

(nouveau membre depuis le 29.04.2021 – assemblée générale)
Associé gérant depuis 2007 auprès de MV4 Production Sàrl et associé d'OPICS Services Sàrl depuis 2021.

Gilbert Probst

(Président jusqu'au 29.04.2021 – assemblée générale)
Membre de la fondation Stiftung zur Förderung der systemorientierten Managementlehre, Saint-Gall.

John Tracey

(membre jusqu'au 29.04.2021 – assemblée générale)
Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA, Genève. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd, Zurich. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

Angela de Wolff

(membre jusqu'au 30.11.2021 – démission: voir note page 55)
Présidente de Conser Invest SA, Genève. Membre des conseils d'administration du Swiss Investment Fund for Emerging Markets SA (SIFEM AG), Berne, et des Fondations Audemars-Watkins, Genève et Race for Water, Lausanne (jusqu'au 31.12.2021).

3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives

La BCGE n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

3.4 Election et durée du mandat

Les 11 administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante:

- 5 membres désignés par le Conseil d'Etat du canton de Genève;
- 2 membres désignés par la Ville de Genève;
- 1 membre désigné par les autres communes genevoises;
- 3 membres élus individuellement par l'assemblée générale; lors de ces élections, les collectivités publiques n'ont pas le droit d'exercer le droit de vote afférent aux actions qu'elles sont tenues de détenir conformément à la LBCGe et aux statuts.

La durée d'un mandat d'administrateur est de 4 ans et il peut être renouvelé à 2 reprises. En cas d'entrée en fonction au cours d'une période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Manuel Leuthold ¹	2021	2022	0	oui
Jean Olivier Kerr	2017	2022	1	oui
Michel Pasteur	2018	2022	0	oui
Michèle Costafrolaz	2017	2022	1	oui
Sophie Dubuis	2020	2022	0	oui
Gina Empson	2014	2022	1	oui
Serge Fasel	2018	2022	0	oui
Bernard Girod	2018	2022	0	oui
Jean-Marc Mermoud	2010	2022	2	non
Jean-Philippe Bernard ²	2021	2022	0	oui
Gilbert Probst ³	2017	2021	1	non
John Tracey ³	2010	2021	2	non
Angela de Wolff ⁴	2010	2021	2	non

¹ Président du conseil d'administration depuis le 29.04.2021 – assemblée générale.

² Membre du conseil d'administration depuis le 29.04.2021 – assemblée générale.

³ Echéance du mandat à l'assemblée générale du 29.04.2021.

⁴ Démission : voir note page 55.

Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de 70 ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées selon l'article 12a de la LBCGe¹, respectivement l'article 9 al 2 des statuts de la banque².

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Président du conseil : Gilbert Probst jusqu'au 29.04.2021 / Manuel Leuthold depuis le 29.04.2021 (assemblée générale).

Vice-président du conseil : Jean Olivier Kerr.

Secrétaire du conseil : Michel Pasteur.

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale, et de préavisier la nomination des directeurs.

Il préavisie la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de Contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration, ainsi que la rémunération de la direction générale.

Il est constitué de 4 membres du conseil d'administration : Jean-Olivier Kerr, président depuis le 20.05.2021 (John Tracey, président jusqu'au 29.04.2021 – assemblée générale – fin de mandat), Gina Empson, Serge Fasel depuis le 20.05.2021,

et Bernard Girod, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite, mais au moins 1 fois par année. En 2021, il s'est réuni 8 fois.

Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavisie à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques.

Il est constitué de 4 membres du conseil d'administration : Jean-Philippe Bernard, président depuis le 20.05.2021 (Angela de Wolff, présidente jusqu'au 20.05.2021, puis membre jusqu'à sa démission le 30.11.2021), Serge Fasel jusqu'au 20.05.2021, Sophie Dubuis et Jean-Marc Mermoud, membres. En 2021, il s'est réuni 6 fois.

Comité de Contrôle

Le comité de Contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque, ainsi que des usages bancaires et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de révision. Il est composé de 3 membres, 2 administrateurs désignés par le conseil d'administration et le 3^e membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire.

Les membres désignés par le conseil d'administration sont : Michèle Costafrolaz, présidente, et Michel Pasteur. Le membre désigné par le Conseil d'Etat du canton de Genève est Alain Heck.

Le comité de Contrôle se réunit en principe tous les 15 jours au moins. En 2021, il a tenu 26 séances ordinaires (26 en 2020).

¹ ge.ch > rubrique législation genevoise.

² bcge.ch – A propos de la BCGE > Organisation > Cadre réglementaire.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par année au moins (art. 17 al.1 des statuts de la banque). En 2021, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de 4 heures. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 100%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de 4 de ses membres ou de l'organe de révision.

Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité.

Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, approuvé lors de la séance suivante, signé par le président de la séance et le secrétaire. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard 24 heures avant l'ouverture de la séance.

Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2021, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration.

En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la surveillance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités. En 2021, le conseil a disposé de deux comités permanents, en plus du comité de Contrôle: un comité Nominations et rémunération et un comité Risques et stratégie.

Afin de faire face à la sophistication croissante des métiers, les membres du conseil d'administration bénéficient de formations organisées régulièrement par la banque. A titre individuel, chaque membre a la possibilité de demander une formation spécifique au président, qui dispose d'un budget y relatif.

3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 14 des statuts de la banque et 12 de la LBCGe. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. du plan stratégique et financier et, sur proposition de la direction générale, et préavis du comité Risques et stratégie, du concept-cadre pour la gestion des risques. Le conseil d'administration assume la responsabilité de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficaces, ainsi que du pilotage des risques globaux, sur base consolidée;
2. de l'organisation appropriée de la banque;
3. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
4. d'approuver, sur proposition du comité de Contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires;
5. du cadre général des limites de risques;
6. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit, ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
7. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
8. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
10. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres, ainsi que d'autres valeurs;

11. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier ;
12. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent ;
13. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières, ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 24 ch. 3 du présent règlement ;
14. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration ;
15. de la nomination en son sein de 2 administrateurs comme membres du comité de Contrôle et de la désignation de son président ;
16. de la nomination des membres de la direction générale ;
17. de la nomination du *chief risk officer (CRO)* ;
18. de la nomination des directeurs adjoints et des directeurs ;
19. de la politique en matière de personnel, de rémunération et de prévoyance sociale ;
20. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale, ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;
21. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*) ;
22. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
23. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 21 des statuts de la banque. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les tâches suivantes :

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration le plan stratégique et financier de la banque et le concept-cadre pour la gestion des risques ;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque ;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration ;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession ;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques ;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque ;
7. proposer pour ratification, la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation ;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit, qu'en sus des compétences qui lui sont expressément attribuées par la loi et les statuts, la direction générale décide :

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration ;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration ;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques ;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum ;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux ;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même, du responsable et des collaborateurs de l'audit interne ;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement ;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques ;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration ;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation ; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays ;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.), ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil ;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins, ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité, ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de Contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et les activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante :

- mise à disposition du président du conseil d'administration, des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale ;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires ;
- rapports trimestriels sur les risques par le *chief risk officer* ;
- rapport trimestriel des résultats par le *chief financial officer* ;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de Contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe ;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président ;
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 16A de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe), aux articles 28 et 29 des Statuts, aux articles 28 à 31 du Règlement de gestion et d'organisation, ainsi que par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne répond aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le conseil d'administration fait procéder tous les 5 ans – en plus des diligences annuelles conduites par l'organe de révision externe – à une évaluation externe de l'audit interne. Les sociétés d'audit, autorisées par la Finma, mandatées pour ces évaluations, ont confirmé aux organes de la banque que l'audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et des meilleures pratiques.

La responsable de l'audit interne établit une planification triennale des missions d'audit basée sur une cartographie des risques revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec celle de l'organe de révision externe et approuvée par le conseil d'administration.

Sur la base du plan d'audit et à la fin de ses travaux, l'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de Contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et leur adresse un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises ainsi qu'un rapport annuel d'activité.

Composé, au 31.12.2021, de 9 auditeurs, l'audit interne est placé sous la responsabilité de **Monique Seiss Baudry**, titulaire d'un master en sciences économiques de l'Université de Genève, d'un certificat universitaire (CAS) en *Compliance in Financial Services*, des certificats internationaux en audit interne (CIA) et en gestion des risques (CRMA) délivrés par the Institute of Internal Auditors (IIA), ainsi que du certificat de Gestion Actif-Passif (ALM) délivré par le Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique (GENES) de Paris.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'audit interne sont dévolues au comité de Contrôle, lequel évalue annuellement l'efficacité de l'audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées et qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité.

Les membres de l'audit interne possèdent collectivement une grande expérience professionnelle et l'ensemble des compétences nécessaires à la bonne exécution de leurs missions de contrôle. Ils remplissent tous les plus hauts critères de qualification professionnelle ("catégorie 1") définis par l'Association Suisse d'Audit Interne (ASAI), fondés sur le nombre d'années de pratique professionnelle dans le domaine de l'audit et sur les diplômes professionnels reconnus.

L'audit interne comprend 3 sections qui regroupent des auditeurs disposant d'une expertise des principaux métiers, fonctions et domaines d'activités de la banque, soit notamment les crédits et le financement du négoce international (*trade finance*), la gestion de fortune, la conformité (*compliance*), la gestion des risques (*risk management*), la gestion des risques de taux et de liquidités (ALM), la comptabilité et le contrôle de gestion, ainsi que l'informatique et les cyber-risques.



Monique Seiss Baudry

Cheffe de l'audit interne
(subordonnée au conseil
d'administration)

4. Direction générale¹

4.1 Membres

Au 31.12.2021, la direction générale était constituée de 7 membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Au 01.01.2022, une nouvelle division Juridique et conformité a été créée, portant le nombre de membres de la direction générale à 8¹. Elle est nommée pour une durée indéterminée ; ses membres sont mis au bénéfice de la retraite lorsqu'ils en atteignent l'âge légal, sauf accord préalable entre le conseil d'administration et le membre de la direction générale concerné.

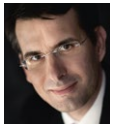
Aucun membre de la direction générale :

- n'a de fonction permanente de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers ;
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.



Blaise Goetschin
né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).

Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Ecole des HEC / Uni Lausanne. 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, *deputy vice president*, département Capital Markets Credit Suisse, Zurich. 1988, *senior vice president*, département CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour les régions de Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance : sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat, canton de Vaud. Major aD Armée suisse. 1998, CEO, Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 1^{er} octobre 2000, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève.



Frédéric Vernet
né le 25 juin 1974, nationalité française.
Responsable de la division Finance (CFO).
Remplaçant du président de la direction générale.
Chief Risk Officer (CRO) dès le 01.03.2021.

Titulaire d'une formation d'ingénieur en informatique et robotique, d'un Master en Administration des entreprises de l'IAE de Paris et d'un diplôme universitaire en Génie civil de l'Université de Lyon, Frédéric Vernet débute sa carrière en 1999 en tant qu'ingénieur projet chez Capgemini Ernst & Young. Il rejoint la Banque Cantonale de Genève en 2003 en tant qu'organisateur en charge du projet crédit+, où il contribue à la mise en place d'un nouveau processus *front to back* d'octroi des crédits. Dès 2006 et durant deux années, il dirige le département Gestion du réseau & *Business development* de la division Grand public & réseaux. En 2007, il crée la fonction MIS, rattachée à la division Finance et gestion des risques, où il développe le modèle de *reporting* analytique de la banque. De 2012 à 2020, il dirige le département Contrôle de gestion, où il met en place le plan stratégique et financier. En janvier 2021, il est nommé membre de la direction générale, responsable de la division Finance (CFO). Frédéric Vernet occupe également la position de CRO (*Chief Risk Officer*) depuis le 1^{er} mars 2021.



Pierrette Jatton Klopfenstein
née le 24 avril 1970, nationalité suisse.
Responsable de la division Genève.

Titulaire d'une licence HEC de l'Université de Lausanne, d'un Brevet fédéral de technicien en marketing, d'une certification SAQ Conseillère clientèle individuelle et d'un *Advanced management diploma* de l'Executive School de l'Université de Saint-Gall ES-HSG, Pierrette Jatton Klopfenstein est d'abord active dans le domaine de la prévoyance (auprès de Swiss Life), puis du marketing (BCV). Elle rejoint la Banque Cantonale de Genève en 2003 en qualité de *product manager*, puis prend la responsabilité du *Business development*. Elle occupe par la suite la direction de différents départements : cheffe Marketing (2007–2011), cheffe Etat-major de la direction générale (2011–2012), cheffe Logistique (2012–2013), puis cheffe du secteur Centre de la division Genève. Elle est nommée membre de la direction générale, responsable de la division Genève dès le 1^{er} avril 2018.



Yves Spörri
né le 17 septembre 1968, nationalité suisse.
Responsable de la division International.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-agronome de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. De 1994 à 2001, Yves Spörri exerce différentes fonctions au sein du département *Correspondant Banking* de la Bank Kreiss AG à Francfort. En 2001, il rejoint la section Relations banques de la Banque Cantonale de Genève en tant que cadre, nommé membre de la direction en 2004 ; chef du département Institutions financières et collectivités publiques en 2007, responsable de l'unité d'affaires Banques et institutions internationales en 2011. En juillet 2016, responsable de l'unité d'affaires Banques et assurances et du département Multinationales et institutions internationales. En janvier 2017, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels. En janvier 2020, il est nommé membre de la direction générale, responsable de la division International.



Virginie Fauveau
née le 2 juin 1970, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Entreprises.

Titulaire d'un Master en ingénierie financière à Paris, à l'ESLSCA, Virginie Fauveau débute son activité professionnelle à la Banque Vernes, une banque d'affaires parisienne. Au bénéfice d'une expérience professionnelle de près de 25 ans principalement auprès d'entreprises familiales et dans plusieurs institutions bancaires en France et en Suisse, notamment à la Banque Lombard Odier et Cie à Genève, elle a développé une expertise de conseil dans la gouvernance, la transmission et le financement d'entreprises. Elle rejoint le département Corporate finance de la Banque Cantonale de Genève en 2008, avant d'en prendre la responsabilité en 2010 et de devenir directrice de Capital Transmission (jusqu'au 31.12.2019), filiale de la banque active dans le *private equity*. En janvier 2020, elle est nommée membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises.



Jean-Marc Joris

né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Opérations.

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. Jean-Marc Joris a travaillé, en 1993, auprès de Dexia Luxembourg, au département Marché des capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de mission au département *Information risk management* auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head business development, auprès d'ING Baring Private Bank à Genève. En avril 2002, il rejoint la Banque Cantonale de Genève, en tant que membre de la direction, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale. Responsable de la division Opérations.

Membre de la direction générale ayant fait valoir son droit à la retraite au 31.12.2021



Constantino Cancela

né le 11 mai 1956, nationalités suisse et espagnole.
Responsable de la division Asset management jusqu'au 31.12.2021 (départ à la retraite).

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève en 1980. Constantino Cancela entre à la Société de Banque Suisse (SBS) à Genève en 1981 en tant que stagiaire et occupe diverses fonctions jusqu'au rang de directeur des affaires commerciales en 1991 (*corporate banking, corporate lending* et clients institutionnels). 1992-1993, directeur administratif et financier de Chopard. De retour à la SBS, il est responsable de la clientèle institutionnelle romande puis suisse, jusqu'à la fusion avec l'UBS. En 1999, il rejoint un multi *family office* de Genève, pour y développer l'*asset management*, poste qu'il quitte en 2001 pour la Banque Sarasin en tant que responsable de la clientèle institutionnelle suisse romande. En 2004, il entre au service du groupe BCGE, d'abord en qualité de directeur de la filiale Synchrony Asset management, puis en tant que chef de l'unité d'affaires BCGE Asset management et CIO du groupe en 2009. A ce titre, il a présidé le comité de stratégie, le comité de gestion et le comité de sélection de valeurs du groupe. Jusqu'en 2018, il a également été membre du conseil de surveillance de la filiale française de la banque. En janvier 2020, il est nommé membre de la direction générale, responsable de la division Asset management.

Nouveaux membres de la direction générale dès le 01.01.2022



Urs Ziegler

né le 19 décembre 1964, nationalité suisse.
Responsable de la Division Asset management.
Chief investment officer (CIO)

Titulaire d'une Licence en Sciences politiques de l'Université de Lausanne et du Certified International Investment Analyst (CIA[®]), Urs Ziegler débute sa carrière auprès de la Société de Banque Suisse (SBS), jusqu'à la fusion avec l'UBS, où il devient Head of Product Management au département Corporate and Institutional Clients. En 1998, il entre chez Julius Bär Asset Management comme Sales and Relationship Manager. En 2006, il intègre la Banque Cantonale Vaudoise pour diriger le Business Development du pôle Asset Management. En décembre 2020, il rejoint la Banque Cantonale de Genève en tant que Chef de l'unité d'affaires BCGE Asset management. Le 1^{er} janvier 2022, il est nommé membre de la direction générale, responsable de la division Asset Management.



Philippe Marti

né le 7 avril 1962, nationalités suisse et française
Responsable de la division Juridique et conformité.

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et d'un brevet d'avocat (Ordre des avocats de Genève). Philippe Marti entre à l'UBS en 1987, au sein du Service juridique, puis rejoint en 1995, la Banque Populaire Suisse à Genève (aujourd'hui Credit Suisse) en tant que Responsable du Service juridique. 1997-2003, direction administrative du Service Juridique Suisse romande Private Banking et Retail et membre de la direction. En 2004, il rejoint BNP Paribas Private Bank (Switzerland) SA en tant qu'adjoint au responsable du Service Juridique banque privée, membre de la direction. En 2007, il intègre le Crédit Agricole (Suisse) SA comme responsable du service Juridique du pôle banque privée. Durant cette période, il est représentant de l'Association des Banques Etrangères en Suisse au sein du groupe de travail de la sous-commission des affaires juridiques de l'Association Suisse des Banquiers en charge de la révision de la directive sur le mandat de gestion. Début 2010, il rejoint le groupe BCGE en qualité de responsable du département Juridique (CEO Office). En 2015, il est nommé responsable de l'unité d'affaires Juridique et contentieux. A compter du 1^{er} janvier 2020, il conduit l'unité d'affaires Juridique, Conformité et Contentieux rattachée à la division Finance. En janvier 2022, il est nommé membre de la direction générale, responsable de la division Juridique et conformité nouvellement créée.

¹ Voir structure opérationnelle au 01.03.2022 en pages 10-11, ainsi que le modèle d'affaires en pages 16-17.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Blaise Goetschin

Président des conseils d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich (jusqu'au 25.06.2021), Capital Transmission SA, Genève, Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire, Genève. Membre du comité du conseil d'administration et du comité de nominations et rémunération de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle. Membre des conseils d'administration de l'Association suisse des banquiers, Bâle, de economiesuisse, Zurich et d'Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre des conseils de la fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève, de la Fondation Genève Place Financière et de la Fondation H. Dudley Wright, Genève. Membre du comité de la Chambre Genevoise Immobilière.

Frédéric Vernet

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon (depuis le 29.04.2021).

Pierrette Jatton Klopfenstein

Membre représentante de la BCGE au sein du conseil de l'association GENILEM (depuis le 01.02.2021). Trésorière de l'Association de développement de Saubraz.

Yves Spörri

Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Président du conseil d'administration de Loyal Finance AG, Zurich (jusqu'au 27.05.2021).

Virginie Fauveau

Membre du conseil d'administration de Dimension SA, Lausanne. Membre de la commission technique de l'Union des associations patronales genevoises (UAPG). Membre du conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich (depuis le 25.06.2021).

Jean-Marc Joris: N/A

Constantino Cancela

(membre de la direction générale jusqu'au 31.12.2021 – départ à la retraite): N/A

Urs Ziegler

(nouveau membre de la direction générale dès le 01.01.2022)
Président du conseil d'administration de Loyal Finance AG, Zurich (depuis le 27.05.2021).

Philippe Marti

(nouveau membre de la direction générale dès le 01.01.2022)
Président du conseil d'administration de Swiss Public Finance Solutions SA, Genève (SPFS). Membre de la Commission juridique de l'Union des Banques Cantonales Suisses. Membre de "Arbeitsgruppe Finanzmarkt" de economiesuisse.

4.3 Compléments d'information à ajouter par les émetteurs soumis à l'ORAb

La Banque Cantonale de Genève n'est pas soumise à l'ORAb.

4.4 Contrats de management

La banque n'a conclu aucun contrat de management.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE relève de la compétence de ce dernier ; il a été approuvé par le conseil le 17 septembre 2010 et est entré en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2010. Il a été modifié pour la dernière fois le 17 décembre 2020 et est entré en vigueur rétroactivement le 5 mai 2020.

La rémunération des membres du conseil d'administration se base sur leur charge de travail, leurs responsabilités, les risques encourus, la pratique du marché et celle des banques cantonales. Les administrateurs ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations de la BCGE et ne sont pas affiliés à sa fondation de prévoyance professionnelle.

Rémunération fixe du conseil d'administration

A titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Par ailleurs, le conseil peut décider de rémunérer des mandats particuliers confiés à ses membres ou commander des expertises externes ; il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000. En 2021, le conseil n'a pas fait usage de ce budget complémentaire.

Plan d'intéressement en actions

Depuis 2019, les administrateurs ayant exercé leur mandat pendant une année complète d'assemblée générale à assemblée générale peuvent recevoir, par tranche de rémunération de CHF 3'000, quatre actions gratuites conditionnées par l'achat de deux actions à leur prix de marché. Ces titres sont bloqués 5 ans, même si le mandat s'est éteint dans l'intervalle.

Ce changement a pour but d'associer mieux encore les administrateurs à la performance à long terme de la BCGE. Il respecte le principe de l'alignement des intérêts de l'actionariat sur celui des organes dirigeants.

Rémunération variable du conseil d'administration

Afin de garantir leur indépendance et de promouvoir leur intérêt pour le développement à long terme de la banque, les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération variable.

Politique de rémunération de l'ensemble des collaborateurs

Le règlement relatif à la rémunération du personnel relève de la compétence du conseil d'administration. Le règlement applicable à l'année sous revue a été approuvé par le conseil le 11 novembre 2015 et modifié pour la dernière fois le 17 décembre 2020.

La rémunération des collaborateurs comprend une rémunération fixe, une rémunération variable non systématique, ainsi que des plans d'intéressement en actions. La rémunération fixe occupe une part prépondérante de la rémunération des collaborateurs et est évaluée sur plusieurs critères : *benchmarking*, offre du marché et concurrence notamment. Chaque année, le conseil d'administration décide de l'adaptation de la masse salariale fixe.

L'enveloppe de rémunération variable est décidée chaque année par le conseil d'administration au moment du bouclage des comptes. Elle intègre une enveloppe destinée aux rémunérations variables individuelles et, éventuellement, une enveloppe complémentaire si les résultats de l'année en cours sont en forte croissance par rapport aux trois années précédentes.

Une part des enveloppes variables peut être distribuée en actions dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50% dans le cas de l'enveloppe complémentaire. Ces actions sont bloquées pour une durée de 5 à 10 ans.

Dans certains métiers du front, comme le *private banking*, le *trade finance*, les crédits ou la banque de réseau, des modèles de rémunération définissant la part variable du salaire, totalement ou partiellement quantitatifs, ont été mis en œuvre. Ils ont été développés en tenant compte des paramètres principaux suivants :

- protection de l'intérêt du client ;
- reconnaissance de la compétence individuelle ou collective ;
- absence d'incitation à la prise de risque exagérée ;
- rigueur administrative, corrélation entre la rémunération variable et les revenus de la banque.

Les rémunérations des fonctions de conformité et de contrôle des états-majors de division ne sont pas subordonnées aux résultats commerciaux des entités qu'elles contrôlent.

Plan	Critère d'attribution	Description	Durée de blocage ¹
1 Rémunération variable ordinaire	Rémunération variable de minimum CHF 3'000	4 actions gratuites par tranches de CHF 3'000 conditionnées par l'achat de 2 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix
Enveloppe complémentaire	Niveau du résultat annuel consolidé comparativement aux résultats des trois années précédentes	50% en actions pour les membres de la direction générale ² et de la direction, 20% en actions pour les autres collaborateurs	5 ans ³
2 Ancienneté	Dès 3 années d'ancienneté	De 4 à 14 ⁴ actions	5 ans
3 Fidélité	Dès 10 ans d'ancienneté et par tranches de 5 ans	CHF 4'000 en actions	5 ans
4 Participation au capital	Dès une année d'ancienneté	4 actions gratuites conditionnées par l'achat de 4 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix

¹ Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail, à l'exception des collaborateurs dont le contrat de travail s'interrompt par la retraite ou l'invalidité; ils peuvent alors choisir de maintenir le blocage.

² Le conseil d'administration peut décider d'année en année de modifier la clé de répartition entre actions bloquées et liquidités attribuées aux membres de la direction générale.

³ Le blocage est maintenu pour les membres de la direction générale au-delà de la fin du contrat de travail.

⁴ Dès 25 ans d'ancienneté.

Les délais de blocage des actions de la banque acquises par l'ensemble des collaborateurs de la maison-mère – en vertu des plans d'intéressement – et les conditions fiscales qui leur sont liées, sont expliquées dans le tableau ci-dessus et au point 5.22 des comptes de la maison-mère en page 132.

Les collaborateurs bénéficient de divers avantages sur certaines prestations de la BCGE. La banque met à leur disposition des prestations sans marge ou avec une faible marge commerciale. Au-delà des montants énoncés dans le règlement du personnel, les conditions clientèle s'appliquent.

Aucun conseiller externe n'a été sollicité pour la mise en œuvre des politiques de rémunération.

Programmes de participation de l'ensemble des collaborateurs

Tous les collaborateurs de la banque, membres de la direction générale inclus, bénéficient de 4 plans d'intéressement qui leur donnent la possibilité d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise. Ces plans prévoient la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées sur 5 à 10 ans selon le choix du collaborateur pour certains plans. Lorsque la remise d'actions gratuites implique un achat par le collaborateur, les actions acquises par ce dernier sont bloquées pour la même durée.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration.

Principes de rémunération de la direction générale

La rémunération des membres de la direction générale s'inscrit dans le cadre général de la politique de rémunération de la BCGE. Elle vise à garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée et à lui permettre d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Elle tient compte des responsabilités individuelles, d'une évaluation des performances et s'inscrit dans les réalités du marché.

Les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe et une rémunération variable; ils ne bénéficient pas de plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune, qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque.

De plus, les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans le cadre de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Les contrats de travail des membres de la direction générale stipulent un délai de résiliation de 6 à 12 mois.

La rémunération des membres de la direction générale comporte les éléments suivants :

- **Rémunération fixe de la direction générale**

La rémunération fixe rétribue la mission, les responsabilités de base et l'atteinte des objectifs standards. A l'engagement, cette composante est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire. Par la suite, elle est ajustée en fonction de l'évolution des responsabilités et des performances, selon les mêmes règles que celles applicables à l'ensemble des collaborateurs de la banque.

- **Rémunération variable de la direction générale**

La rémunération variable des membres de la direction générale récompense des performances individuelles ou collectives dépassant la mission de base. L'enveloppe globale des rémunérations variables de la direction générale est déterminée par le conseil d'administration. Ce dernier prend sa décision en se référant à un modèle d'évaluation de la performance de la banque, basé sur des critères de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de maîtrise du risque.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est ensuite répartie entre les directeurs généraux en fonction du degré d'atteinte de leurs objectifs individuels et de la performance de leur division. De plus, en cas de résultats de la banque particulièrement favorables, la direction générale reçoit une enveloppe complémentaire non récurrente versée à hauteur de 50% en actions de la banque bloquées sur 5 ans.

Cette enveloppe est distribuée si le résultat opérationnel de l'année sous revue est supérieur à la moyenne des deux meilleures années parmi les trois précédentes, ce qui n'a pas été le cas en 2021. L'attribution ou non de l'enveloppe complémentaire peut donc provoquer une certaine volatilité de la rémunération totale des membres de la direction générale d'une année sur l'autre.

Globalement et en tendance, la part variable des rémunérations de la direction générale ne devrait pas dépasser la part fixe. En 2021, les rémunérations variables, plans d'intéressement inclus, ont représenté entre 55.03% et 65.42% de la rémunération totale.

Les rémunérations fixes et variables de chaque membre de la direction générale sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du président de la direction générale (à l'exclusion de sa propre rémunération) et préavis du comité Nominations et rémunération.

Comme l'ensemble des collaborateurs de la banque, les membres de la direction générale sont éligibles aux 4 plans d'intéressement présentés plus haut.

5.2. Informations à fournir par les émetteurs soumis à l'ORAb

La banque n'est pas soumise à l'ORAb.

5.3 Informations à fournir par les émetteurs non soumis à l'ORAb

Le rapport de rémunération se trouve à la page 132 point 5.22 du présent rapport.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Dispositions statutaires

Il n'existe aucune limitation des droits de vote ni de clause statutaire prévoyant l'octroi de dérogations pour les représentants institutionnels.

6.1.2 Octroi de dérogation pendant l'exercice

Non pertinent.

6.2 Quorums statutaires

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, la scission, la transformation et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des 2/3 du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire. Un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins un dixième du capital social peuvent aussi requérir par écrit la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, en indiquant le but poursuivi. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, 20 jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Un ou plusieurs actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir par écrit, dans un délai de 40 jours avant l'assemblée générale, l'inscription d'un objet à l'ordre du jour en indiquant leur proposition.

6.5 Inscription au registre des actions

La banque tient un registre des actions et seules les personnes inscrites au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote sont considérées comme actionnaires à l'égard de la banque et peuvent exercer le droit de vote lors de l'assemblée générale. La clôture du registre des actions a lieu en général une vingtaine de jours avant l'assemblée générale. La date exacte est communiquée à la bourse suisse en moyenne deux mois avant une assemblée générale. Il n'y a pas de dérogations prévues.

7. Prises de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Il n'existe aucune clause statutaire d'*opting out* ou d'*opting up*.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucun accord, ni programme élaboré en faveur des membres du conseil d'administration et/ou de la direction générale relativement aux prises de contrôle.

8. Organe de révision externe

L'assemblée générale ordinaire a accepté le renouvellement du mandat de réviseur confié à la société Deloitte, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2021.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision externe est réélu chaque année par l'assemblée générale des actionnaires.

Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Alexandre Buga, depuis 2019.

Un appel d'offres pour la sélection de l'organe de révision externe a été réalisé par la banque en 2018, appel d'offres que la société Deloitte a remporté.

8.2 Honoraires de révision (en CHF)

Ces honoraires de révision sont perçus par Deloitte.

	31.12.2021	31.12.2020
Révision groupe BCGE	617'000	613'000
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>519'000</i>	<i>519'000</i>

Hors TVA et frais de débours

8.3 Honoraires supplémentaires (en CHF)

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés et diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2021	31.12.2020
Révision groupe BCGE	75'000	75'000
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>75'000</i>	<i>75'000</i>

Des honoraires supplémentaires de CHF 311'000 non liés à la révision ont été perçus en 2021 par une société du réseau Deloitte (CHF 308'000 en 2020). Ces honoraires concernent majoritairement des travaux dans le cadre de la préparation de relevés fiscaux.

8.4 Instruments d'information sur l'organe de révision externe

Durant l'année 2021, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à 3 séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à 9 séances avec le comité de Contrôle. Ces entretiens ont porté principalement sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de Contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

9. Politique d'information

- Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Corporate affairs et Communication la responsabilité d'en assurer la gestion. Son responsable lui est directement subordonné.
- L'ensemble des actionnaires, de la clientèle et du public dispose du site internet bcge.ch et d'une application mobile afin d'accéder à toutes les informations d'intérêt sur le groupe BCGE. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail info@bcge.ch.
- Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. La banque s'adresse aussi aux journalistes étrangers, ainsi qu'aux analystes financiers, en tant que relais d'information auprès des actionnaires. Elle leur présente la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse lors de la publication des résultats annuels et semestriels.
- La banque entretient des relations avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais de conférences régulièrement organisées dans le courant de l'année.
- La banque produit des publications financières et institutionnelles régulières destinées aux investisseurs et aux actionnaires.

Canal	Langue	Fréquence	Forme	Disponibilité
Site internet	Fr/En/De	permanente	publication électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE
Rapport annuel	Fr/En	annuelle	<ul style="list-style-type: none"> • publication électronique • imprimé 	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications > Rapports financiers disponible en agences et au siège de la banque ou via info@bcge.ch
Assemblée générale	Fr	annuelle	événement	en présentiel ou en format digital "live"
Informations financières	Fr/En/De	permanente	publication électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications > Publications financières
Conférences de presse sur les résultats	Fr	2 x par année	événement	en présentiel ou en format digital "live"
Communiqués de presse	Fr/En/De	ponctuelle	publication & envoi électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE > Actualités > Communiqués de presse
Publications financières	Fr/En	régulière	publication électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications > Publications financières
Magazine Dialogue	Fr/En Fr	2 x par année	<ul style="list-style-type: none"> • publication électronique • imprimé 	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications > Dialogue disponible en agences et au siège de la banque ou via info@bcge.ch
Boîte aux lettres électronique	Fr/En/De	permanente	e-mail	info@bcge.ch / communication@bcge.ch
Page LinkedIn BCGE	Fr	permanente	communication digitale	linkedin.com/company/bcge
Page YouTube BCGE	Fr/En	permanente	communication digitale	youtube.com/c/BanqueCantonaledGenève

Contacts

Corporate affairs et Communication

communication@bcge.ch

Christophe Weber (porte-parole)
Tél. +41 (0)22 809 24 02
christophe.weber@bcge.ch

Grégory Jaquet (porte-parole adjoint)
Tél. +41 (0)22 809 32 39
gregory.jaquet@bcge.ch

Analyste financier / Investors relation

Marc Doerks
Tél. +41 (0)22 809 34 80
marc.doerks@bcge.ch

Banques et assurances

Boris Bijleveld
Tél. +41 (0)22 809 34 73
boris.bijleveld@bcge.ch

Proprietary Investment Office

Pierre Sauvagnat
Tél. +41 (0)22 809 35 30
pierre.sauvagnat@bcge.ch

10. Périodes de blocage du négoce

Une période de blocage liée à l'élaboration et à la publication des résultats de la banque est promulguée par le responsable de la division Finance et démarre au plus tard deux semaines avant la clôture de l'exercice comptable annuel, respectivement semestriel. Cette période se termine avec la publication des résultats.

Sont soumis à la période de blocage :

- les membres de la direction générale ;
- les membres du conseil d'administration et le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ;
- les collaborateurs de la Comptabilité et du Contrôle de gestion ;
- les collaborateurs de l'unité d'affaires Risques ;
- les collaborateurs de l'Audit interne ;
- le directeur du département Marchés financiers et trésorerie, ainsi que les collaborateurs en charge de la Trésorerie de la banque et du *Market-Making* sur le titre de la banque ;
- les collaborateurs bénéficiant d'un accès au *SharePoint* de la direction générale, ainsi que ceux ayant accès au module comptabilité de FINNOVA ;
- toutes les personnes nommément désignées par le responsable de la division Finance.

Les personnes soumises à une période de blocage ont l'interdiction :

- d'effectuer des transactions à titre personnel, c'est-à-dire acheter ou vendre l'action nominative de la Banque Cantonale de Genève, en bourse ou hors bourse, directement ou indirectement, par le biais d'un tiers (par exemple un gestionnaire de fortune) ou non, de concert avec un tiers ou non, ou encore entreprendre toute transaction ayant un effet économique semblable à une vente ou à un achat de titres de la banque ;
- de révéler de quelque manière que ce soit des informations confidentielles à d'autres collaborateurs de la banque ou à des tiers ;
- de conseiller des tiers en relation avec des transactions sur les actions de la banque ou d'autres valeurs expressément désignées.



S|Y|N|C|H|R|O|N|Y|Funds®

1996 BCGE

Asset Management

Les experts de BCGE Asset Management se consacrent à la création et à la gestion des deux premiers fonds de placement de la gamme : Synchrony Swiss Government Bonds et Synchrony Swiss Equity.

2007

Élargissement de la gamme avec le lancement des fonds LPP, destinés à l'optimisation des avoirs de prévoyance.

2012

Lancement d'une ombrelle de fonds de droit luxembourgeois, qui marque le développement à l'international de Synchrony Funds.

2017

Le fonds Synchrony (LU) Swiss All Caps vient étoffer la gamme actions suisses dont le savoir-faire Synchrony Funds est reconnu et régulièrement primé dans cette classe d'actifs.

2014

Création du fonds LPP 40 ESG, une des prestations de l'offre Performance responsable.



REFINITIV LIPPER
FUND AWARDS

2021 WINNER
SWITZERLAND

Fly to quality!

Plus de
CHF 3.9 milliards
de fortune totale

72
fonds de placement

2019

Signature des PRI (ONU).

Signatory of:



2018

Enrichissement de la gamme avec le fonds Synchrony Guardian, qui protège les fortunes des personnes sous curatelle ou sous tutelle.

2021

Innovation avec la création du fonds Synchrony (LU) World QualiLife Stocks, comme réponse pragmatique aux enjeux de la "finance durable", fonds qui sélectionne et rassemble les sociétés les plus contributrices à la qualité de la vie.

Commentaires sur les comptes du groupe

Niveau record du bénéfice net et du dividende

74

La Banque Cantonale de Genève enregistre une performance économique excellente pour l'exercice 2021, avec un bénéfice net en hausse de 19.3% à CHF 125.2 millions¹.

- En croissance marquée de 19.8%, le chiffre d'affaires atteint CHF 439.2 millions traduisant la capacité de la banque à capter la reprise économique.
- Les volumes d'affaires sont en forte progression avec l'augmentation des prêts hypothécaires de 5.5% à CHF 12.7 milliards et des actifs gérés et administrés qui avancent de 7.5% à CHF 34.1 milliards.
- La productivité de la banque se situe au niveau des meilleures banques universelles suisses avec activités internationales, avec un *cost income ratio* de 57.8%.
- En 2021, la banque a créé 15 nouveaux emplois spécialisés.
- Les fonds propres sont en hausse continue (+6.5%, +CHF 111 millions) pour atteindre un total de CHF 1.827 milliard et un ratio de couverture de 16.5%, très supérieur à l'exigence minimale.

Principaux chiffres consolidés de l'année 2021

Résultats, en CHF 1'000	31.12.2021	31.12.2020	Variation 2021 vs 2020	
Produits d'exploitation	439'240	366'719	72'521	19.8%
Charges d'exploitation	253'996	237'296	16'700	7.0%
Résultat opérationnel	174'309	112'995	61'314	54.3%
Bénéfice net	125'234	104'962	20'272	19.3%
ROE (rendement du capital)	7.0%	6.2%	77 points de base	12.3%
Dividende par action en CHF	4.50 ¹	3.75	0.75	20.0%

Bilan et volumes traités, en CHF 1'000

Total du bilan	28'293'691	27'541'692	751'999	2.7%
Créances hypothécaires	12'665'892	12'005'607	660'285	5.5%
Actifs gérés et administrés	34'145'974	31'756'641	2'389'333	7.5%
Fonds propres	1'827'222	1'716'341	110'881	6.5%
Ratio des fonds propres <i>tier 1</i>	15.11%	15.04%	8 points de base	0.5%
Ratio des fonds propres réglementaires disponibles	16.49%	16.15%	34 points de base	2.1%
Effectifs (équivalents 100%)	834	820	15 ²	1.8%

¹ Proposition soumise à l'assemblée générale du 03.05.2022.

² En raison des arrondis (les effectifs sont passés de 819.6 à 834.1).



¹ Consultez la vidéo commentée des résultats annuels 2021 de la BCGE, disponible sur la chaîne YouTube BCGE > Playlist BCGE | Nos résultats. Cette présentation expose également les priorités et les perspectives de la banque pour 2022.

Tous les indicateurs de performance sont en hausse

L'excellente performance économique de la banque démontre sa capacité à capter la reprise économique. Le chiffre d'affaires est en forte progression à CHF 439 millions et le bénéfice net est en hausse à CHF 125.2 millions. Les charges d'exploitation de CHF 254 millions traduisent la dynamique d'investissement. La productivité se situe au niveau des meilleures banques suisses universelles avec activités internationales (*cost income ratio* de 57.8%). Le groupe a créé 15 nouveaux emplois spécialisés en 2021, portant l'effectif à 834 collaborateurs (en équivalent plein temps).

Le résultat net des opérations d'intérêts reflète la croissance des financements aux entreprises et aux particuliers à CHF 228 millions (+5.7%). Les commissions progressent à CHF 136 millions (+17.7%) grâce au *private banking*, au réseau d'agences à Genève et de succursales en Suisse, et au financement du commerce international. La part des revenus en EUR et USD se monte à 27.5% du chiffre d'affaires et témoigne d'une saine diversification du portefeuille de métiers et du périmètre géographique d'intervention.

Contributeur majeur du financement de l'économie genevoise

La banque octroie un total de CHF 18.4 milliards de crédits aux entreprises et aux particuliers, en hausse de CHF 763 millions en 2021. Les créances hypothécaires s'élèvent à CHF 12.7 milliards et représentent 45% du total du bilan, une proportion qui atteste de la diversification disciplinée du bilan de la banque. Les crédits aux entreprises et aux collectivités publiques augmentent de CHF 102 millions (à CHF 5.7 milliards). La banque est au service de 20'762 sociétés (+153 depuis le 31.12.2020).

Les actifs gérés et administrés franchissent le seuil des CHF 34 milliards

Confirmant une nouvelle fois l'excellente compétitivité de la banque dans la gestion d'actifs financiers, l'augmentation des fonds gérés et administrés affiche une croissance record, en progression de CHF 2.4 milliards (+7.5%). Cette évolution est due en particulier à l'afflux de fonds de la clientèle privée. Le *private banking* est en forte croissance avec plus de 1'222 nouveaux mandats de gestion de la gamme Best of. Les fonds de placement progressent quant à eux de 21.7% à CHF 3.9 milliards, reflet du succès grandissant de la marque Synchrony.

Hausse continue des fonds propres

Avec une croissance de CHF 111 millions, les fonds propres sont en augmentation de 6.5% et atteignent plus de CHF 1.8 milliard. Ce niveau est le résultat d'une hausse constante qui, depuis 2005, a vu la création de plus de CHF 1.1 milliard de fonds propres supplémentaires. Attestant de l'appartenance de la BCGE au cercle des banques bien capitalisées et sûres, l'agence Standard & Poor's a relevé le rating de la banque à AA-/A-1+/Stable le 04.11.2021².

355 nouveaux actionnaires

Le cercle de l'actionariat privé et institutionnel de la banque s'élargit d'année en année. La communauté des actionnaires s'accroît de 355 personnes ou entités. La banque enregistre ainsi 15'423 actionnaires au 31.12.2021 dont 15'051 privés. L'actionariat est bien distribué (83% des actionnaires connus de la banque détiennent entre 1 et 50 actions). 77% des collaborateurs sont actionnaires et détiennent 2.6% du capital de la banque.

² Voir la note en page 23.

Le cours de l'action s'ajuste progressivement à la valeur intrinsèque

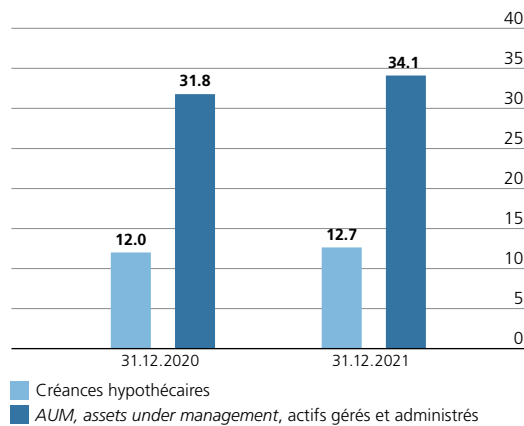
L'action a connu une année 2021 de stabilité, avec une légère hausse du cours portant la capitalisation boursière à CHF 1.156 milliard pour une valeur des fonds propres qui se situe à CHF 1.827 milliard. Avec une valeur comptable de CHF 257.6 et compte tenu des excellents résultats, le potentiel de progression du titre est substantiel.

Le dividende proposé est en forte hausse

Le dividende soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 03.05.2022 est de CHF 4.50, soit 9% du nominal, en progression de 20%. La contribution de valeur de la banque aux collectivités publiques, principalement le Canton et les communes genevoises, au titre de l'exercice 2021, impôts et dividendes notamment, se monte à CHF 61 millions pour cet exercice.

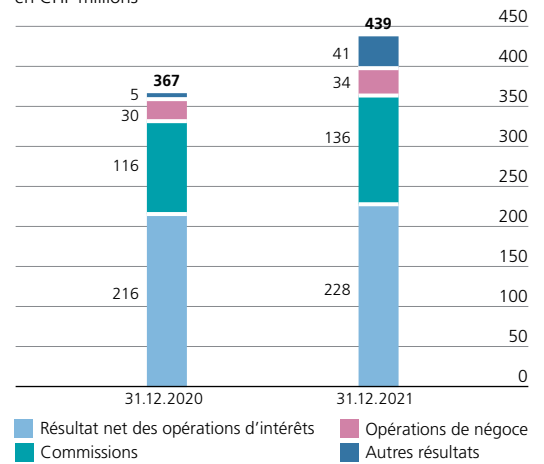
Evolution des créances hypothécaires et des AUM

en CHF milliards



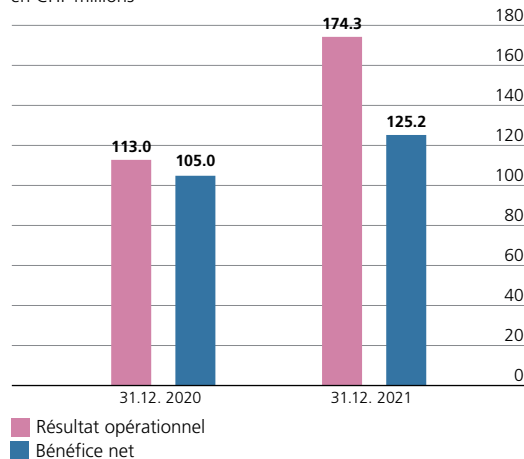
Evolution des revenus

en CHF millions



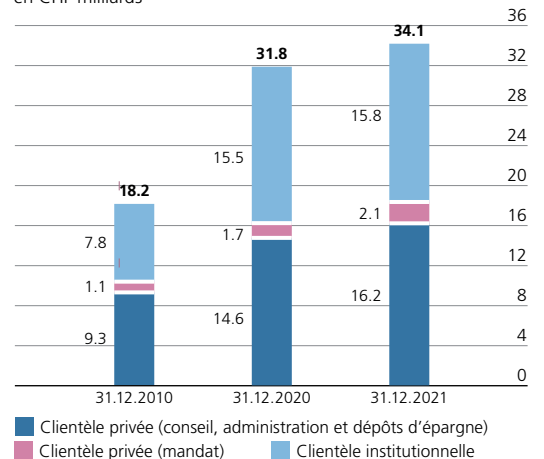
Evolution du résultat opérationnel et du bénéfice net

en CHF millions



Evolution des fonds gérés et administrés

en CHF milliards



Priorités stratégiques 2022

La banque se développe actuellement sur 7 axes stratégiques prioritaires résumés en page 19 du présent rapport.

La banque poursuit son expansion commerciale en captant la reprise conjoncturelle. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux demandes de l'économie genevoise et suisse.

Pour 2022, sauf dégradation de la conjoncture et compte tenu des développements commerciaux planifiés, la banque s'attend à un résultat global en légère progression sur l'année.



Manuel Leuthold
Président du conseil d'administration



Frédéric Vernet
Membre de la direction générale (CFO)

Perspectives 2022

- **La croissance des affaires à forte valeur ajoutée et la fidélité de sa clientèle confirment le positionnement stratégique favorable de la BCGE.**
- **La solidité financière de la banque en fait une adresse de dépôt sûre et stable.**
- **La banque s'attend à la persistance de taux bas et à une conjoncture économique en amélioration; des conditions susceptibles, d'une part, de peser sur sa marge d'intérêts et, d'autre part, de soutenir ses revenus de commissions.**
- **L'augmentation des crédits restera ciblée en raison de la réglementation sur les fonds propres et une politique de prudence en particulier dans le financement immobilier.**
- **La banque accentue le développement des affaires moins consommatrices de fonds propres (gestion de fortune privée et institutionnelle, conseil aux entreprises) et élargit son offre pour les entreprises (*private equity et M&A*).**

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée Générale de la Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Banque Cantonale de Genève et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, le compte de résultat consolidé, l'état des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 84 à 113) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes consolidés. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes consolidés et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Eléments clés de l'audit

Les créances sur la clientèle et les créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 5,690 mios et CHF 12,666 mios (total de bilan de CHF 28,294 mios).

Ces créances sont présentées, déduction faite des corrections de valeur, constituées pour KCHF 116,485 et incluant des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. L'estimation des corrections de valeur se base sur une réglementation interne. Les corrections de valeur comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction. Compte tenu du volume de ces créances, les corrections de valeur pour risques de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Nous renvoyons aux pages 90 à 93 et au tableau 5.02 de l'annexe en page 96 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons vérifié et testé les contrôles-clés relatifs à l'activité de crédits, notamment les processus d'octroi de crédits, le suivi des crédits, l'évaluation des corrections de valeur pour risques de défaillance (règles de provisionnement) et les contrôles relatifs à la détermination des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Nous sommes parvenus à la conclusion que nous pouvons nous reposer sur les contrôles-clés vérifiés.

Par ailleurs, nous avons testé sur base de sondage :

- Les différents types de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;
- Les hypothèses retenues pour les corrections de valeur ;
- Les créances faisant l'objet d'une surveillance particulière du fait de leurs risques de défaillance mais sans corrections de valeur ;
- Le degré de jugement appliqué et l'approbation des corrections de valeur conformément aux compétences internes ;
- Les opinions des cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre de dossiers de recouvrement ;
- La correcte comptabilisation des corrections de valeur.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risques de défaillance des créances.



Eléments clés de l'audit

De par son activité prépondérante de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, le Groupe est exposé aux risques juridiques. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque d'évaluation de la part de la Direction.

Nous vous renvoyons à la page 94 et au tableau 5.16 de l'annexe en page 103 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles-clés concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges.

Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;
- Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs et en discuter avec la Direction et le Responsable juridique ;
- Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2021 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels.
- Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des provisions pour litiges.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, la loi suisse et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes consolidés.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Vida Gratteau
Expert-réviseur agréé

Genève, le 17 février 2022

Comptes consolidés 2021 et annexes Groupe BCGE

Sommaire

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle	83
Positions du bilan et des opérations hors bilan – consolidé	84
Positions du compte de résultat – consolidé	85
Présentation du tableau des flux de trésorerie – consolidé	86
Présentation de l'état des capitaux propres – consolidé	87
Présentation synoptique – consolidé	88
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	88
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	89
3. <i>Management</i> des risques	91
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés	95
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	95
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	96
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	97
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	97
5.05 Répartition des immobilisations financières	98
5.06 Présentation des participations	98
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	99
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	99
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	100
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	100
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	100
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	100
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	101
5.14 Présentation des produits structurés émis	101
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	102
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	103
5.17 Présentation du capital social	103

5.18	Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	104
5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	104
5.20	Indications des participants significatifs	105
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	105
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663b ^{bis} CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés	106
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	106
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	107
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupe de pays (principe du domicile)	108
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	108
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	109
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	110
5.29	Répartition des crédits par engagement	110
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	110
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	110
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	110
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	111
5.34	Répartition des charges de personnel	111
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	111
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	111
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	111
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	112
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	113
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	113

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle

Consolidé

Fonds propres pris en compte en CHF 1'000		2021	2020
1	Fonds propres de base durs (CET1 ¹)	1'787'231	1'682'938
2	Fonds propres de base (T1 ²)	2'011'976	1'907'593
3	Fonds propres totaux	2'194'906	2'048'639
Positions pondérées en fonction des risques (RWA³) en CHF 1'000			
4	RWA ³	13'311'471	12'683'868
4a	Exigences minimales de fonds propres	1'064'918	1'014'709
Ratios de fonds propres basés sur les risques en % des RWA ³			
5	Ratio CET1 ¹	13.4%	13.3%
6	Ratio de fonds propres de base	15.1%	15.0%
7	Ratio de fonds propres globaux	16.5%	16.2%
Exigences en volants en CET1¹ en % des RWA ³			
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.5%	2.5%
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR ⁴) selon le standard minimal de Bâle	–	–
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national	–	–
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 ¹	2.5%	2.5%
12	CET1 ¹ disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 ¹ affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC ⁵)	8.5%	8.2%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR⁴ en % des RWA ³			
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR ⁴	4.0%	4.0%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR ⁴)	0.0%	0.0%
12c	Ratio-cible en CET1 ¹ (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	7.8%	7.8%
12d	Ratio-cible en T1 ² (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	9.6%	9.6%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	12.0%	12.0%
Ratio de levier Bâle III			
13	Engagement global	29'828'305	23'197'006
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.7%	8.2%
Ratio de liquidités (LCR⁶)			
15	Numérateur du LCR ⁶ : somme des actifs liquides de haute qualité	7'594'867	7'131'688
16	Dénominateur du LCR ⁶ : somme nette des sorties de trésorerie	4'006'989	4'218'989
17	Ratio de liquidités, LCR ⁶	190%	169%

¹ Common equity tier 1.

² Tier 1.

³ Risk weighted assets.

⁴ Ordonnance sur les fonds propres.

⁵ Total loss-absorbing capacity.

⁶ Liquidity coverage ratio.

L'intégralité des exigences de publication liées aux fonds propres sera disponible sur le site de la banque au plus tard le 30.04.2022 (bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications > Rapports financiers). La banque applique l'approche standard internationale également connue sous l'abréviation AS-BRI pour les publications réglementaires de risque de crédit, l'approche standard pour le risque de marché et l'approche de l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

En cas de variation de la courbe des taux d'intérêt, la valeur de marché des fonds propres de la banque oscillerait entre CHF –88 millions (en cas de hausse des taux de 100 points de base) et CHF 97 millions (en cas de baisse des taux de 100 points de base). L'impact sur les revenus varierait de respectivement CHF –1.6 millions et CHF 1.3 millions, avec un taux plancher de référence à 0% pour les prestations de la clientèle.

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Consolidé

84

Actifs	Notes	31.12.2021 en CHF 1'000	31.12.2020 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	6'467'963	6'474'360	-6'397
Créances sur les banques	5.23	857'787	732'421	125'366
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	-	-	-
Créances sur la clientèle	5.23	5'689'608	5'587'154	102'454
Créances hypothécaires	5.23	12'665'892	12'005'607	660'285
Opérations de négoce	5.03	53'944	53'729	215
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	17'094	15'953	1'141
Immobilisations financières	5.05	2'124'776	2'210'757	-85'981
Comptes de régularisation		38'535	37'131	1'404
Participations	5.06	64'042	53'613	10'429
Immobilisations corporelles	5.08	128'684	120'102	8'582
Valeurs immatérielles	5.09	702	615	87
Autres actifs	5.10	184'664	250'250	-65'586
Total des actifs		28'293'691	27'541'692	751'999
Total des créances subordonnées		29'853	20'627	9'226
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-	-

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	3'194'426	3'385'977	-191'551
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	163'064	817'425	-654'361
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	18'233'404	16'883'771	1'349'633
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	3'925	511	3'414
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	8'648	12'562	-3'914
Obligations de caisse	5.23	803	1'100	-297
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	4'597'245	4'491'155	106'090
Comptes de régularisation		110'102	97'848	12'254
Autres passifs	5.10	148'490	122'057	26'433
Provisions	5.16	6'362	12'945	-6'583
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	250'000	230'000	20'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve issue du capital		306'764	320'358	-13'594
Réserve issue du bénéfice		827'544	741'301	86'243
Réserve de change		-24'442	-19'836	-4'606
Propres parts du capital		-18'287	-20'832	2'545
Intérêts minoritaires au capital propre		409	388	21
Bénéfice/perte (résultat de la période)		125'234	104'962	20'272
<i>dont : part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé</i>		21	-12	33
Total des passifs		28'293'691	27'541'692	751'999
Total des engagements subordonnés	5.15	334'745	334'655	90
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	334'745	334'655	90

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	1'328'273	916'005	412'268
Engagements irrévocables	5.02	731'444	817'116	-85'672
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	238'120	178'565	59'555
Crédits par engagement	5.29	117'903	118'180	-277

Positions du compte de résultat Consolidé

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2021 en CHF 1'000	31.12.2020 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	249'803	260'230	-10'427
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		40	36	4
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		4'558	5'891	-1'333
Charges d'intérêts		-3'625	-21'187	17'562
Résultat brut des opérations d'intérêts		250'776	244'970	5'806
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	5.16	-22'866	-29'343	6'477
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		227'910	215'627	12'283

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		65'255	56'170	9'085
Produits des commissions sur les opérations de crédit		43'728	33'838	9'890
Produits des commissions sur les autres prestations de service		37'009	34'120	2'889
Charges de commissions		-9'948	-8'503	-1'445
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		136'044	115'625	20'419

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	34'035	30'377	3'658
--	------	--------	--------	-------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		25'801	-6'800	32'601
Produits des participations		8'242	6'147	2'095
Résultat des immeubles		1'246	1'080	166
Autres produits ordinaires		6'943	10'864	-3'921
Autres charges ordinaires		-981	-6'201	5'220
Sous-total autres résultats ordinaires		41'251	5'090	36'161

Total des produits d'exploitation		439'240	366'719	72'521
--	--	----------------	----------------	---------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-159'097	-147'762	-11'335
Autres charges d'exploitation	5.35	-94'899	-89'534	-5'365
Sous-total charges d'exploitation		-253'996	-237'296	-16'700

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-16'847	-15'285	-1'562
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.16	5'912	-1'143	7'055

Résultat opérationnel		174'309	112'995	61'314
Produits extraordinaires	5.36	13	127	-114
Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.16	-20'000	15'000	-35'000
Impôts	5.39	-29'088	-23'160	-5'928

Bénéfice/perte (résultat de la période)		125'234	104'962	20'272
<i>dont: part des intérêts minoritaires au bénéfice du groupe</i>		21	-12	33

Présentation du tableau des flux de trésorerie

Consolidé

(en CHF 1'000)

	2021		2020	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de la période	125'234	–	104'962	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	20'000	–	–	15'000
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	16'847	–	15'285	–
Provisions et autres corrections de valeur	–	6'583	755	–
Comptes de régulations actifs	–	1'404	–	8'895
Comptes de régulations passifs	12'254	–	–	18'042
Autres positions	92'019	–	–	19'673
Dividende de l'exercice précédent	–	27'000	–	27'000
Attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	5'400	–	5'400
Solde	–	225'967	–	26'992
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Ecritures par les réserves	–	4'498	282	–
Modification des propres titres de participation	2'545	–	–	8'239
Solde	1'953	–	7'957	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	–	11'096	6'520	–
Autres immobilisations corporelles	–	24'472	–	11'289
Valeurs immatérielles	–	377	–	–
Solde	35'945	–	6'534	–
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (supérieures à 1 an)				
Engagements envers les banques	–	–	–	4'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	–	299	–	1'953
Obligations de caisse	–	297	–	1'080
Emprunts	90	–	92'300	–
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	106'000	–	382'000	–
Créances sur les banques	–	179	273	–
Créances sur la clientèle	11'858	–	–	209'670
Créances hypothécaires	–	660'285	–	327'304
Immobilisations financières	118'287	–	–	257'658
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	–	191'551	114'782	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	654'361	272'663	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'349'932	–	1'937'718	–
Engagements résultant d'opérations de négoce	3'414	–	–	648
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	3'914	4'552	–
Créances sur les banques	–	125'187	–	256'799
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	–	114'312	–	30'971
Opérations de négoce	–	215	–	3'012
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	1'141	803	–
Immobilisations financières	–	32'306	3'753	–
Etat des liquidités				
Liquidités	6'397	–	–	1'728'250
Solde	188'069	–	12'501	–
Totaux des soldes	225'967	225'967	26'992	26'992

Présentation de l'état des capitaux propres Consolidé

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital (poste négatif)	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	320'358	846'263	230'000	-19'836	-20'832	388		1'716'341
Acquisition de propres parts au capital						-3'537			-3'537
Aliénation de propres parts au capital						5'714			5'714
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital		-368				368			-
Différences de change					-4'606				-4'606
Dividendes et autres distributions		454	-27'000						-26'546
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)			-5'400						-5'400
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				20'000					20'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves		-13'680 ¹	13'681 ¹				21		22
Bénéfice/Perte (résultat de la période)								125'234	125'234
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	306'764	827'544	250'000	-24'442	-18'287	409	125'234	1'827'222

¹ Dont 6'840 correspondant à l'exercice 2020.

Présentation synoptique

Consolidé

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du Code des obligations; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève. Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle régionale et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés, ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoine, ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

La banque entend développer ses activités commerciales malgré un contexte financier national et international volatil. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

Rapport d'activité

La partie commerciale du rapport d'activité est indiquée dans le chapitre Commentaires sur les comptes du groupe (*voir en pages 74-77*). La banque publie l'adéquation des fonds propres dans le document "Exigences de publication liées aux fonds propres", selon les normes Bâle III et applique l'approche standard suisse pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Effectif du personnel	31.12.2021	31.12.2020
En équivalent plein temps	834.13	819.63
En équivalent plein temps moyen	824.53	810.13
Effectif	886.00	873.00
Effectif moyen	876.33	868.50

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2018/3 sur l'*outsourcing*-banques. Les mandats confiés à Swisscom concernent principalement les opérations de paiement et sur titres (ce qui permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses), l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

La BCGE est en litige avec un prestataire informatique depuis 2010 concernant un différend portant sur diverses prestations et leur mode de facturation. Le 15 juin 2021, le Tribunal de première instance du canton de Genève a prononcé son jugement dans cette affaire et a condamné, d'une part l'ancien prestataire à payer un total de CHF 36.8 millions à la BCGE (avant intérêts et émoluments), et d'autre part la BCGE à payer une somme de CHF 3.7 millions. Dépends et émoluments compris, le jugement se solde par une prétention nette en faveur de la BCGE de CHF 46.8 millions en capital et intérêts. Il est à relever que les deux parties ont exercé leur droit d'appel de ce jugement auprès de la Cour de Justice genevoise. Ces éléments ont mené la banque à dissoudre des provisions constituées en lien avec cette affaire pour un montant de CHF 10.0 millions.

La pandémie de COVID-19 a durement frappé le monde en 2020 et 2021. La banque a fait preuve de résilience durant ces deux années et a continué à proposer sa gamme étendue de services, dans le respect de la sécurité et de la qualité d'exécution, tout en adaptant ses processus afin de garantir la protection de ses clients et collaborateurs.

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture concernant directement la banque.

La situation géopolitique actuelle et son évolution font l'objet d'une observation et d'un suivi circonstanciés.

Convention avec l'actionnaire principal

L'article 33 ch.5 des statuts de la banque, adopté lors de l'assemblée générale du 3 mai 2005, concrétise le régime de remboursement des avances consenties par l'Etat de Genève à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque Cantonale de Genève, au début des années 2000. La banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés). A la suite de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, par arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 370'661'634 au 31 décembre 2009. Au titre de l'exercice 2021, un montant de CHF 6.5 millions sera payé, pour autant que la proposition de dividende du conseil d'administration à l'assemblée générale soit adoptée. Dans ce cas, un montant total de CHF 55.5 millions aura été remboursé depuis 2009, portant ainsi le total des remboursements opérés par la banque à CHF 82.9 millions depuis son assainissement en 2000.

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont préparés sur la base du Code des obligations, de la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution, ainsi que de la circulaire Finma 2020/1 sur les prescriptions comptables pour les banques (PCB) et l'ordonnance de la Finma sur les comptes (OEPC-Finma).

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les sociétés dont la consolidation présente une importance significative. Ce périmètre n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2020.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison-mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison-mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève, Genève	28'096'995
Capital Transmission SA, Genève	79'067
Investissements Fonciers SA, Lausanne	23'614
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	11'191
Loyal Finance AG, Zurich	1'257
Dimension SA, Lausanne	693
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	1'019'657
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	28'193
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	34'347
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	39
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	12

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la

part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill

Le *goodwill*, ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique Valeurs immatérielles et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée maximum de 10 ans.

• Opérations réciproques

Les engagements et créances, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Traitement des différences de conversion des monnaies étrangères

Les éléments de l'actif, des fonds étrangers du bilan et les amortissements d'immobilisations corporelles des entités domiciliées hors de Suisse, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat de ces entités, hormis les amortissements d'immobilisations corporelles, sont convertis en CHF aux cours moyens des cours de clôture des douze mois de l'année. Les fonds propres de ces entités sont convertis aux cours moyens historiques de chaque position du bilan. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique Réserve de change.

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe, établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres parts du capital et de créance portées en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2021	Cours au 31.12.2020
Dollar américain	1	0.9117	0.8799
Euro	1	1.0345	1.0810
Livre sterling	1	1.2311	1.1997
Yen	100	0.7920	0.8536

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique Résultat des opérations de négoce.

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les sûretés remises en garanties sont évaluées de manière prudente, systématique et périodique, en appliquant des principes uniformes et en se basant, sauf exception, sur une valeur de marché.

Dans le cadre des biens immobiliers, la banque évalue ceux-ci soit à l'aide d'un système expert (approche hédoniste), soit par des expertises internes pour les objets atypiques ou de luxe, ou soit, pour les biens de rendements, par une actualisation des *cash flows* futurs.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les corrections de valeur, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous corrections de valeur en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et *leasings*), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres ou anciennement les opérations de mises/prises en pension de titres (*repurchase and reverse repurchase agreements*) sont comptabilisés comme suit :

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan ;
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés ;

- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Opérations de négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées au cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres parts du capital sont comptabilisées, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée Propres parts du capital. Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués à la Réserve issue du capital.

Opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de marché. Les opérations de couverture sont évaluées de la même manière que les éléments couverts et le résultat est inscrit dans la même rubrique comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit :

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans selon leur durée de vie

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Engagements envers les banques

Les engagements envers les banques sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Tous les engagements résultant de dépôts de la clientèle non bancaire sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués soit à leur valeur de marché, soit au moyen d'un modèle d'évaluation en fonction du type d'instruments financiers dérivés, dans les rubriques Valeur de remplacement positive/négative d'instruments financiers dérivés et sont comptabilisés en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché ;
- en cas d'opérations de couverture, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Provisions

Les provisions comprennent celles qui sont destinées à la couverture des risques nécessaires à l'exploitation, les provisions pour risques inhérents de défaillance, les corrections de valeur pour risques de défaillance du hors bilan, ainsi que les provisions pour impôts latents.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique variation des réserves pour risques bancaires généraux dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels enregistrent notamment les engagements de couverture de crédit émis sous forme d'engagements par aval, par cautionnement et par garantie.

Engagements irrévocables

Les engagements irrévocables portent sur l'octroi de crédits ou d'autres prestations qui ne sont pas utilisés à la date de bilan, mais qui sont octroyés de manière définitive. Les engagements de versement dans le cadre de la garantie des dépôts sont comptabilisés dans cette rubrique.

Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Les engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires pour les actions et autres titres de participations sont enregistrés dans cette rubrique.

Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

3. Management des risques

(voir également en pages 20-21)

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. La direction générale veille à son application dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place des comités des risques spécialisés pour la maison-mère et pour les filiales, lui permettant de mesurer, de suivre, de gérer et de contrôler les risques encourus.

Le conseil d'administration procède à une analyse trimestrielle des risques principaux du groupe. Cette analyse prend en compte diverses sources à disposition du contrôle des risques et est revue régulièrement lors du comité des Risques et en direction générale.

Principes directeurs

Visant une allocation ciblée et maîtrisée de ses fonds propres, tout en assurant une diversification des risques pris, la banque définit des segments de risques et y associe des limites par type d'activité. Ce dispositif est validé par le conseil d'administration. De la même manière, et en respect des dispositions réglementaires, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques. La direction générale contrôle l'ensemble des risques par une supervision constante des activités et par un suivi opéré par des comités spécifiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque assumée dans sa division ; il prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et/ou leur réduction.

Un suivi des risques indépendant des unités opérationnelles génératrices de revenus est pratiqué dans toute la banque. Ainsi, les unités des Risques, Conformité et ALM renforcent le suivi régulier des unités de front et des unités de contrôle spécialisées. Leur rôle est d'anticiper, d'analyser, d'évaluer, de contrôler les risques et d'informer les comités dédiés des impacts financiers, légaux et de conformité découlant de l'exposition aux risques de tout genre, en prenant soin de l'exhaustivité et de l'appréciation objective des risques encourus et des risques potentiels affectant la banque (risques financiers et non financiers incluant les facteurs de risque environnementaux et sociétaux, et risques opérationnels).

Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe est déclinée sur les principes de gestion de la banque à Genève afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisées des risques au niveau consolidé.

Les départements Risques et ALM au sein de la division Finance consolident les positions globales du groupe. La diffusion des rapports et leur revue systématique avec les divisions de front durant les comités de Risques (CRISK) et Asset and liability management (CALM) formalisent l'efficacité de la démarche globale.

Les résultats sont communiqués régulièrement à la direction générale, ainsi qu'au conseil d'administration.

Typologie des risques

• Risque de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système précis de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Le comité des Crédits examine les demandes dans sa compétence et autorise les opérations en fonction des délégations, ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant

des activités de prêts, d'émissions de garanties, ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux.

Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est notamment définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans tous les cas, des indices de risques nouveaux ou une augmentation des risques existants engendrent des analyses spécifiques des dossiers de crédit concernés.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Des modèles de *ratings* sont fournis par un système dédié et utilisé en commun par une douzaine de banques cantonales et d'autres instituts d'envergure. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, le cas échéant, la constitution d'une correction de valeur et le transfert du dossier au département Participations et *Workout* ou au département Contentieux.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs individuels de valeur. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation en tenant compte d'un correctif individuel de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

En complément des correctifs individuels de valeur, la banque, en tant qu'établissement de catégorie 3, constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance, tel que défini dans l'art. 25 al 1 let b OEPC-FINMA. Les créances non compromises, contrairement aux autres créances décrites ci-dessus, résultent de situations où il est vraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs. La méthodologie de calcul des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance a été définie par la banque en 2019 et consiste à regrouper les volumes d'actifs pondérés aux risques (RWA¹) par segment d'activités, tenant compte des encours bilan et hors-bilan. 8 segments d'activités² ont été déterminés, pour chacun desquels un coefficient de perte a été calculé. Ces coefficients sont la transcription de l'estimation de perte estimée sur un horizon moyen

¹ RWA: Risk Weighted Assets.

² Financement d'appui, Immobilier Suisse aux particuliers, Immobilier Suisse aux entreprises, Entreprises Suisse, Immobilier et entreprises France, Collectivités publiques, Trade Finance, Banques et marchés financiers.

terme et sont révisés annuellement lors de la revue du plan stratégique et financier (PSF), se basant sur l'historique des pertes réalisées par la banque sur le portefeuille de crédit. L'estimation du potentiel de perte peut, en outre, être adaptée à une valeur d'expert lorsque le potentiel de perte semble trop bas ou inadapté. La multiplication des actifs pondérés aux risques par ces coefficients de perte permet, par segment d'activité, de calculer un montant de correction de valeur pour risques inhérents de défaillance. La somme des montants pour ces 8 segments constitue le montant global des corrections de valeur pour risques inhérents pour la banque. Les volumes des actifs pondérés aux risques par segment sont réévalués lors de chaque bouclage et les montants des corrections de valeur pour risques inhérents sont ajustés en conséquence. En cas d'utilisation des montants constitués pour corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance, la reconstruction du montant ponctionné est effectuée linéairement, mais au maximum sur 5 ans, et débute l'année fiscale suivant la ponction. L'utilisation par la direction générale des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance est possible dès que les dotations aux risques dépassent le budget de perte annuelle pris en compte dans le cadre de la planification budgétaire. Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sur les créances clientèles, créances hypothécaires et créances sur les banques sont portées en déduction des rubriques correspondantes du bilan. La part attribuable aux positions hors-bilan et aux immobilisations financières apparaît dans la rubrique Provisions. La banque a pris la décision de constituer l'intégralité de ses corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance, anticipant le planning initial, qui prévoyait une constitution complète à fin 2023. Les montants consolidés sont présentés en annexe 5.16, page 103.

Les limites commerciales par pays sont en place, principalement pour l'activité de financement des négociants internationaux; elles sont suivies et contrôlées quotidiennement par le département des Risques. Les limites pays pour risques directs (lieu d'incorporation du débiteur) et indirects (lieu du risque économique) sont validées annuellement par le conseil d'administration et revues lorsque la situation politique ou économique d'un pays évolue.

- **Risque de concentration**

Les risques importants (gros risques selon l'art. 95 OFR³) sont suivis et contrôlés constamment et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration, ainsi qu'à l'organe de révision externe.

³ Ordonnance sur les fonds propres.

Le système informatique intégré des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupe économique. Dans un souci de prévention, une attention accrue est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant et un avis est transmis immédiatement à la hiérarchie si on s'approche de valeurs limites. Des simulations sont effectuées systématiquement lorsque des opérations d'envergure sont proposées.

- **Risque de taux, de liquidité, de marché et d'investissement pour compte propre**

Ces risques représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle de ces risques nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique ad hoc, ce qui permet l'évaluation des risques encourus, et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* du département Marchés financiers et trésorerie. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*). Par ailleurs, le comité ALM (*Asset and liability management*) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contrôle le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Le comité ALM suit et contrôle tous les risques financiers.

- **Risque de taux**

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. L'exposition aux risques de taux provient de la non-congruence des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts, ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la banque. Les produits bancaires sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire. Des simulations dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la direction générale.

Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

- **Risque de liquidité**

Les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repurchase agreement*. Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires se poursuit avec certaines banques partenaires, ainsi qu'avec des collectivités publiques suisses, dans le respect de limites strictes. La BCGE maintient son approche prudentielle en conservant des liquidités abondantes et en gérant un portefeuille obligataire largement diversifié et pouvant être mis en pension (*sale and repurchase agreements*), permettant en tout temps de trouver des facilités de crédits avec de nombreuses contreparties. Le cadre d'investissement des obligations inscrites dans la rubrique des immobilisations financières est limité entre les notes AAA et, au minimum, A- ou équivalent.

La banque gère le risque de liquidité en surveillant l'exposition à l'aide d'un échéancier des positions du bilan, de la structure du bilan et en calculant les ratios réglementaires *liquidity coverage ratio* (LCR) et le *net stable funding ratio* (NSFR). Elle le gère également de manière dynamique, en modélisant les croissances des affaires et des refinancements nécessaires. Dans le cadre de son comité ALM, la banque surveille le risque de liquidité dans le cadre de limites fixées par le conseil d'administration.

- **Risque de change**

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie, ainsi que des transactions, sont centralisés et gérés de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

• **Risque opérationnel**

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou à la suite d'événements externes. Le niveau d'automatisation des processus, ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques. La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le département Risques opérationnels assure la cohérence de l'architecture. Celle-ci permet d'identifier, de déclarer, de suivre et d'archiver les incidents en vue d'une amélioration continue du dispositif de suivi du risque opérationnel et d'une meilleure anticipation des problèmes potentiels. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque veille au respect des procédures, ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations.

Dans ce contexte, la banque continue aussi d'intensifier ses activités en matière de contrôle des fraudes et des cyberattaques.

• **Risque de non-conformité et juridique**

Ces risques sont sous la responsabilité de la division Juridique et conformité, qui a pour mission :

- d'identifier les risques juridiques, d'assurer la défense des intérêts de la banque et d'appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Elle intervient dès qu'un risque est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel elle traite le dossier. Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous Provisions ;
- de mettre en place un dispositif approprié en matière de lutte contre le blanchiment, de suivi des sanctions et des transactions, en adéquation avec les activités de la banque, ainsi que d'assurer la veille réglementaire et d'évolution des instructions internes ;
- d'instaurer les règles de *crossborder*.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés

Consolidé

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

	31.12.2021	31.12.2020
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	–	–
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	163'064	817'425
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	167'859	827'305
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	167'859	827'305
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises de pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	–
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	–	–
<i>dont titres aliénés</i>	–	–

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'123'416	1'231'355	3'433'579	5'788'350
Créances hypothécaires	12'683'635	–	–	12'683'635
<i>Immeubles d'habitations</i>	<i>10'492'754</i>	–	–	<i>10'492'754</i>
<i>Immeubles commerciaux</i>	<i>1'618'077</i>	–	–	<i>1'618'077</i>
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	<i>417'366</i>	–	–	<i>417'366</i>
<i>Autres</i>	<i>155'438</i>	–	–	<i>155'438</i>
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2021	13'807'051	1'231'355	3'433'579	18'471'985
31.12.2020	13'170'552	1'143'829	3'382'658	17'697'039
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2021	13'789'308	1'221'295	3'344'897	18'355'500
31.12.2020	13'161'240	1'125'485	3'306'036	17'592'761
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	82'773	1'245'500	1'328'273
Engagements irrévocables	–	12'311	719'133	731'444
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	238'120	238'120
Crédits par engagements	–	–	117'903	117'903
Total du hors bilan				
31.12.2021	–	95'084	2'320'656	2'415'740
31.12.2020	–	73'877	1'955'989	2'029'866
Créances compromises Consolidé				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2021	184'083	97'471	86'612	83'425
31.12.2020	334'538	239'989	94'549	91'632

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

Actifs 31.12.2021 31.12.2020

Opérations de négoce

Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	–	974
<i>dont cotés</i>	–	974
Titres de participation	113	110
Métaux précieux et matières premières	53'731	52'645
Autres actifs du négoce	100	–
Total des actifs	53'944	53'729
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–

Engagements 31.12.2021 31.12.2020

Opérations de négoce

Titres de participation	–	–
Autres passifs du négoce	3'925	511
Total des engagements	3'925	511

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	<i>swaps</i>	843	843	23'340	56'614	134'277	11'531'294
	options (OTC ¹)	7'181	7'181	57'599	–	1'006	200'000
Devises/métaux précieux	contrats à terme	14'504	13'247	1'763'594	7'380	27'828	1'839'011
	options (OTC ¹)	486	486	151'020	–	–	–

Total avant prise en compte des contrats de netting

31.12.2021	23'014	21'757	1'995'553	63'994	163'111	13'570'305
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation²</i>	8'510	8'510	231'959	56'614	135'283	11'731'294
31.12.2020	23'493	24'407	1'602'552	61'050	257'535	11'246'906
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation²</i>	12'297	12'297	163'207	54'771	222'971	8'463'789

¹ Over the counter.² Incluant les instruments dont l'évaluation est déterminée par un modèle alimenté essentiellement par des paramètres de marchés.

Valeurs de remplacement positives (cumulées)

Valeurs de remplacement négatives (cumulées)

Total après prise en compte des contrats de netting

31.12.2021	17'094	8'648
31.12.2020	15'953	12'562

Instances centrales de clearing

Banques et négociants en valeurs mobilières

Autres clients

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	1'572	15'522
--	---	--------------	---------------

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Titres de créance	1'904'660	2'058'867	1'924'090	2'113'142
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'710'774	1'876'239	1'728'208	1'928'484
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	193'886	182'628	195'882	184'658
Titres de participation	219'542	151'292	297'395	189'266
<i>dont participations qualifiées¹</i>	28'424	15'867	28'424	15'867
Immeubles et véhicules	574	598	574	598
Total	2'124'776	2'210'757	2'222'059	2'303'006
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'630'948	1'711'818	1'645'953	1'758'478

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'831'987	72'673	–	–	–	–

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

	2021								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Participations évaluées selon la mise en équivalence									
sans valeur boursière	17'051	7'387	24'438	2'915	–658	–	1'196	27'891	–
Autres participations									
avec valeur boursière	73	–	73	–	–3	–	–	70	70
sans valeur boursière	30'503	–1'401	29'102	7'646	–	–667	–	36'081	–
Total des participations	47'627	5'986	53'613	10'561	–661	–667	1'196	64'042	–

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité		Capital social (en CHF 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Intégration globale							
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR	30'000	100	100	X	
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	Courtage immobilier	EUR	10	100	100		X
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	Société immobilière	EUR	10	100	100		X
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF	2'000	100	100	X	
Dimension SA, Lausanne	Evaluation et vente d'entreprises	CHF	160	100	100	X	
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF	400	100	100	X	
Loyal Finance AG, Zurich*	Gestion d'actifs	CHF	200	60	60	X	

* Contractuellement, la BCGE s'est engagée à détenir le 100% des actions de Loyal après une phase de transition de 4 ans, soit en 2023.

Intégration par mise en équivalence

Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR	2'088	33.3	33.3		X
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR	12'075	33.3	33.3	X	
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF	1'000	42.0	42.0	X	

Autres participations

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	Emission de lettres de gages	CHF	1'625'000	5.9	5.9	X	
SIX Group Ltd, Zurich	Fournisseur de services pour l'industrie financière	CHF	19'522	1.6	1.6	X	

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

	2021						
	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	131'579	-51'221	80'358	-	-	-2'632	77'726
Autres immeubles	26'432	-10'857	15'575	-	-	-529	15'046
Software acquis séparément ou développés à l'interne	34'734	-19'013	15'721	15'544	-	-9'564	21'701
Autres immobilisations corporelles	24'954	-16'506	8'448	8'959	-31	-3'165	14'211
Total des immobilisations corporelles	217'699	-97'597	120'102	24'503	-31	-15'890	128'684

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

(en CHF 1'000)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	2021			Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements	
<i>Goodwill</i>	900	-285	615	-	-	-180	435
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	377	-	-110	267
Total des valeurs immatérielles	900	-285	615	377	-	-290	702

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	62'805	151'053	-	-
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénés avant l'échéance	389	161	444	676
Composantes de taux des opérations de couverture aliénés avant l'échéance	62'285	11'542	71'204	26'846
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	125'479	162'756	71'648	27'522
Coupons	-	-	-	-
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	1'391	1'859	-	-
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	-	-	26'361	21'784
Opération de <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	39'482	60'933	39'754	61'342
Autres opérations bancaires internes	12'757	12'552	6'493	5'843
Impôts indirects	5'555	12'150	4'234	5'566
Total	184'664	250'250	148'490	122'057

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en CHF 1'000)

	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés		
BNS	112'697	-
SIX Swiss Exchange (bourse électronique suisse)	26'417	-
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses : <i>valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément</i>	6'100'156	3'793'000

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
En qualité de banque dépositaire	-	-	47'862	52'650
Valeurs de remplacement négatives	-	-	58	-
Actions BCGE détenues par la fondation	60'000	60'000	9'630	9'540

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Le groupe BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	(Excédent)/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque / du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2021	31.12.2020			31.12.2021	31.12.2020
Plans de prévoyance avec excédent	7'105	–	–	–	15'849	16'193	15'444

¹ Les comptes annuels audités au 31.12.2021 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2020

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison-mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

(en CHF 1'000)

		2021					
		Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montants émis en monnaies étrangères	Montants émis en CHF	Propres titres détenus	Valeur comptable au bilan
Emprunt CHF privé émis le 19.02.2021	Non subordonné ¹	0.000%	19.02.22	–	200'000	–	200'000
Emprunt CHF émis le 10.06.2015	Non subordonné ¹	0.500%	10.06.24	–	150'000	–	150'000
Emprunt CHF émis le 23.04.2019	Non subordonné ¹	0.125%	23.04.26	–	120'000	–500	119'500
Emprunt CHF subordonné émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ²	1.125%	28.06.27	–	110'000	–	110'000
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ²	2.000%	N/A	–	90'000	–255	89'745
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 12.11.2019	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ²	1.875%	N/A	–	135'000	–	135'000
Total		–	–	–	805'000	–755	804'245
	Total non subordonné	0.191%	–	–	470'000	–500	469'500
	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ²	1.662%	–	–	335'000	–255	334'745
Total		0.804%	–	–	805'000	–755	804'245

¹ Emprunts ne pouvant être dénoncés avant leur échéance.² *Point of non viability (PONV)*.

		2021						
Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours		Montant					Total	
		D'ici une année	Plus d'un an et moins de deux ans	Plus de deux ans et moins de trois ans	Plus de trois ans et moins de quatre ans	Plus de quatre ans et moins de cinq ans		Plus de cinq ans
Emprunts obligataires (nominal)		200'000	–	150'000	–	120'000	335'000	805'000
Emprunts obligataires (selon le bilan)		200'000	–	150'000	–	119'500	334'745	804'245
	Prêts des centrales de lettres de gage	3'793'000						

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance ¹	1'041	–	–	–24	–	3'540	–463	4'094
<i>dont provisions pour les risques inhérents de défaillance des opérations hors bilan</i>	–	–	–	–	–	3'060	–	3'060
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'179	–631	–	–	–	558	–6	1'100
Autres provisions	10'725	–1	–	–15	–	492	–10'033	1'168
Total des provisions	12'945	–632	–	–39	–	4'590	–10'502	6'362
Réserves pour risques bancaires généraux	230'000	–	–	–	–	20'000	–	250'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	104'732	–12'179	–	–622	2'998	26'509	–3'643	117'795
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>91'632</i>	<i>–12'179</i>	<i>–</i>	<i>–622</i>	<i>2'998</i>	<i>5'389</i>	<i>–3'643</i>	<i>83'575</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques inhérents de défaillance</i>	<i>13'100</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>21'120</i>	<i>–</i>	<i>34'220</i>

¹ Des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance ont été constituées sur le portefeuille d'immobilisations financières pour un montant total de CHF 480'000. Voir commentaire dans l'annexe 5.36.

5.17 Présentation du capital social

(en CHF 1'000)

	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions nominatives à CHF 50	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
Capital-actions/capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
<i>dont libéré</i>	<i>360'000</i>	<i>7'200'000</i>	<i>360'000</i>	<i>360'000</i>	<i>7'200'000</i>	<i>360'000</i>
Total du capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000

5.18 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre Droits de participation		Valeur (en CHF 1'000) Droits de participation	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Membres du conseil d'administration ¹	1'332	1'316	213	240
Membres des organes de direction ^{2,3}	6'827	1'791	1'143	285
Collaborateurs ⁴	17'965	22'653	2'898	4'132
Total	26'124	25'760	4'254	4'657

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2022 sur la base des résultats 2021.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2021 de CHF 160.5.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Aucune option n'a été accordée sur des droits de participation aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et aux collaborateurs.

Les conditions contractuelles d'attribution des différents plans sont expliquées dans le point 5 du chapitre Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise en page 65. Les plans liés à la rémunération de la part variable ordinaire ainsi que dans le cadre du plan d'intéressement lors d'achat d'actions sont bloqués entre 5 ans et 10 ans maximum au choix du bénéficiaire. Les autres plans d'intéressement sont bloqués 5 ans.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Participants qualifiés	184'247	30'000	19'433	192'289
Sociétés du groupe	8'391	5'623	2'140	3'697
Sociétés liées	1'537'049	1'486'746	325'085	224'371
Affaires d'organes	4'988	5'220	2'247	4'207
Autres parties liées	4	14	47'920	52'650

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque mais il n'en est pas de même pour les membres du conseil d'administration.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques, qui peuvent faire l'objet de fluctuations importantes d'un exercice à l'autre.

5.20 Indications des participants significatifs

	31.12.2021		31.12.2020	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Actions nominatives uniques				
Etat de Genève	159'385'750	44.3	159'385'750	44.3
Ville de Genève	75'132'300	20.9	75'132'300	20.9
44 communes genevoises	26'732'450	7.4	26'732'450	7.4
Sous-total collectivités publiques	261'250'500	72.6	261'250'500	72.6
CPEG – Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève	21'440'000	6.0	21'440'000	6.0
Autres actionnaires ¹	77'309'500	21.4	77'309'500	21.4
Total	360'000'000	100.0	360'000'000	100.0

¹ Aucun autre actionnaire ne détient plus de 5% des actions nominales uniques.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Capital propre en portefeuille

Actions BCGE	Situation au 01.01.2021	120'313
	Achats	21'791
	Ventes	35'339
	Situation au 31.12.2021	106'765
Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF		161.9
Actions détenues par son institution de prévoyance professionnelle		60'000

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art 663b^{bis} CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés

Voir l'annexe 5.22 des comptes de la maison-mère, en page 132.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	6'467'963	–	–	–	–	–	–	6'467'963
Créances sur les banques	139'206	19	564'079	154'085	398	–	–	857'787
Créances sur la clientèle	1'154'795	228'691	1'388'457	413'000	1'386'412	1'118'253	–	5'689'608
Créances hypothécaires	2'092	2'054'189	815'806	588'599	3'348'093	5'857'113	–	12'665'892
Opérations de négoce	53'944	–	–	–	–	–	–	53'944
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	17'094	–	–	–	–	–	–	17'094
Immobilisations financières	234'756	–	46'938	126'755	920'505	795'249	573	2'124'776
Total		–	–	–	–	–	–	–
31.12.2021	8'069'850	2'282'899	2'815'280	1'282'439	5'655'408	7'770'615	573	27'877'064
31.12.2020	8'082'471	2'290'058	2'381'268	1'404'732	5'596'762	7'324'092	598	27'079'981

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	675'383	168'437	1'614'773	735'833	–	–	–	3'194'426
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	54'442	108'622	–	–	–	163'064
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'264'617	5'791'437	500'676	676'674	–	–	–	18'233'404
Engagements résultant d'opérations de négoce	3'925	–	–	–	–	–	–	3'925
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'648	–	–	–	–	–	–	8'648
Obligations de caisse	–	–	20	43	740	–	–	803
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	–	257'000	104'000	1'374'500	2'861'745	–	4'597'245
Total								–
31.12.2021	11'952'573	5'959'874	2'426'911	1'625'172	1'375'240	2'861'745	–	26'201'515
31.12.2020	10'800'852	5'732'036	3'465'765	1'399'591	1'134'102	3'060'155	–	25'592'501

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2021		2020	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	6'438'527	29'436	6'447'024	27'336
Créances sur les banques	384'674	473'113	237'020	495'401
Créances sur la clientèle	3'593'123	2'096'485	3'386'068	2'201'086
Créances hypothécaires	12'316'147	349'745	11'672'187	333'420
Opérations de négoce	53'927	17	53'707	22
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'333	4'761	13'330	2'623
Immobilisations financières	1'841'233	283'543	1'849'029	361'728
Comptes de régularisation	35'808	2'727	35'103	2'028
Participations	45'139	18'903	37'938	15'675
Immobilisations corporelles	123'990	4'694	116'699	3'403
Valeurs immatérielles	702	–	615	–
Autres actifs	182'921	1'743	248'939	1'311
Total des actifs	25'028'524	3'265'167	24'097'659	3'444'033
Passifs				
Engagements envers les banques	1'026'816	2'167'610	1'089'213	2'296'764
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	163'064	–	817'425	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	14'084'710	4'148'694	13'178'130	3'705'641
Engagements résultant d'opérations de négoce	3'925	–	511	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	530	8'118	2'498	10'064
Obligations de caisse	803	–	1'063	37
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'597'245	–	4'491'155	–
Comptes de régularisation	105'222	4'880	93'086	4'762
Autres passifs	145'880	2'610	120'259	1'798
Provisions	6'030	332	12'945	–
Réserves pour risques bancaires généraux	250'000	–	230'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve issue du capital	306'764	–	320'358	–
Réserve issue du bénéfice	827'544	–	741'301	–
Propres parts du capital	–18'287	–	–20'832	–
Réserve de change	–24'442	–	–19'836	–
Intérêts minoritaires au capital propre	409	–	388	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	125'234	–	104'962	–
Total des passifs	21'961'447	6'332'244	21'522'626	6'019'066

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupe de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2021		2020	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'868'192	6.5	1'829'026	6.5
• Luxembourg	174'714	0.6	191'872	0.7
• Allemagne	143'326	0.5	160'651	0.6
• Royaume-Uni	100'313	0.4	134'906	0.5
• Autres pays européens	220'700	0.8	375'493	1.4
Emirats arabes unis	70'705	0.2	105'770	0.4
Etats-Unis et Canada	156'394	0.6	125'823	0.5
Autres	530'823	1.9	520'492	1.9
Actifs à l'étranger	3'265'167	11.5	3'444'033	12.5
Suisse	25'028'524	88.5	24'097'659	87.5
Total des actifs	28'293'691	100	27'541'692	100.0

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence		Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv¹)				
0/Hi	2'854'073	85.0	2'975'134	83.7
1	10	0.0	11	0.0
2	127'590	3.8	135'326	3.8
3	20'328	0.6	78'732	2.2
4	4'766	0.1	9'110	0.3
5 et 6	246'716	7.4	169'145	4.8
7	11'823	0.4	1'708	0.0
Total sans notation	91'318	2.7	184'086	5.2
Total	3'356'624	100.0	3'553'252	100.0

¹ La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	6'382'662	81'857	1'740	909	795	–
Créances sur les banques	138'881	68'044	579'808	5'831	26'603	38'620
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'479'020	1'828'159	1'341'359	20'461	20'609	–
Créances hypothécaires	12'481'991	178'340	5'561	–	–	–
Opérations de négoce	111	102	–	–	–	53'731
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	17'094	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'840'808	158'756	113'959	3'046	8'207	–
Comptes de régularisation	35'808	2'727	–	–	–	–
Participations	50'540	13'344	158	–	–	–
Immobilisations corporelles	123'990	4'694	–	–	–	–
Valeurs immatérielles	702	–	–	–	–	–
Autres actifs	143'370	1'743	39'037	298	216	–
Total des actifs bilantaires	23'694'977	2'337'766	2'081'622	30'545	56'430	92'351
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	535'146	1'429'424	1'482'570	246'614	40'745	19'126
Total des actifs	24'230'123	3'767'190	3'564'192	277'159	97'175	111'477
Passifs						
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Engagements envers les banques	759'114	636'146	1'724'232	22'671	11'733	40'530
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	144'830	18'234	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	14'622'439	2'187'578	1'280'048	67'847	45'373	30'119
Engagements résultant d'opérations de négoce	3'540	–	339	18	28	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'648	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	803	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'597'245	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	105'191	4'911	–	–	–	–
Autres passifs	121'973	23'023	213	1	3'280	–
Provisions	6'362	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	250'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve issue du capital	306'764	–	–	–	–	–
Réserve issue du bénéfice	827'544	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–18'287	–	–	–	–	–
Réserve de change	–24'442	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires au capital propre	409	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	125'234	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	22'052'537	2'996'488	3'023'066	90'537	60'414	70'649
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'292'406	680'647	537'477	186'585	35'418	40'454
Total des passifs	24'344'943	3'677'135	3'560'543	277'122	95'832	111'103
Position nette par devise	–114'820	90'055	3'649	37	1'343	374

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Engagements de couverture de crédit et similaires	47'134	45'246
Garanties de prestation de garantie et similaires	41'484	112'127
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	1'238'955	757'932
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	1'328'273	916'005

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et au prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Engagements résultant de paiements différés	117'903	118'180
Engagements résultant d'acceptations	–	–
Total des crédits par engagement	117'903	118'180

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	50'280	82'969
Total des opérations fiduciaires	50'280	82'969

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2020/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	119	665
Titres de participation (y compris les fonds)	–7	100
Devises	33'297	28'301
Matières premières / métaux précieux	626	1'311
Total du résultat de négoce	34'035	30'377

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Intérêts négatifs		
Intérêts négatifs sur opérations actives (réduction des produits d'intérêts)	-5'733	-3'409
Intérêts négatifs sur opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	19'482	15'344

La banque ne fait pas usage de la possibilité de déduire le financement des positions de négoce.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	123'911	115'244
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	3'425	5'376
Prestations sociales	30'112	28'337
Autres charges de personnel	5'074	4'181
Total des charges de personnel	159'097	147'762

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Coût des locaux	10'198	9'723
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	39'479	36'126
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au <i>leasing</i> opérationnel	238	195
Honoraires d'audit	924	949
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	811	919
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	113	30
Autres charges d'exploitation	44'060	42'541
Total des autres charges d'exploitation	94'899	89'534

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

Suite à l'évolution des risques, la Banque a adapté les provisionnements à la nouvelle situation.

Suite au jugement rendu par le Tribunal de première instance du canton de Genève, le 15 juin 2021, dans le cadre d'un litige opposant la BCGE à un prestataire informatique, la banque a dissous des provisions constituées en lien avec cette affaire pour un montant de CHF 10 millions (*voir p. 88*).

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

(en CHF 1'000)

	2021		2020	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts				
Produits des intérêts et des escomptes	226'487	23'316	239'344	20'886
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	40	–	36	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	4'558	–	5'891	–
Charges d'intérêts	–4'375	750	–21'677	490
Résultat brut des opérations d'intérêts	226'710	24'066	223'594	21'376
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–21'142	–1'724	–28'723	–620
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	205'568	22'342	194'871	20'756
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement	63'706	1'549	54'852	1'318
Produits des commissions sur les opérations de crédit	39'048	4'680	29'376	4'462
Produits des commissions sur les autres prestations de service	35'672	1'337	32'864	1'256
Charges de commissions	–9'988	40	–8'543	40
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	128'438	7'606	108'549	7'076
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur				
Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	34'035	–	30'377	–
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	25'801	–	–6'800	–
Produits des participations	5'896	2'346	8'898	–2'751
Résultat des immeubles	1'246	–	1'080	–
Autres produits ordinaires	6'943	–	10'864	–
Autres charges ordinaires	–981	–	–6'201	–
Sous-total autres résultats ordinaires	38'905	2'346	7'841	–2'751
Total des produits d'exploitation	406'946	32'294	341'638	25'081
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	–150'458	–8'639	–140'084	–7'678
Autres charges d'exploitation	–88'939	–5'960	–84'179	–5'355
Sous-total charges d'exploitation	–239'397	–14'599	–224'263	–13'033
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	–16'447	–400	–14'933	–352
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	6'258	–346	–1'143	–
Résultat opérationnel	157'360	16'949	101'299	11'696

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2021	Taux en % ¹	2020
Impôts courants				
Banque Cantonale de Genève	16.1%	25'354	18.5%	18'954
Banque Cantonale de Genève (France) SA	25.7%	4'142	29.1%	4'305
Divers ²	–	3	–	51
Impôts latents	33.3%	–411	33.3%	–150
Total		29'088		23'160

¹ Taux moyen pondéré utilisé sur la base du résultat opérationnel.

² Les autres sociétés du groupe ne présentent pas de poste d'impôts significatifs.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

(en CHF 1'000)

	31.12.2021	31.12.2020
Résultat net attribuable aux actionnaires	125'234	104'962

Actions nominatives

	31.12.2021	31.12.2020
Nombre moyen d'actions en circulation	7'200'000	7'200'000
Résultat par action (en CHF)	17.39	14.58

La Banque Cantonale de Genève n'a pas d'opération financière en cours ouvrant droit à une dilution de son résultat par action.

2002 BCGE | Avantage service™

Lancement du plan de fidélité de la banque : Avantage service. 4 balles qui modélisent son système de rétribution, pour atteindre jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires sur un compte BCGE Epargne.

+2.0%

+1.5%

+1.0%

+0.5%

Près de
38'000
clients

Jusqu'à
2% d'intérêts
supplémentaires

2004

L'univers graphique de la banque évolue : le gris et le rouge sont de mise, la publicité est adaptée en conséquence.

Vos intérêts priment

2012

Le style Pop art devient une composante essentielle de la nouvelle ligne graphique du programme.

2017

Lancement de la plateforme avantageservice.ch, permettant notamment la contractualisation d'un financement immobilier en moins de 15 minutes, 100% en ligne. Il s'agit d'une étape majeure de la transformation digitale du monde bancaire en Suisse.



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée Générale de la Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 121 à 141) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la Banque Cantonale de Genève, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Éléments clés de l'audit

Les créances sur la clientèle et les créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 4,818 mios et CHF 12,666 mios (total de bilan de CHF 28,097 mios).

Ces créances sont présentées, déduction faite des corrections de valeur, constituées pour KCHF 101,102 et incluant des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. L'estimation des corrections de valeur se base sur une réglementation interne. Les corrections de valeur comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction. Compte tenu du volume de ces créances, les corrections de valeur pour risques de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Nous renvoyons aux pages 90 à 93 et au tableau 5.02 de l'annexe en page 125 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons vérifié et testé les contrôles-clés relatifs à l'activité de crédits, notamment les processus d'octroi de crédits, le suivi des crédits, l'évaluation des corrections de valeur pour risques de défaillance (règles de provisionnement) et les contrôles relatifs à la détermination des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Nous sommes parvenus à la conclusion que nous pouvons nous reposer sur les contrôles-clés vérifiés.

Par ailleurs, nous avons testé sur base de sondage :

- Les différents types de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;
- Les hypothèses retenues pour les corrections de valeur ;
- Les créances faisant l'objet d'une surveillance particulière du fait de leurs risques de défaillance mais sans corrections de valeur ;
- Le degré de jugement appliqué et l'approbation des corrections de valeur conformément aux compétences internes ;
- Les opinions des cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre de dossiers de recouvrement ;
- La correcte comptabilisation des corrections de valeur.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risques de défaillance des créances.



Éléments clés de l'audit

De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la Banque Cantonale de Genève est exposée aux risques juridiques. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque de jugement de la part de la Direction.

Nous vous renvoyons à la page 94 et au tableau 5.16 de l'annexe en page 130 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles-clés concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges.

Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

- Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;
- Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs et en discuter avec la Direction et le Responsable juridique ;
- Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2021 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels ;
- Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des provisions pour litiges.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Vida Gratteau
Expert-réviseur agréé

Genève, le 17 février 2022

Comptes annuels 2021 et annexes maison-mère

Sommaire

Positions du bilan et des opérations hors bilan	121
Positions du compte de résultat	122
Présentation de l'état des capitaux propres	123
Présentation synoptique – maison-mère	124
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	124
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	124
3. Changement de principes comptables	124
4. <i>Management</i> des risques	124
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels	125
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	125
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	125
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	126
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	126
5.05 Répartition des immobilisations financières	127
5.06 Présentation des participations	127
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte (en CHF 1'000)	128
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	128
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	128
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	128
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	129
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	129
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	129
5.14 Présentation des produits structurés émis	129
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	129
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	130
5.17 Présentation du capital social	130
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	130

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	131
5.20	Indications des participants significatifs	131
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	131
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663b ^{bis} CO	132
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	134
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	135
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	136
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	136
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	137
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	138
5.29	Répartition des crédits par engagement	138
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	138
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	138
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	138
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	138
5.34	Répartition des charges de personnel	139
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	139
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	139
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	140
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	140
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	140
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	140

Positions du bilan et des opérations hors bilan

maison-mère

Actifs	Notes	31.12.2021 en CHF 1'000	31.12.2020 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	6'450'913	6'456'481	-5'568
Créances sur les banques	5.23	1'603'467	1'413'081	190'386
Créances sur la clientèle	5.23	4'818'462	4'731'370	87'092
Créances hypothécaires	5.23	12'665'892	12'005'607	660'285
Opérations de négoce	5.03	53'927	53'607	320
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	17'094	16'141	953
Immobilisations financières	5.05	2'050'589	2'170'107	-119'518
Comptes de régularisation		35'164	34'638	526
Participations	5.06	94'903	89'056	5'847
Immobilisations corporelles	5.08	123'962	116'655	7'307
Valeurs immatérielles	5.09	267	-	267
Autres actifs	5.10	182'355	248'697	-66'342
Total des actifs		28'096'995	27'335'440	761'555

Total des créances subordonnées		4'614	3'893	721
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-	-

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	3'178'095	3'381'092	-202'997
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	163'064	817'425	-654'361
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	18'139'842	16'760'462	1'379'380
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	3'925	511	3'414
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	9'076	12'562	-3'486
Obligations de caisse	5.23	803	1'100	-297
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	4'597'245	4'491'155	106'090
Comptes de régularisation		104'875	92'771	12'104
Autres passifs	5.10	145'823	120'154	25'669
Provisions	5.16	6'190	12'955	-6'765
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	250'000	230'000	20'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve légale issue du capital		297'210	304'050	-6'840
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonéré fiscalement</i>		166'512	173'352	-6'840
Réserve légale issue du bénéfice		745'833	672'907	72'926
Propres parts du capital		-18'287	-20'832	2'545
Bénéfice reporté/perte reportée		728	713	15
Bénéfice/perte (résultat de la période)		112'573	98'415	14'158
Total des passifs		28'096'995	27'335'440	761'555

Total des engagements subordonnés	5.15	334'745	334'655	90
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	334'745	334'655	90

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	1'299'105	888'168	410'937
Engagements irrévocables	5.02	794'218	690'514	103'704
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	238'120	178'565	59'555
Crédits par engagement	5.29	117'903	118'180	-277

Positions du compte de résultat maison-mère

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2021 en CHF 1'000	31.12.2020 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des intérêts et des escomptes	5.33	226'262	238'756	-12'494
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		40	36	4
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		4'138	5'273	-1'135
Charges d'intérêts		-3'791	-21'263	17'472
Résultat brut des opérations d'intérêts		226'649	222'802	3'847
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	5.16	-19'953	-27'799	7'846
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		206'696	195'003	11'693

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		61'755	53'384	8'371
Produits des commissions sur les opérations de crédit		39'048	29'375	9'673
Produits des commissions sur les autres prestations de service		34'560	32'320	2'240
Charges de commissions		-9'947	-8'537	-1'410
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		125'416	106'542	18'874

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	34'329	30'448	3'881
--	------	--------	--------	-------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		25'637	-6'752	32'389
Produits des participations		7'003	8'351	-1'348
Résultat des immeubles		1'246	1'080	166
Autres produits ordinaires		7'133	11'100	-3'967
Autres charges ordinaires		-1'113	-5'253	4'140
Sous-total autres résultats ordinaires		39'906	8'526	31'380

Total des produits d'exploitation		406'347	340'519	65'828
--	--	----------------	----------------	---------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-148'051	-137'688	-10'363
Autres charges d'exploitation	5.35	-87'380	-83'212	-4'168
Sous-total charges d'exploitation		-235'431	-220'900	-14'531

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-19'111	-16'180	-2'931
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.16	6'109	-1'152	7'261

Résultat opérationnel		157'914	102'287	55'627
------------------------------	--	----------------	----------------	---------------

Produits extraordinaires	5.36	13	82	-69
Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.16	-20'000	15'000	-35'000
Impôts	5.39	-25'354	-18'954	-6'400

Bénéfice/perte (résultat de la période)		112'573	98'415	14'158
--	--	----------------	---------------	---------------

Présentation de l'état des capitaux propres maison-mère

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	304'050	672'907	230'000	99'128	-20'832		1'645'253
Acquisition de propres parts du capital						-3'537		-3'537
Aliénation de propres parts du capital						5'714		5'714
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital			-368			368		-
Dividendes et autres distributions			454		-27'000			-26'546
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)					-5'400			-5'400
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				20'000				20'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves		-6'840	72'840		-66'000			-
Bénéfice/perte (résultat de la période)							112'573	112'573
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	297'210	745'833	250'000	728	-18'287	112'573	1'748'057

123

Présentation synoptique

maison-mère

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne.

Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève.

Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Rapport d'activité

L'activité de la banque, ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2021	31.12.2020
En équivalent plein temps	758.15	746.95
Effectif	807.00	797.00

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Les comptes de la maison-mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation.

Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées au point 2, page 89, de la présentation synoptique des comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4. Management des risques

Pour les commentaires relatifs au *management* des risques, se référer au point 3 (pages 91-94) de la présentation synoptique des comptes consolidés.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels maison-mère

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.01 des comptes consolidés en page 95.

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	363'079	1'093'006	3'445'736	4'901'821
Créances hypothécaires	12'683'635	–	–	12'683'635
<i>Immeubles d'habitations</i>	10'492'754	–	–	10'492'754
<i>Immeubles commerciaux</i>	1'618'077	–	–	1'618'077
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	417'366	–	–	417'366
<i>Autres</i>	155'438	–	–	155'438
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2021	13'046'714	1'093'006	3'445'736	17'585'456
31.12.2020	12'518'059	1'043'901	3'264'329	16'826'289
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2021	13'028'971	1'082'946	3'372'437	17'484'354
31.12.2020	12'508'747	1'025'557	3'202'673	16'736'977
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	82'773	1'216'332	1'299'105
Engagements irrévocables	–	42'561	751'657	794'218
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	238'120	238'120
Crédits par engagements	–	–	117'903	117'903
Total du hors bilan				–
31.12.2021	–	125'334	2'324'012	2'449'346
31.12.2020	–	73'917	1'801'510	1'875'427
Créances compromises				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2021	151'071	76'931	74'140	71'632
31.12.2020	303'661	223'717	79'944	77'732

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

La situation de la maison-mère est proche de celle du groupe. Voir l'annexe 5.03 des comptes consolidés en page 97.

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	<i>swaps</i>	843	843	23'340	56'614	134'277	11'531'294
	options (OTC ¹)	7'181	7'181	57'599	–	1'006	200'000
Devises/métaux précieux	contrats à terme	14'504	13'675	1'773'561	7'380	27'828	1'839'011
	options (OTC ¹)	486	486	151'020	–	–	–

Total avant prise en compte des contrats de *netting*

31.12.2021	23'014	22'185	2'005'520	63'994	163'111	13'570'305
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation²</i>	<i>8'510</i>	<i>8'510</i>	<i>231'959</i>	<i>56'614</i>	<i>135'283</i>	<i>11'731'294</i>
31.12.2020	23'681	24'407	1'612'973	61'050	257'535	11'246'906
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation²</i>	<i>12'297</i>	<i>12'297</i>	<i>163'207</i>	<i>54'771</i>	<i>222'971</i>	<i>8'463'789</i>

¹ *Over the counter.*

² Incluant les instruments dont l'évaluation est déterminée par un modèle alimenté essentiellement par des paramètres de marchés.

Valeurs de remplacement positives (cumulées)

Valeurs de remplacement négatives (cumulées)

Total après prise en compte des contrats de *netting*

31.12.2021	17'094	9'076
31.12.2020	16'141	12'562

Instances centrales de *clearing*

Banques et négociants en valeurs mobilières

Autres clients

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de <i>netting</i>)	–	1'572	15'522
---	----------	--------------	---------------

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Titres de créance	1'876'391	2'038'045	1'894'380	2'091'215
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'710'774	1'876'239	1'728'208	1'928'484
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	165'617	161'806	166'172	162'731
Titres de participation	173'625	131'464	251'479	169'438
Immeubles et véhicules	573	598	573	598
Total	2'050'589	2'170'107	2'146'432	2'261'251
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'630'948	1'711'818	1'645'953	1'758'478

Répartition des contreparties selon la notation¹

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'803'718	72'673	–	–	–	–

¹ Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

	2021							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Autres participations								
Avec valeur boursière	73	–	73	–	–3	–	70	70
Sans valeur boursière	94'629	–5'646	88'983	9'377	–	–3'527	94'833	–
Total des participations	94'702	–5'646	89'056	9'377	–3	–3'527	94'903	70

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte (en CHF 1'000)

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.07 des comptes consolidés en page 99.

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	2021		Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Investissements	Amortissements	
Immeubles à l'usage de la banque	131'579	-51'221	80'358	-	-2'632	77'726
Autres immeubles	26'432	-10'857	15'575	-	-529	15'046
Software acquis séparément ou développés à l'interne	32'794	-19'004	13'790	14'064	-9'475	18'379
Autres immobilisations corporelles	19'717	-12'785	6'932	8'717	-2'838	12'811
Total des immobilisations corporelles	210'522	-93'867	116'655	22'781	-15'474	123'962

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

(en CHF 1'000)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	2021		Valeur comptable à la fin de l'année de référence	
				Investissements	Désinvestissements Amortissements		
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	377	-	-110	267
Total des valeurs immatérielles	-	-	-	377	-	-110	267

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	62'805	151'053	-	-
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénées avant l'échéance	389	161	444	676
Composantes de taux des opérations de couverture aliénées avant l'échéance	62'285	11'542	71'204	26'846
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	125'479	162'756	71'648	27'522
Coupons	-	-	-	-
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	1'391	1'859	-	-
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	-	-	26'361	21'784
Opération du <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	39'482	60'933	39'754	61'342
Autres opérations bancaires internes	11'039	11'180	3'835	3'960
Impôts indirects	4'964	11'969	4'225	5'546
Total	182'355	248'697	145'823	120'154

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.11 des comptes consolidés en page 100.

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.12 des comptes consolidés en page 100.

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

(en CHF 1'000)

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2021	31.12.2020			31.12.2021	31.12.2020
Plans de prévoyance avec excédent	7'105	–	–	–	15'603	15'945	15'221

¹ Les comptes annuels audités, au 31.12.2021, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2020.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison-mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, seule la maison-mère émet des obligations et détient une part de ses propres obligations émises. Voir l'annexe 5.15 des comptes consolidés en page 102.

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance ¹	1'041	–	–24	–	3'590	–463	4'144
<i>dont provisions pour les risques inhérents de défaillance des opérations hors bilan</i>	–	–	–	–	3'110	–	3'110
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'189	–631	–	–	658	–6	1'210
Autres provisions	10'725	–1	–	–	145	–10'033	836
Total des provisions	12'955	–632	–24	–	4'393	–10'502	6'190
Réserves pour risques bancaires généraux ²	230'000	–	–	–	20'000	–	250'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	90'332	–8'879	–54	2'910	22'438	–2'485	104'262
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>77'732</i>	<i>–8'879</i>	<i>–54</i>	<i>2'910</i>	<i>2'558</i>	<i>–2'485</i>	<i>71'782</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques inhérents de défaillance</i>	<i>12'600</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>19'880</i>	<i>–</i>	<i>32'480</i>

¹ Des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance ont été constituées sur le portefeuille d'immobilisations financières pour un montant total de CHF 480'000.

² La constitution ou la dissolution des réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas soumises à l'impôt sur le résultat.

Voir commentaire dans l'annexe 5.36.

5.17 Présentation du capital social

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.17 des comptes consolidés en page 103.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	Droits de participation	Droits de participation	Droits de participation	Droits de participation
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Membres du conseil d'administration ¹	1'332	1'316	213	240
Membres des organes de direction ^{2,3}	6'827	1'791	1'143	285
Collaborateurs ⁴	17'698	22'645	2'855	4'131
Total	25'857	25'752	4'211	4'656

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2022 sur la base des résultats 2021.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2021 de CHF 160.5.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Voir l'annexe 5.18 des comptes consolidés en page 104.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Participants qualifiés	184'247	30'000	19'433	192'289
Sociétés du groupe	833'434	743'474	36'164	50'277
Sociétés liées	1'537'049	1'486'746	325'085	224'371
Affaires d'organes	4'988	5'220	2'247	4'207
Autres parties liées	4	14	47'920	52'650

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque mais il n'en est pas de même pour les membres du conseil d'administration.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques, qui peuvent faire l'objet de fluctuations importantes d'un exercice à l'autre.

5.20 Indications des participants significatifs

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.20 des comptes consolidés en page 105.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.21 des comptes consolidés en page 105.

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art. 663b^{bis} CO

Crédits, prêts, rémunérations et participations du conseil d'administration

	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2021				
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ^{4,5}	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches	
Conseil d'administration									
Manuel Leuthold (dès le 30.04.2021), président	188'028	17'591	205'619	0	0	0	0	0	
Gilbert Probst (jusqu'au 29.04.2021), président	92'473	13'080	105'553	7	7	7	7	7	
Jean Olivier Kerr, vice-président	85'462	13'262	98'724	3'000'000	1'200	340	1'540	0	
Michel Pasteur, secrétaire	105'600	16'777	122'377	0	0	428	428	0	
Jean-Philippe Bernard (dès le 30.04.2021)	50'709	5'117	55'826	0	0	0	0	0	
Michèle Costafrolaz	126'500	20'132	146'632	0	0	520	520	0	
Angela de Wolff (jusqu'au 30.11.2021)	67'008	3'988	70'996	7	7	7	7	7	
Sophie Dubuis	70'400	8'154	78'554	0	0	30	30	0	
Gina Empson	70'400	11'025	81'425	0	56	312	368	0	
Serge Fasel	70'400	11'025	81'425	0	40	284	324	0	
Bernard Girod	70'400	11'025	81'425	3'885'000	40	284	324	40	
Jean-Marc Mermoud	70'400	11'025	81'425	241'500	66	318	384	0	
John Tracey (jusqu'au 29.04.2021)	25'385	3'988	29'373	7	7	7	7	7	
Total du conseil d'administration	1'093'163	146'189	1'239'352	7'126'500	1'402	2'516	3'918	40	

Exercice précédent	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2020				
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ^{4,5}	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches	
Conseil d'administration									
Gilbert Probst, président	280'500	41'360	321'860	640'750	24	514	538	40	
Jean Olivier Kerr, vice-président	81'400	13'454	94'854	4'000'000	1'200	178	1'378	0	
Michel Pasteur, secrétaire	105'600	17'441	123'041	0	0	218	218	0	
Grégoire Carasso (jusqu'au 04.05.2020)	24'176	0	24'176	6	6	6	6	6	
Michèle Costafrolaz	126'500	20'929	147'429	0	0	268	268	0	
Sophie Dubuis (dès le 05.05.2020)	46'224	7'129	53'353	0	0	0	0	0	
Gina Empson	70'400	11'461	81'861	0	48	182	230	0	
Serge Fasel	70'400	11'461	81'861	0	40	146	186	0	
Bernard Girod	70'400	11'461	81'861	3'905'000	40	146	186	40	
Jean-Marc Mermoud	70'400	11'461	81'861	248'500	52	194	246	0	
Angela de Wolff	77'000	12'458	89'458	0	52	206	258	0	
John Tracey	77'000	12'458	89'458	1'000'000	92	206	298	40	
Total du conseil d'administration	1'100'000	171'073	1'271'073	9'794'250	1'548	2'258	3'806	120	

¹ Voir le Recueil systématique de la Confédération, code 221.331.

² Limites maximum sur les crédits lombard ou avec garantie hypothécaire.

³ Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération est appliqué ici. Il n'y a eu aucune dérogation à ses principes et procédures.

⁴ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de 5 ans. L'aliénation de titres bloqués est maintenue en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de stock options à la BCGE.

⁵ Les membres du conseil d'administration bénéficient d'un plan d'intéressement pour chaque année pleine d'activité d'assemblée générale à assemblée générale :

Période de janvier à avril 2021 : cours d'achat moyen réel du 11.06.2021 de CHF 160.10, en valeur escomptée CHF 119.64 (en 2020 : cours au 11.06.2020 de CHF 182.14, en valeur escomptée de CHF 136.10). Période de mai à décembre 2021 : estimation au cours du 31.12.2021 de CHF 160.50, en valeur escomptée de CHF 119.94.

Période de janvier à avril 2020 : cours d'achat moyen réel du 11 juin 2020 de CHF 182.14, en valeur escomptée CHF 136.10. Période de mai à décembre 2020 : estimation au cours du 31 décembre 2020 de CHF 159.00, en valeur escomptée de CHF 118.81.

⁶ N'est plus membre du conseil d'administration au 31.12.2020, le nombre correspondant n'est donc pas mentionné.

⁷ N'est plus membre du conseil d'administration au 31.12.2021, le nombre correspondant n'est donc pas mentionné.

Rémunérations de la direction générale, avant impôt

	Rémunération en liquidités			Rémunération en actions ^{1,2,3}	Rémunération totale	Charges sociales ⁴
	Fixe	Variable ¹	Total	Variable	Total en CHF	Total
Blaise Goetschin, président	728'196	1'058'620	1'786'816	293'339	2'080'155	328'676
Total de la direction générale	2'514'874	2'955'284	5'470'158	760'927	6'231'085	1'143'508
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	728'196	615'000	1'343'196	74'571	1'417'767	276'368
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'770'842	1'980'122	4'750'964	186'293	4'937'256	1'033'249

Revenus encaissés par la banque au titre de mandats d'administrateurs assumés par les membres de la direction générale

(en CHF)

Blaise Goetschin, président	78'113.52
Virginie Fauveau	7'493.98
Total de la direction générale	85'607.50
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	88'659.50
Total de la direction générale (exercice précédent)	122'616.50

Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale ou leurs proches et prêts accordés

	Nombre d'actions bloquées au titre de l'exercice 2021			Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2021			Prêts accordés ⁷	
	Gratuites		Achetées ⁶	Non bloquées	Bloquées	Total	Par des proches	
	Sans conditions	Avec conditions ⁵						
Blaise Goetschin, président	1'648	1'068	536	2'765	12'053	14'818	40	130'000
Frédéric Vernet				54	1'432	1'486	0	733'847
Pierrette Jaton Klopfenstein				28	1'361	1'389	0	455'000
Virginie Fauveau				280	598	878	0	23'304
Jean-Marc Joris				0	2'528	2'528	0	153'000
Yves Spörri				504	1'963	2'467	0	635'000
Constantino Cancela				3'599	0	3'599	0	158'702
Total de la direction générale	4'159	2'668	1'348	7'230	19'935	27'165	40	2'288'853
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	10	824	414	5'012	11'806	16'818	40	130'000
Total de la direction générale (exercice précédent)	67	1'724	872	12'462	29'853	42'315	148	1'947'311

¹ Versé en 2022 sur la base des résultats 2021.² Actions bloquées pour 5 à 10 ans, en valeur escomptée sur la base du cours de clôture au 31.12.2021. La BCGE n'attribue pas de *stock options*.³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2021 de CHF 160.50, en valeur escomptée.⁴ Assurances sociales et caisse de pension cumulées, chiffres projetés sur la base de la rémunération totale.⁵ Actions gratuites reçues par la direction générale, conditionnées à l'acquisition simultanée d'actions au prix de marché.⁶ Actions bloquées acquises au prix de marché dans le cadre des programmes de participation.⁷ Limites maximum sur les crédits lombard ou avec garantie hypothécaire.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 65-67. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement durant l'exercice 2021 à des anciens membres du conseil d'administration, ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31.12.2021, d'indemnités non conformes à la pratique du marché, qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31.12.2021, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché, qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	6'450'913							6'450'913
Créances sur les banques	120'872	–	564'079	158'139	662'179	98'198	–	1'603'467
Créances sur la clientèle	1'158'386	211'535	1'383'379	253'972	923'882	887'308	–	4'818'462
Créances hypothécaires	2'092	2'054'189	815'806	588'599	3'348'093	5'857'113	–	12'665'892
Opérations de négoce	53'927	–	–	–	–	–	–	53'927
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	17'094	–	–	–	–	–	–	17'094
Immobilisations financières	173'625	–	46'938	126'755	913'859	788'839	573	2'050'589
Total								
31.12.2021	7'976'909	2'265'724	2'810'202	1'127'465	5'848'013	7'631'458	573	27'660'344
31.12.2020	8'008'520	2'272'305	2'354'115	1'270'388	5'732'644	7'207'824	598	26'846'394

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	705'626	168'437	1'583'717	720'315	–	–	–	3'178'095
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	54'442	108'622	–	–	–	163'064
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'179'398	5'791'469	500'324	668'651	–	–	–	18'139'842
Engagements résultant d'opérations de négoce	3'925	–	–	–	–	–	–	3'925
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	9'076	–	–	–	–	–	–	9'076
Obligations de caisse	–	–	20	43	740	–	–	803
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	257'000	104'000	1'374'500	2'861'745	–	4'597'245
Total								
31.12.2021	11'898'025	5'959'906	2'395'503	1'601'631	1'375'240	2'861'745	–	26'092'050
31.12.2020	10'748'849	5'732'068	3'412'549	1'376'883	1'133'803	3'060'155	–	25'464'307

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2021		2020	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	6'438'527	12'386	6'447'024	9'457
Créances sur les banques	382'778	1'220'689	236'403	1'176'678
Créances sur la clientèle	3'661'334	1'157'128	3'417'886	1'313'484
Créances hypothécaires	12'316'147	349'745	11'672'187	333'420
Opérations de négoce	53'927	–	53'607	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'333	4'761	13'518	2'623
Immobilisations financières	1'780'881	269'708	1'819'465	350'642
Comptes de régularisation	35'164	–	34'638	–
Participations	60'692	34'211	56'579	32'477
Immobilisations corporelles	123'962	–	116'655	–
Valeurs immatérielles	267	–	–	–
Autres actifs	182'355	–	248'697	–
Total des actifs	25'048'367	3'048'628	24'116'659	3'218'781
Passifs				
Engagements envers les banques	1'026'816	2'151'279	1'089'213	2'291'879
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	163'064	–	817'425	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	14'088'014	4'051'828	13'180'850	3'579'612
Engagements résultant d'opérations de négoce	3'925	–	511	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	958	8'118	2'498	10'064
Obligations de caisse	803	–	1'063	37
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'597'245	–	4'491'155	–
Comptes de régularisation	104'875	–	92'771	–
Autres passifs	145'823	–	120'154	–
Provisions	6'190	–	12'955	–
Réserves pour risques bancaires généraux	250'000	–	230'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale issue du capital	297'210	–	304'050	–
Réserve légale issue du bénéfice	745'833	–	672'907	–
Propres parts du capital	–18'287	–	–20'832	–
Bénéfice reporté/perte reportée	728	–	713	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	112'573	–	98'415	–
Total des passifs	21'885'770	6'211'225	21'453'848	5'881'592

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2021		2020	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'661'425	5.9	1'610'457	5.8
• Luxembourg	174'117	0.6	191'239	0.7
• Allemagne	143'154	0.5	160'466	0.6
• Royaume-Uni	98'089	0.3	132'366	0.5
• Autres pays européens	216'507	0.8	374'870	1.4
Emirats arabes unis	70'705	0.3	105'770	0.4
Etats-Unis et Canada	156'394	0.6	125'823	0.5
Autres	528'237	1.9	517'790	1.9
Actifs à l'étranger	3'048'628	10.9	3'218'781	11.8
Suisse	25'048'367	89.1	24'116'659	88.2
Total des actifs	28'096'995	100.0	27'335'440	100.0

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence		Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv¹)				
0/Hi	1'872'305	78.8	2'038'107	77.9
1	9	0.0	11	0.0
2	127'590	5.4	135'326	5.2
3	20'328	0.9	78'732	3.0
4	4'743	0.2	9'080	0.3
5 et 6	246'716	10.4	169'145	6.5
7	11'823	0.5	1'708	0.1
Sans notation	91'318	3.8	184'275	7.0
Total	2'374'832	100.0	2'616'384	100.0

¹ La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	6'382'662	64'807	1'740	909	795	–
Créances sur les banques	136'986	815'619	579'808	5'831	26'603	38'620
Créances sur la clientèle	2'538'685	897'348	1'341'359	20'461	20'609	–
Créances hypothécaires	12'481'991	178'340	5'561	–	–	–
Opérations de négoce	96	100	–	–	–	53'731
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	17'094	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'780'456	144'921	113'959	3'046	8'207	–
Comptes de régularisation	35'164	–	–	–	–	–
Participations	90'812	3'933	158	–	–	–
Immobilisations corporelles	123'962	–	–	–	–	–
Valeurs immatérielles	267	–	–	–	–	–
Autres actifs	142'804	–	39'037	298	216	–
Total des actifs bilantaires	23'730'979	2'105'068	2'081'622	30'545	56'430	92'351
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	535'145	1'439'392	1'482'570	246'614	40'745	19'126
Total des actifs	24'266'124	3'544'460	3'564'192	277'159	97'175	111'477
Passifs						
Engagements envers les banques	759'114	619'814	1'724'232	22'671	11'734	40'530
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	144'830	18'234	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	14'625'255	2'091'103	1'280'145	67'847	45'373	30'119
Engagements résultant d'opérations de négoce	3'540	–	339	18	28	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	9'076	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	803	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'597'245	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	104'875	–	–	–	–	–
Autres passifs	121'956	20'373	213	1	3'280	–
Provisions	6'190	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	250'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du capital	297'210	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	745'833	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–18'287	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté/perte reportée	728	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	112'573	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	21'976'111	2'876'120	3'023'163	90'537	60'415	70'649
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'302'846	680'647	537'477	186'585	35'418	40'454
Total des passifs	24'278'957	3'556'767	3'560'640	277'122	95'833	111'103
Position nette par devise	–12'833	–12'307	3'552	37	1'342	374

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Engagements de couverture de crédit et similaires	25'341	24'084
Garanties de prestation de garantie et similaires	34'109	105'452
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	1'238'955	757'932
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	1'299'105	888'168

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et au prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.29 des comptes consolidés en page 110.

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.30 des comptes consolidés en page 110.

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2020/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	119	665
Titres de participation (y compris les fonds)	-7	100
Devises	33'591	28'372
Matières premières/métaux précieux	626	1'311
Total du résultat de négoce	34'329	30'448

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Intérêts négatifs		
Intérêts négatifs sur opérations actives (réduction des produits d'intérêts)	-5'733	-3'409
Intérêts négatifs sur opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	19'565	15'461

La banque ne fait pas usage de la possibilité de déduire le financement des positions de négoce.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	116'952	108'803
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	3'382	5'367
Prestations sociales	27'071	25'544
Autres charges de personnel	4'028	3'341
Total des charges de personnel	148'051	137'688

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2021	2020
Coût des locaux	9'113	8'671
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	36'915	34'323
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au <i>leasing</i> opérationnel	122	168
Honoraires d'audit	726	842
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	660	812
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	66	30
Autres charges d'exploitation	40'504	39'208
Total des autres charges d'exploitation	87'380	83'212

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

La situation de la maison-mère est identique à celle du groupe. Voir l'annexe 5.36 des comptes consolidés en page 111.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La BCGE n'a pas de domicile d'exploitation à l'étranger. La totalité du résultat est réalisée en Suisse.

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2021	Taux en % ¹	2020
Impôts courants BCGE	16.1%	25'354	18.5%	18'954
Total		25'354		18'954

¹ Taux moyen pondéré utilisé sur la base du résultat opérationnel.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

Voir l'annexe 5.40 des comptes consolidés en page 113.

Proposition de répartition du bénéfice

Dividende de CHF 4.50/action

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 3 mai 2022, un dividende de 9% (2020: 7.5%).

Ci-après, la répartition du montant à la disposition de l'assemblée générale.

(en CHF 1'000)	31.12.2021	31.12.2020
Résultat de la période	112'573	98'415
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	728	713
Dissolution de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	7'920	6'840
Total à la disposition de l'assemblée générale	121'221	105'968
Dividende de 9% (2020: 7.5%)	32'400	27'000
<i>dont dividende de 2.2% exonéré fiscalement (2020: 1.9%)</i>	7'920	6'840
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	6'480	5'400
Total des distributions	38'880	32'400
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	81'920	72'840
Report sur l'exercice suivant	421	728

Impressum

Editeur

Banque Cantonale de Genève (BCGE)
Département Corporate affairs et Communication
communication@bcge.ch

Coordination

Nathalie Vernaz,
Corporate affairs et Communication

Remerciement particulier aux collaborateurs de la BCGE, qui ont été en première ligne dans la réalisation de ce rapport :

- Ingo Bionda, Irene Diez, Jérémy Linder, Josiane Tistounet: chefs des Etats-Majors.
- Yvan Nicolet, Paul Tomassi, Antoine Weideli: Comptabilité.
- Marcel Mettler, Maria Ribbi: Etat-Major de Conduite et planification.
- Mathias Baitan, Nathalie Bezaguet, Grégory Eltschinger, Romaine Jordan, Elisabeth Ray-Tang, Julien Theiller: Ressources humaines.
- Me Philippe Marti, Me Daniel Käslin: division Juridique et conformité.
- Chantal Cebey, Grégoire-Pierre Dufeil, Christian Hamm, Marie-Laure Rochet, Philip Van Woerden, Pierre Villanti: Marketing.
- Grégory Jaquet, Christophe Weber: Corporate affairs et Communication.
- Hamid Bensouna: Contrôle de gestion.
- Laurent Brossy: Sustainable finance leader.
- Boris Bertoli, Brice Tétrel: Etat-Major Finance.
- Nicolas Dervaux: Risques.
- Marc Doerks: ALM Asset and liability management.
- Sandra Riedo: division Genève.
- Catalina Roth: division Opérations.
- Patrick Senger: division Entreprises.
- Urs Ziegler: division Asset management.

Ainsi qu'à tous les autres collaborateurs et collaboratrices BCGE et aux divers interlocuteurs qui ont également contribué.

Conception et réalisation

Alternative communication SA
Alternative.ch

Photolitho

rs solutions

Impression

Atar Roto Presse SA Genève

Photographies

Loris von Siebenthal
Alain Besse

Langues

Français, anglais

Copyright

Toute reproduction totale ou partielle est soumise à l'autorisation de l'éditeur.

Avril 2022

Banque Cantonale de Genève SA

Coordonnées

Siège

bcge.ch
Tél. +41 (0)58 211 21 00
E-mail: info@bcge.ch
Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2

 [linkedin.com/company/bcge](https://www.linkedin.com/company/bcge)

 [youtube.com/c/BanqueCantonalededeGenève](https://www.youtube.com/c/BanqueCantonalededeGenève)

21 agences à Genève

Succursales en Suisse

Lausanne: Avenue de la Gare 50 – CP 159 – 1001 Lausanne – Tél. +41 (0)21 321 07 07

Bâle: Aeschengraben 10 – 4051 Bâle – Tél. +41 (0)61 226 61 00

Zurich: Lintheschergasse 19 – Postfach 4068 – 8021 Zurich – Tél. +41 (0)44 224 65 65

Filiales

Banque Cantonale de Genève (France) SA

bcgef.fr

Tél. +33 (0)4 72 07 31 50

Lyon: 20, place Louis-Pradel – F-69001 Lyon

Annecy: 1, rue Paul-Guiton – Villa Sienna – F-74000 Annecy

Paris: 5, rue de la Baume – F-75008 Paris

Capital Transmission SA

capitaltransmission.ch

Tél. +41 (0)58 211 21 00

Genève: Quai de l'Île 17 – 1204 Genève (siège)

Zurich: Lintheschergasse 19 – 8021 Zurich

Dimension SA

dimension.ch

Tél. +41 (0)21 317 52 10

Lausanne: Avenue de la Gare 20 – 1003 Lausanne (siège)

Genève: Quai de l'Île 17 – 1211 Genève 2

Zurich: Lintheschergasse 19 – 8021 Zurich

Loyal Finance AG

loyalfinance.ch

Tél. +41 (0)44 215 50 90

Zurich: Gessnerallee 38 – 8001 Zurich

Bureaux de représentation

Dubaï: Sheikh Zayed Road, Park Place – 14th Floor – PO Box 102810 – Dubai – UAE

Tél. +971 4 329 83 00

Hong Kong: Unit 1803 18/F Alexandra House – Chater Road 18 – Central – Hong Kong – China

Tél. +852 280 81 80

